



SciencesPo.

Projet transfrontalier Alzette-Belval

Quelle acceptabilité par les populations locales ?



**Lucie DA SILVA BARRA
Thomas FOUCHAULT
Cyril SOULAÏMANA
Anaëlle VANDERMEERSCH**

*Master Stratégies Territoriales et Urbaines
7 juin 2013*

**Commanditaire : Etablissement Public d'Aménagement
Alzette-Belval**

**Tutrice : Nadine ROUDIL,
chargée de recherche au
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)**

REMERCIEMENTS

Ce rapport symbolise la fin du projet collectif qui a ponctué toute notre première année de master. Pendant un an, ce travail a suscité notre plus grand intérêt et demandé d'intenses efforts que nous n'aurions pu accomplir sans le concours des personnes suivantes :

Nous souhaitons d'abord remercier notre commanditaire, l'Etablissement Public d'Aménagement Alzette-Belval, et plus particulièrement Jean-Claude MORETTI, directeur général adjoint, et Hélène BISAGA, chargée de développement, qui ont été à l'initiative de notre étude et nous ont donné les clés pour débiter nos recherches.

Nous souhaiterions également remercier l'équipe pédagogique du master, et spécialement Brigitte FOUILLAND, responsable pédagogique, et Irène MBOUMOUA, chargée de mission des projets collectifs, pour l'accompagnement et le suivi qu'elles nous ont accordés.

Nos plus vifs remerciements à Nadine ROUDIL, notre tutrice, qui a généreusement partagé avec nous son expertise sociologique et son expérience de terrain, nous prodiguant conseils et encouragements tout au long de notre progression.

Nous tenons aussi à exprimer notre profonde gratitude à Alain CASONI, maire de Villerupt, ainsi qu'à l'ensemble du personnel municipal, pour avoir mis à disposition un logement pour nos déplacements et sans qui notre travail aurait été largement compromis.

Un merci tout particulier aux chefs des établissements scolaires qui ont pris le temps de nous recevoir et d'organiser la distribution des questionnaires et se sont révélés être des piliers sans lesquels l'enquête n'aurait pu aboutir.

Enfin, nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont eu la gentillesse d'accorder un peu de leur temps pour partager avec nous leur quotidien à l'occasion des nombreux entretiens qui ont guidé cette recherche.

Sommaire

Remerciements	3
Introduction	7
Précisions méthodologiques.....	9
Cartes mentales	9
Questionnaires.....	11
Entretiens semi-directifs	15
Partie I : Repenser la CCPHVA dans l'espace transfrontalier	18
A. Une utilisation évidente et naturelle des centres urbains : l'attrait de Thionville	18
B. Des mobilités sélectives et opportunistes : le Luxembourg	25
C. Investir quel territoire ? Se former en France, travailler au Luxembourg.....	28
Partie II : Adapter les ressources communales à l'usage de la communauté de communes.....	35
A. Poser les bases d'une gouvernance : intégrer les clivages	35
B. Donner les moyens d'engager l'action collective	39
Aménager des espaces de rencontre.....	39
Développer l'offre de transports	43
Soutenir les réseaux de communication.....	45
C. Mettre en valeur les atouts du territoire, favoriser son attractivité.....	46
Partie III : Un projet source d'inquiétudes, la confiance d'une population à regagner..	53
A. Le projet Alzette-Belval : une réalité incomprise	53
B. Eco-cité et nouvelle population : la crainte d'une division sociale, spatiale et culturelle.....	56
C. La phase de concertation : sortir de l'ambiguïté et mobiliser les habitants	60

Conclusion.....	64
Table des figures.....	68
Table des sigles et abréviations	70
Bibliographie.....	71
Friches et reconversion industrielle	71
Histoire du bassin, patrimoine, identité et mémoire collective.....	72
Population, emploi et logement, dynamique territoriale.....	73
Environnement et écoquartiers.....	74
Luxembourg et question transfrontalière	75
Méthodologie	76
Table des annexes	77
Annexe 1 : Grille pour l'élaboration des cartes mentales	78
Annexe 2 : Nomenclature de codage des cartes mentales	80
Annexe 3 : Questionnaire à destination des 12-16 ans	81
Annexe 4 : Questionnaire à destination des 16-25 ans	85
Annexe 5 : Nomenclature de codage des communes.....	89
Annexe 6 : Nomenclature des kilométrages	91
Annexe 7 : Nomenclature de codage des activités de loisirs (basée sur la nomenclature des loisirs de l'Insee)	92
Annexe 8 : Autres nomenclatures de codage.....	95
Annexe 9 : Grille d'entretiens semi-directifs.....	97

INTRODUCTION

La commande passée par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Alzette-Belval vise à définir l'acceptabilité des populations de la Communauté de Communes du Pays Haut-Val d'Alzette (CCPHVA) en réponse au projet d'aménagement d'une éco-agglomération sur l'espace transfrontalier. Ce projet, lancé par décret en avril 2011, est l'objet d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Il s'inscrit dans la dynamique de renouvellement de la région transfrontalière amorcée par le Luxembourg il y a quelques années avec la reconversion et l'aménagement du site de Belval en périphérie d'Esch-sur-Alzette, la deuxième ville du pays. Ce projet est inspiré par la volonté des pouvoirs publics luxembourgeois de déconcentrer partiellement l'activité économique de Luxembourg-Ville vers la frontière française.

L'objectif de l'EPA est l'élaboration d'un projet à la fois complémentaire et différent de celui initié à Esch-sur-Alzette. L'aménagement et le développement de la CCPHVA ne doivent pas entrer en concurrence avec le reste de la région mais s'intégrer pleinement dans la continuité du territoire nord-lorrain. La CCPHVA se compose de huit communes qui ont des profils contrastés : si Villerupt, Audun-le-Tiche constituent le centre urbain de l'intercommunalité et rassemblent toutes les caractéristiques des lieux de passage, Thil, Ottange, Aumetz et Boulange se situent plutôt en retrait de cette effervescence frontalière et conservent leur caractère rural. La communauté s'étend par ailleurs sur deux départements : la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. Ce territoire est donc difficilement qualifiable en matière géographique.

Ce projet d'envergure implique une connaissance précise et approfondie des populations auxquelles il s'adresse afin d'en comprendre les attentes, les habitudes, les besoins et les craintes. L'enjeu est également de définir le potentiel et les difficultés portés par ce territoire avec pour objectif de les intégrer pleinement et efficacement au processus d'élaboration du projet d'aménagement. Ainsi, notre mission consiste à faire émerger des problématiques saillantes propres au territoire de la CCPHVA et en tirer des conclusions sur les orientations à prendre quant à la conduite de ce projet.

En réponse à la commande, notre étude revêt une dimension sociologique. Elle vise à évaluer la manière dont les personnes résidentes et extérieures à la CCPHVA se représentent ce territoire. Notre travail a été divisé en deux phases distinctes. La première, qui s'est

terminée le 22 février avec la présentation du rendu intermédiaire, nous a permis d'explorer et de comprendre le fonctionnement de la CCPHVA au travers de recherches bibliographiques, de visites quasi-hebdomadaires sur le territoire et à partir de la réalisation d'entretiens avec de nombreux acteurs institutionnels et associatifs locaux. Cette phase a permis de faire émerger trois axes d'investigation prioritaires à traiter lors de la phase II, qui consiste à définir des préconisations au regard de l'acceptabilité des populations d'un projet d'aménagement transfrontalier.

- Emploi-formation : analyse de l'offre de formation existante dans la région et évaluation des besoins professionnels sur le marché du travail en fonction des évolutions du territoire.
- Logement-environnement : étude de la représentation du territoire par ses habitants. L'objectif est de déterminer la manière dont ces derniers perçoivent leur environnement et son potentiel.
- Culture-loisirs : recensement et analyse des habitudes de consommation de biens et de services ainsi que des pratiques culturelles et associatives de la population de la CCPHVA. Il s'agit de comprendre les besoins en équipements et services des habitants de la région.

Ces trois axes structurants font évidemment l'objet d'une étude croisée. C'est pourquoi nous les mettons en perspective avec les notions plus générales et englobantes du développement économique et de la mobilité. De plus, nous avons choisi de circonscrire géographiquement trois lieux d'étude qui sont apparus comme des pôles essentiels autour desquels se structure le développement de la CCPHVA. Ces trois pôles sont respectivement Audun-Villerupt, centre névralgique de la CCPHVA ; Thionville, centre français d'attractivité du Nord lorrain ; et Esch-sur-Alzette, cœur économique luxembourgeois de l'espace transfrontalier en devenir.

Nous avons ciblé toutes les classes d'âges de population de la CCPHVA. Les actifs s'étant révélés difficilement accessibles pour une étude quantitative, nous avons privilégié avec eux la réalisation de cartes mentales donnant une représentation concrète de leur usage du territoire. Notre choix a ensuite porté sur les jeunes les plus mobiles, séparés en deux catégories : 12-16 ans et 16-25 ans. Ces populations, plus facilement accessibles, se sont vues distribuer des questionnaires portant sur leurs pratiques et usages du territoire ainsi que leurs

projets de formation. Enfin, notre étude s'est focalisée sur les retraités en raison du fort investissement de cette frange de la population dans l'utilisation des ressources du territoire. Comme pour les actifs, nous leur avons proposé de réaliser des cartes mentales. De cette manière, nous avons eu une représentation globale de la perception et de l'usage du territoire de la CCPHVA, recouvrant tout le cycle de vie d'un habitant.

D'un point de vue méthodologique, nous avons opté pour une combinaison entre approche quantitative et qualitative. La partie quantitative de l'étude a consisté en la distribution de questionnaires aux 12-25 ans dans l'intention d'agréger un nombre important de données.

Le volet qualitatif de l'enquête propose quant à lui la réalisation de cartes mentales, chacune accompagnée d'un entretien semi-directif, auprès d'une trentaine d'habitants de la région.

Les prochaines lignes sont consacrées à la description détaillée de notre méthodologie et, pour permettre une évaluation plus juste des résultats, dressent une liste des biais auxquels l'enquête a été confrontée. Ensuite, la première partie propose une analyse des éléments recueillis nous permettant de préciser l'intérêt à placer la CCPHVA au cœur de l'espace transfrontalier. La deuxième partie présente quant à elle le panel des ressources existantes au sein des communes de la CCPHVA et la nécessité de les mettre en commun à l'échelle intercommunale. Enfin, la troisième et dernière partie de notre travail pose directement la question de l'acceptabilité des populations en mesurant l'inquiétude des habitants concernant le projet d'aménagement transfrontalier Alzette-Belval.

PRECISIONS METHODOLOGIQUES

Cartes mentales

La carte mentale¹ est un instrument traditionnellement utilisé en géographie urbaine. Nous avons choisi ici de l'utiliser pour cerner l'usage et les représentations du territoire de la CCPHVA par la population. En agrégeant les informations fournies par les cartes, il est

¹ cf. annexes 1 et 2

possible d'identifier l'attrait pour certains espaces et la tendance au contournement d'autres lieux. Néanmoins, si ces documents peuvent servir à déceler des décalages entre discours et représentations, ils ne peuvent en aucun cas être pris pour des images précises de la réalité du territoire ; le caractère subjectif du dessin doit être souligné. En effet, la représentation du territoire, mais surtout sa connaissance, sont très différentes d'un individu à l'autre. Pour reprendre les termes du géographe J-P. Paulet, ces cartes donnent une « vision du monde déformée, liée à une dimension culturelle »².

Nous avons ainsi fourni aux personnes interrogées un fond de carte routière – représentation la plus commune sans être pour autant familière à chacun. Les personnes étaient invitées à représenter leurs déplacements sur une feuille de papier calque, agrafée au fond de carte. Elles ont été guidées dans le dessin de leurs déplacements quotidiens par un questionnaire inspiré des travaux de K. Lynch³.

La réalisation de la carte a été à chaque fois incluse dans un entretien semi-directif permettant de ne pas traiter uniquement les données schématiquement dessinées, mais également les données et précisions du commentaire oralisé.

Nous avons obtenu un total de 28 cartes réalisées par des habitants de la CCPHVA. Pour les réaliser, nous avons interrogé autant d'actifs que de retraités. Concernant les personnes en activité, la plupart exercent leur profession sur le territoire du Pays Haut. De ce fait, elles ont moins l'occasion de se rendre de l'autre côté de la frontière, ce qui influence leur rapport au Luxembourg. Notons enfin qu'aucun habitant des communes de Thil et Russange n'a réalisé de carte mentale.

Un premier traitement a consisté en la superposition des cartes récoltées. Il fut ainsi possible de représenter les axes et zones les plus utilisés et d'identifier la distance moyenne parcourue en fonction des déplacements. Ensuite, nous avons identifié les espaces fréquentés qui ont été analysés selon leur ordre d'évocation, en fonction de leur nature et par rapport à la distance entre la commune de résidence de l'interrogé et ses lieux de destination.

² PAULET Jean-Pierre, *Les représentations mentales en géographie*, Anthropos, Paris, 2002, 152 p.

³ LYNCH Kevin, *L'image de la Cité*, trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard de *The Image of the City* (1960), Dunod, Paris, 1999, 221 p.

Questionnaires

De nombreux travaux traitent de la question des populations dynamiques, transfrontalières et actives ; ils montrent la nécessité de comprendre ses besoins en transports⁴. Néanmoins, il paraît nécessaire et complémentaire d'avoir une vision plus large des mobilités et des usages du territoire en questionnant d'autres populations résidant sur la CCPHVA afin de réellement cerner les manques, les besoins et les attentes dans une plus grande pluralité. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux futurs actifs, les jeunes de 12 à 25 ans. Il était en effet intéressant d'étudier des tranches de la population de la CCPHVA qui sont géographiquement proches du Luxembourg mais qui ne vivent pas au rythme des salariés transfrontaliers.

Utiliser la méthode des questionnaires était un moyen d'atteindre une population pour laquelle une approche individuelle aurait été complexe : les enfants/adolescents sont difficilement joignables par les moyens de communication traditionnels. Les questionnaires ont été distribués auprès de cinq établissements (deux collèges, deux lycées généraux et technologiques et un lycée professionnel), dont les responsables ont accepté la participation des élèves. Ces établissements regroupent des jeunes de la CCPHVA et ont été choisis en raison du large panel de formations qu'ils proposent. Dans quatre établissements, les questionnaires ont été transmis aux élèves par l'intermédiaire de l'administration ou des professeurs. La direction du cinquième établissement nous a quant à elle autorisés à administrer directement le questionnaire auprès des élèves provenant de la CCPHVA en salle de permanence, ce qui a garanti un taux de réponse optimal.

Le nombre total de répondants s'élève à 418. Ce chiffre relativement important a permis de dégager quelques grandes tendances concernant les jeunes de la CCPHVA. Pour un meilleur traitement, deux questionnaires pour la tranche d'âge 12-25 ans ont été réalisés : un premier adressé aux adolescents (340 réponses), un second destiné aux jeunes adultes (78 réponses). Nous avons en effet considéré que les activités, les intérêts et les modes de déplacements diffèrent à l'intérieur même de cette tranche. Dans les deux cas, nous avons cherché à savoir quelles étaient les pratiques sportives, culturelles, naturelles et les habitudes

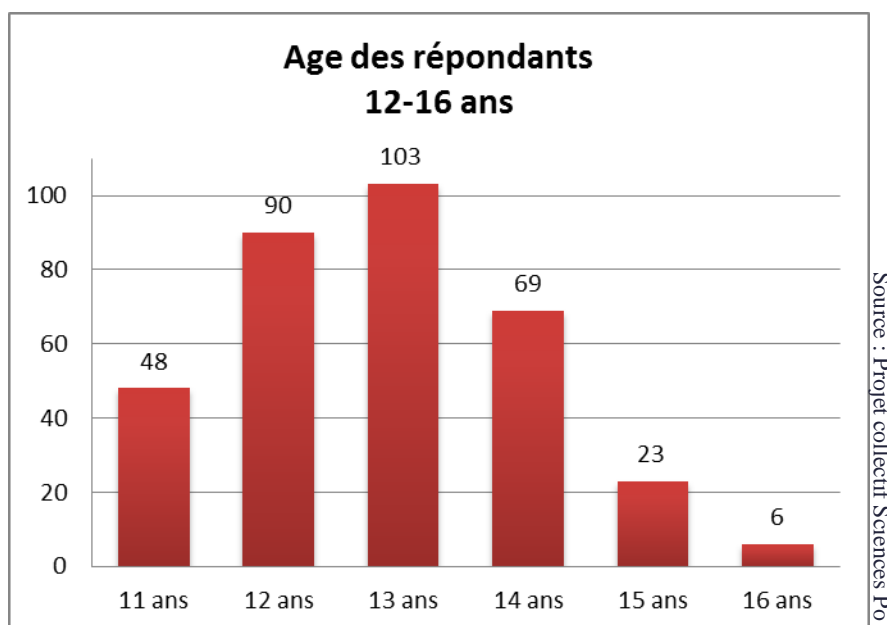
⁴ SCHMITZ Frédéric, DREVON Guillaume et GERBER Philippe (dir.) - CEPS INSTEAD, « La mobilité des frontaliers du Luxembourg : dynamiques et perspectives », dans *Les Cahiers du Ceps/Instead*, 2012

de consommation des interrogés, dans l'objectif de définir des périmètres et des modes de déplacement. Par souci de justesse et avec l'intention de transcrire le plus fidèlement possible l'utilisation du territoire par les 12-25 ans, quelques questions ont été laissées ouvertes.

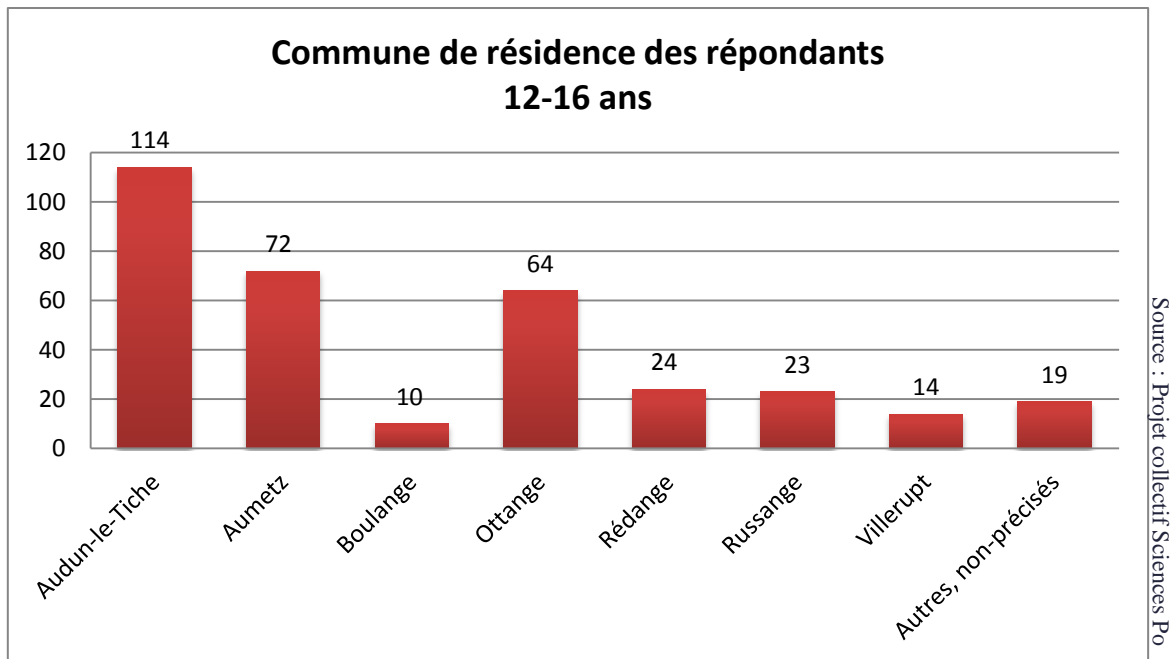
Questionnaires destinés aux collégiens

Le questionnaire destiné aux 12-16 ans⁵ a été élaboré de sorte à récolter des données sur les activités pratiquées par les adolescents. Il interroge les collégiens sur leurs lieux (communes) de pratique des loisirs et sur les moyens de transport empruntés pour s'y rendre. Nous souhaitons ainsi rendre compte de la mobilité effective des adolescents et comprendre les flux internes et externes qui parcourent le territoire. Deux questions interrogeaient également les 12-16 ans sur les équipements et les activités qui selon eux manquent dans la communauté de communes. En effet, dans la perspective d'un projet d'aménagement, nous souhaitons évaluer les besoins et attentes des plus jeunes qui vivent et étudient directement sur la CCPHVA. Par ailleurs, nous les avons questionnés sur leur rapport immédiat à la nature et leur perception de l'environnement, l'objectif étant de faire apparaître les espaces naturels valorisés et dévalorisés qui sont directement accessibles par les adolescents de la CCPHVA.

Graphiques 1 et 2



⁵ cf. annexe 3

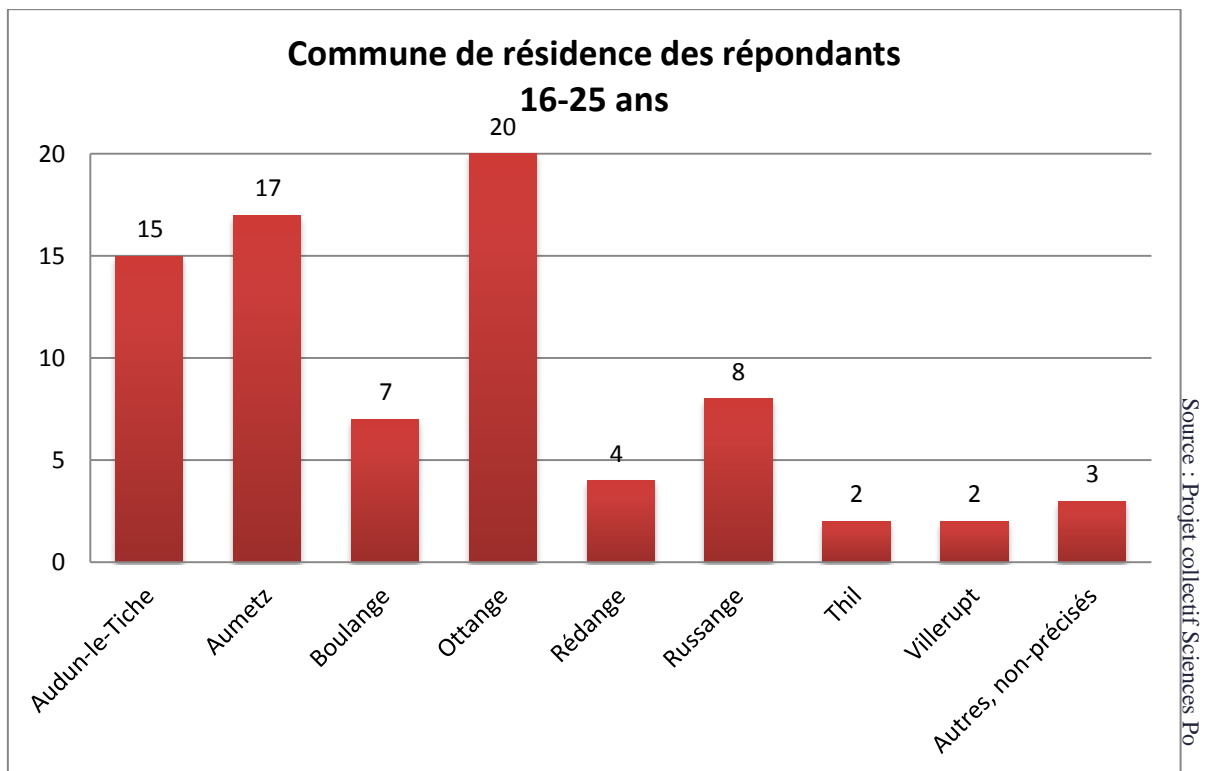
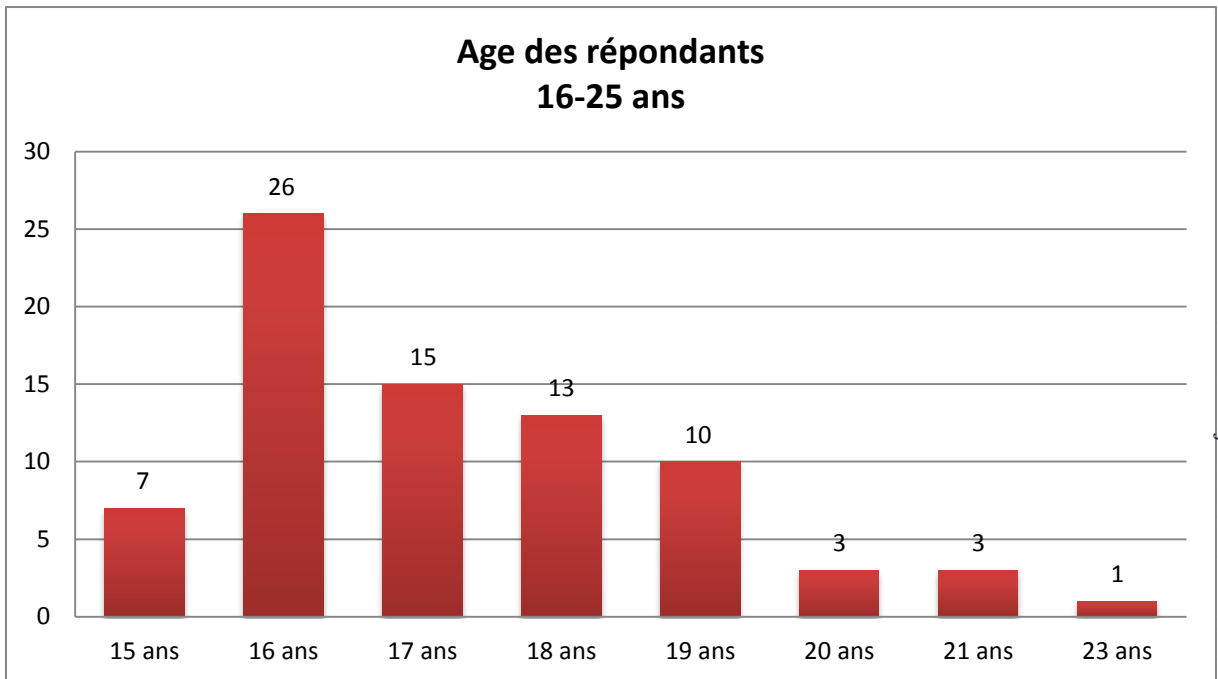


Questionnaires destinés aux lycéens

Le questionnaire à destination des 16-25 ans⁶ a été élaboré de façon à connaître leurs loisirs. Comme pour les 12-16 ans, nous avons cherché à dessiner les flux et les mobilités de la région en fonction des loisirs et services proposés. Toutefois, du fait qu'ils ne sont pas scolarisés sur la CCPHVA, le rapport à la mobilité des jeunes adultes est plus complexe. Cette particularité nous a permis d'engager une réflexion sur l'évolution du rapport à l'environnement local en fonction de l'élargissement des perspectives de mobilité des habitants. Ce questionnaire interroge également la relation des jeunes adultes à l'espace transfrontalier ainsi que leurs ambitions pour leur formation. Dans la perspective d'une réflexion sur le développement économique local, il nous a paru pertinent de récolter des données quantitatives sur le rapport des jeunes à la formation scolaire et professionnelle et d'interroger leurs attaches au territoire local et au Luxembourg.

⁶ cf. annexe 4

Graphiques 3 et 4



Traitement

Du fait du caractère ouvert de plusieurs questions, le travail de codage⁷ pour chacune d'entre elles fut rigoureux et nous a obligés à effectuer une sélection méthodique. Les réponses retenues l'ont été en fonction de l'ordre d'écriture des éléments. Elles ont été classifiées et ordonnées à partir des méthodes de l'INSEE. Cette classification restant très précise, nous avons procédé à des regroupements d'activités pour éclairer notre propos⁸.

Dans les deux cas, les questionnaires, parce qu'ils comportaient une ou deux questions ouvertes et des lignes d'expression libre, ont également été une ressource précieuse pour récolter des données plus qualitatives sur l'image que ces enfants et jeunes adultes ont du territoire. Certaines remarques et anecdotes nous ont en effet permis de préciser notre propos concernant les images et représentations de la région.

Entretiens semi-directifs

Ce rapport est également une synthèse des nombreux entretiens semi-directifs individualisés que nous avons réalisés. Nous avons élaboré à l'avance une liste de thèmes⁹ à aborder dans un ordre aléatoire avec la personne entretenue. Des questions ont pu être ajoutées si elles semblaient pertinentes selon la fonction, l'occupation, l'âge, etc. de la personne interrogée. Le principe était de les laisser s'exprimer le plus librement possible et avoir recours à leurs propres modalités discursives.

Dans la mesure où elle complète le travail quantitatif par un discours plus précis et élaboré, cette méthode de collecte d'informations orales s'est révélée particulièrement pertinente. Le contact direct permet en effet une plus grande personnification du travail d'étude et donne l'assurance de données fiables, bien que plus difficiles à agréger.

Nous avons interrogé 84 personnes depuis le début de l'enquête ; 48 d'entre elles l'ont été au cours de la deuxième phase. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur disponibilité, de leur âge et statut socio-professionnel (actifs ou retraités, bénévoles d'associations...). Les entretiens ont duré de vingt minutes à trois heures pour les plus longs.

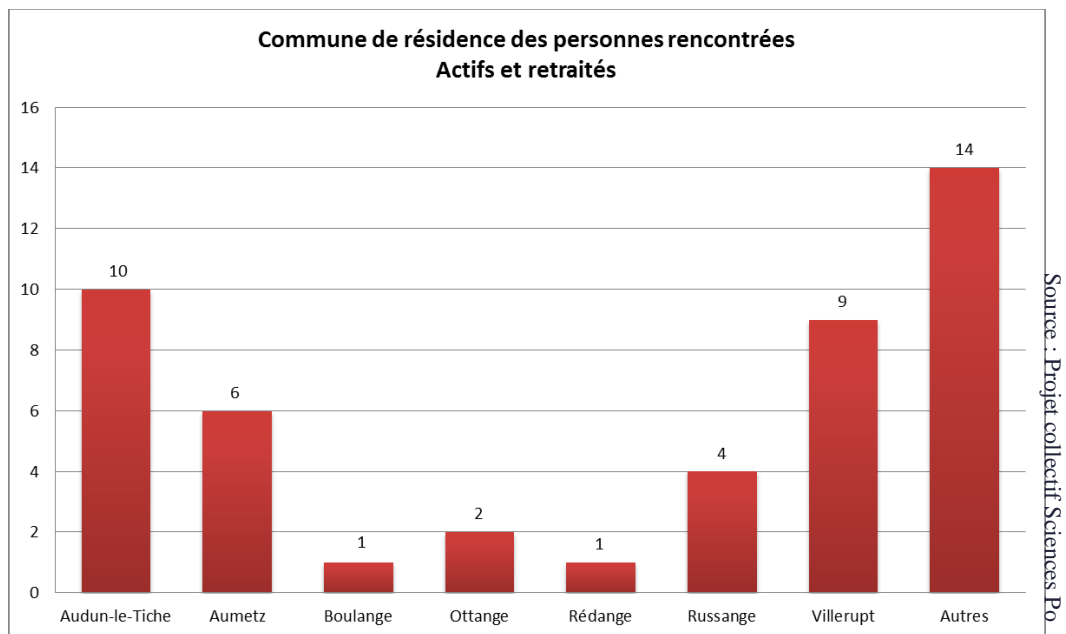
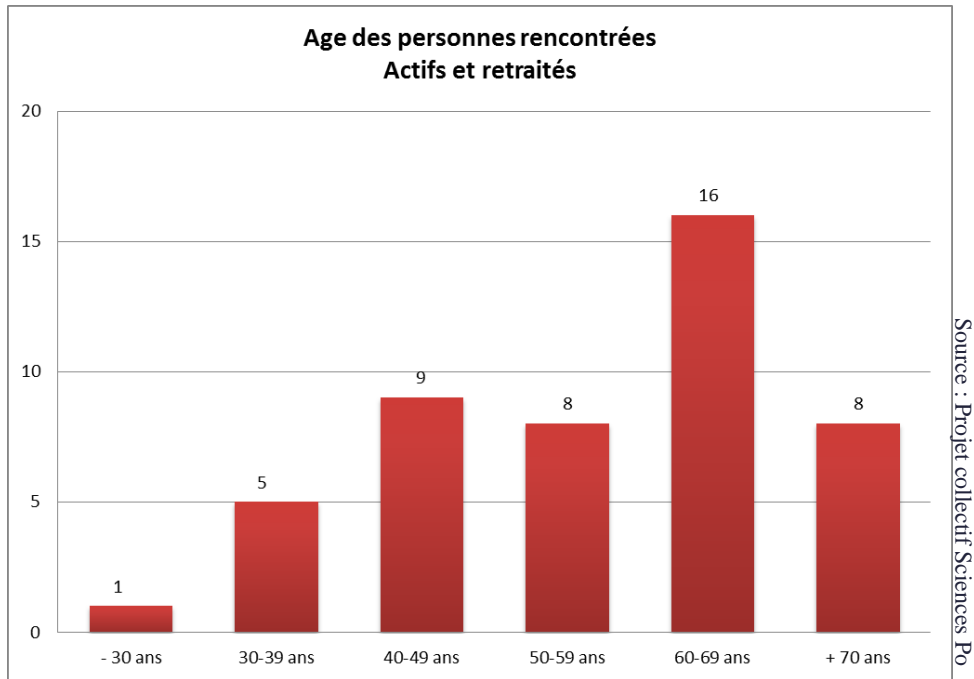
⁷ cf. annexes 5, 6, 7 et 8

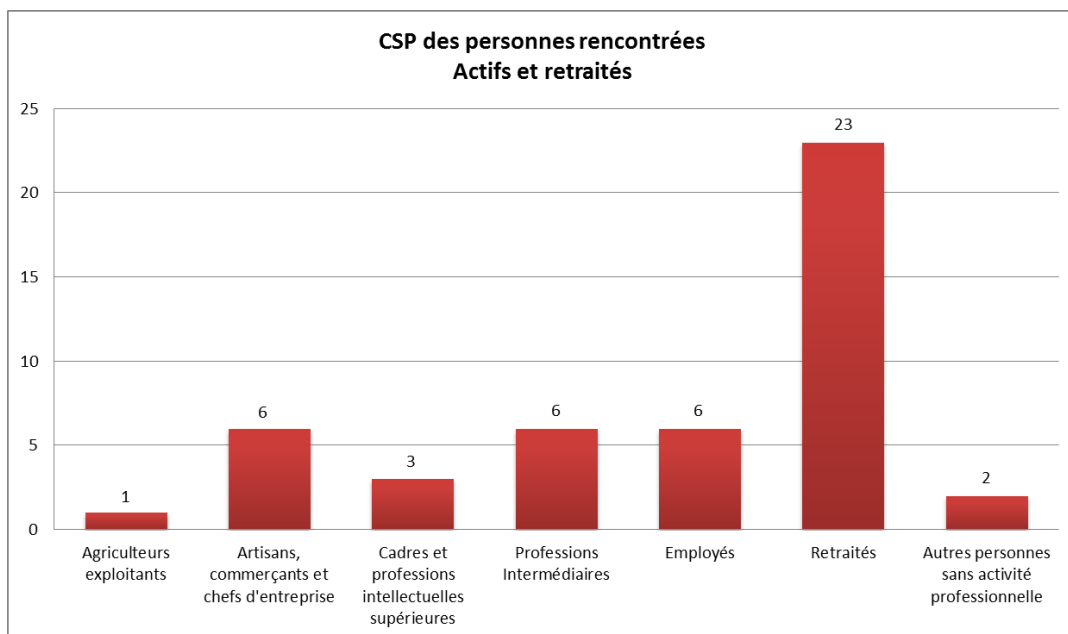
⁸ Toutes les données ont par la suite été agglomérées et traitées avec le logiciel Excel.

⁹ cf. annexe 9

Ils ont tous été retranscrits *a posteriori* pour procéder à une analyse minutieuse du discours. Une grille analytique a été réalisée pour classer les informations selon nos trois axes d'étude, à savoir logement/environnement, emploi/formation et culture/loisirs.

Graphiques 5, 6 et 7





PARTIE I : REPENSER LA CCPHVA DANS L'ESPACE

TRANSFRONTALIER

Le projet d'aménagement de l'OIN Alzette-Belval requiert, à la fois pour son élaboration et son application, une connaissance approfondie des habitudes de la population. Le développement de la zone n'a pas vocation à les bouleverser en faisant table rase, mais à les soutenir et/ou les accompagner d'alternatives cohérentes et réalistes susceptibles d'être investies par les habitants. En ceci, il nous a paru cohérent de questionner aussi bien l'utilisation de l'espace (en termes d'activités pratiquées, de lieux fréquentés, de distances parcourues) que les représentations, les images, voire les idées reçues qui animent cet usage. Car si les questions ciblées font apparaître une trame spatiale précise, le discours libre révèle fréquemment une conception quelque peu infléchie, idéalisée de cette trame.

A ce titre, le Luxembourg tient une place prépondérante, presque automatique et répétitive dans les réflexions personnelles et collectives – ceci à plusieurs égards (proximité géographique, part des actifs de la communauté de communes y travaillant, importance des flux transfrontaliers qui traversent le territoire, dynamisme économique et urbain du côté luxembourgeois...). Toutefois, **il serait erroné**, à la lumière des personnes interrogées, **de considérer le Luxembourg comme le vecteur principal de l'ensemble des activités de la population**. Au contraire, le bassin thionvillois constitue un véritable pôle d'attraction, quels que soient l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le service recherché. Esch-sur-Alzette et Luxembourg-Ville suscitent des mobilités plus spécifiques et limitées. Les relations transfrontalières sont donc beaucoup plus complexes et reposent sur des représentations (culturelles plus particulièrement) révélatrices d'un certain déséquilibre.

A. UNE UTILISATION EVIDENTE ET NATURELLE DES CENTRES URBAINS :

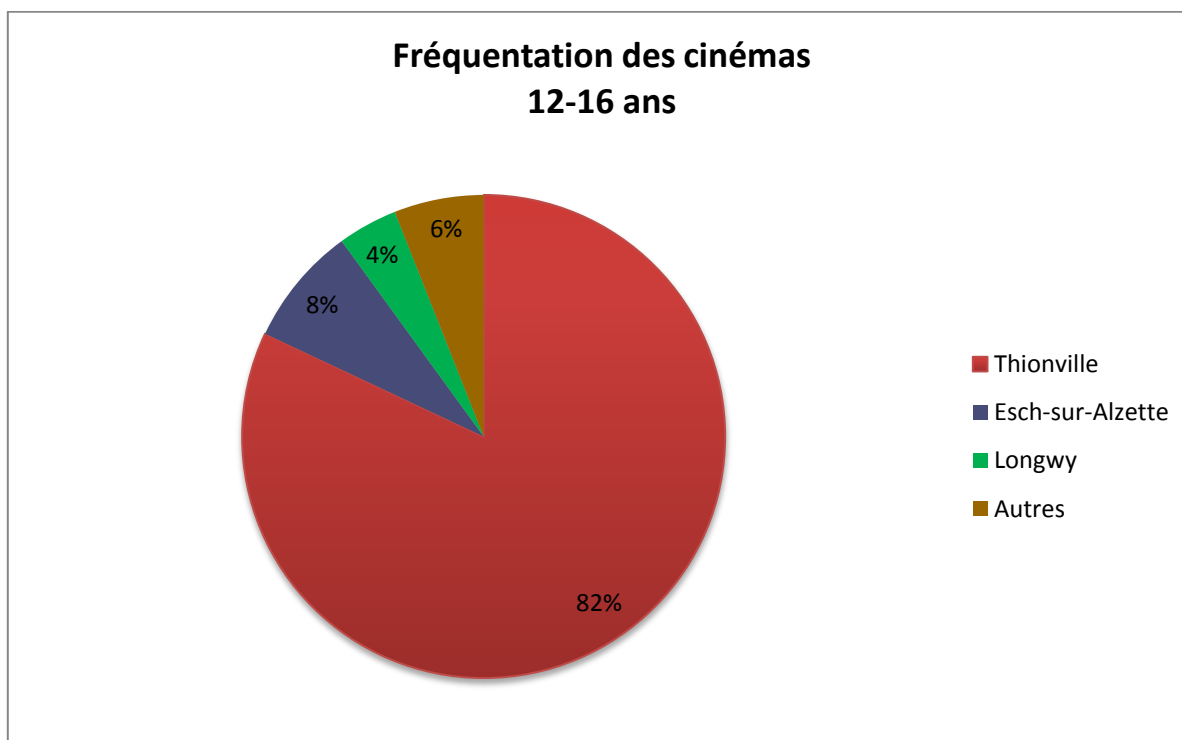
L'ATTRAIT DE THIONVILLE

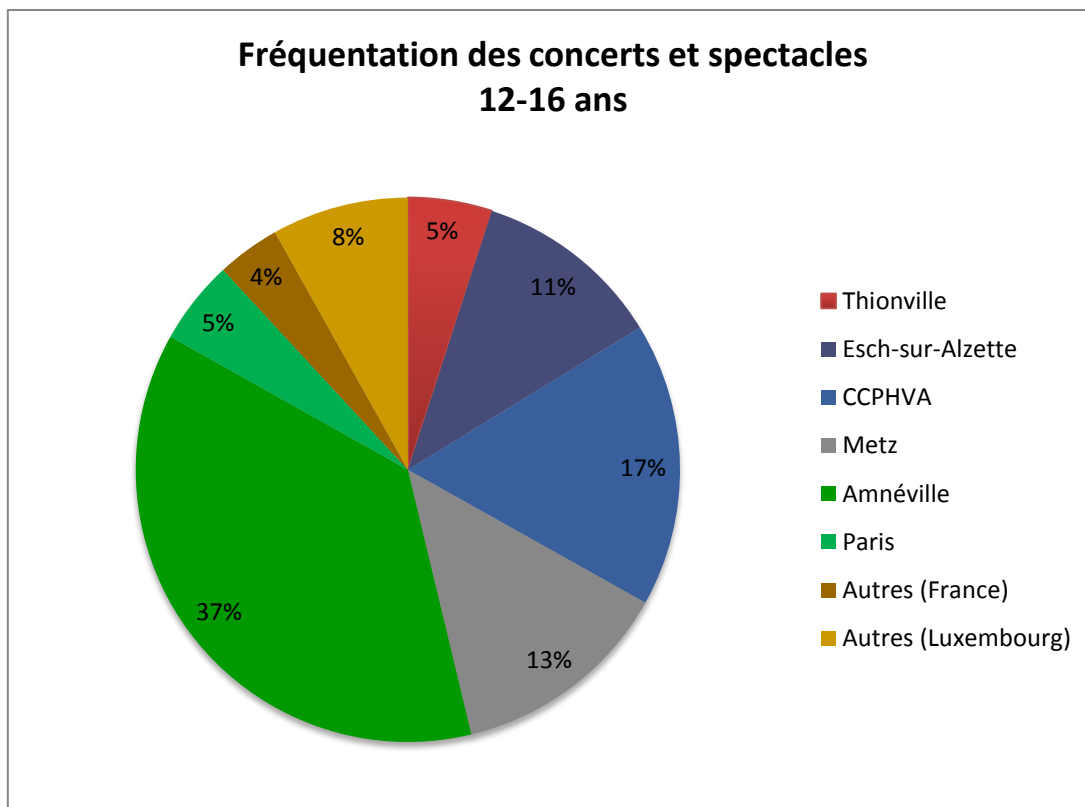
Les questionnaires administrés aux 12-25 ans, ainsi que les entretiens semi-directifs conduits auprès d'actifs et de retraités, ont fait apparaître le sillon mosellan comme un épice centre majeur au quotidien. C'est Thionville et son agglomération, plus particulièrement, qui concentrent l'essentiel des activités, celles-ci pouvant occasionnellement s'étendre jusqu'à

Amnéville et Metz. Les habitants de la communauté de communes s’y rendent naturellement pour trouver tous les biens et services indisponibles dans le Pays Haut.

Ainsi, en ce qui concerne les sorties au cinéma (*graphique 8*), 82% des 12-16 ans interrogés disent se diriger à Thionville, en grande majorité au complexe Kinépolis, au détriment de Belval à Esch-sur-Alzette (géographiquement plus proche) ou de l’Utopolis de Longwy (à équidistance de Thionville). Quant aux sorties plus exceptionnelles, comme les concerts et spectacles (*graphique 9*), 37% des enquêtés se déplacent jusqu’au Galaxie d’Amnéville, puis 15% jusqu’aux salles de la capitale lorraine, confirmant l’attrait de l’axe Thionville-Metz pour ce genre d’activités. La catégorie d’âge des 16-25 ans présente également les mêmes préférences, fréquentant jusqu’à 93% les cinémas de Thionville et à 53% la scène amnévilloise. Etant pour la plupart scolarisés dans des lycées de Thionville ou y suivant une formation, avec l’influence d’un réseau de connaissances qui se construit autour de leur établissement, il s’avère pour eux plus évident de s’y divertir.

Graphiques 8 et 9





Autres : Volmerange-les-Mines, Yutz, Joeuf, Hayange, Nancy, Trèves, La Rochelle

Il en va de même pour les actifs et retraités que nous avons rencontrés, pour lesquels le manque de projections en version française et les programmations événementielles différentes (culturellement) de celles proposées en France constituent un frein à une fréquentation plus soutenue de ces équipements au Luxembourg. D'une façon générale, **ce sont toutes les activités de loisirs requérant un certain degré d'encadrement, de communication et de contact avec la population qui s'effectuent avant tout du côté français**, comme le laisse entendre une habitante d'Audun-le-Tiche :

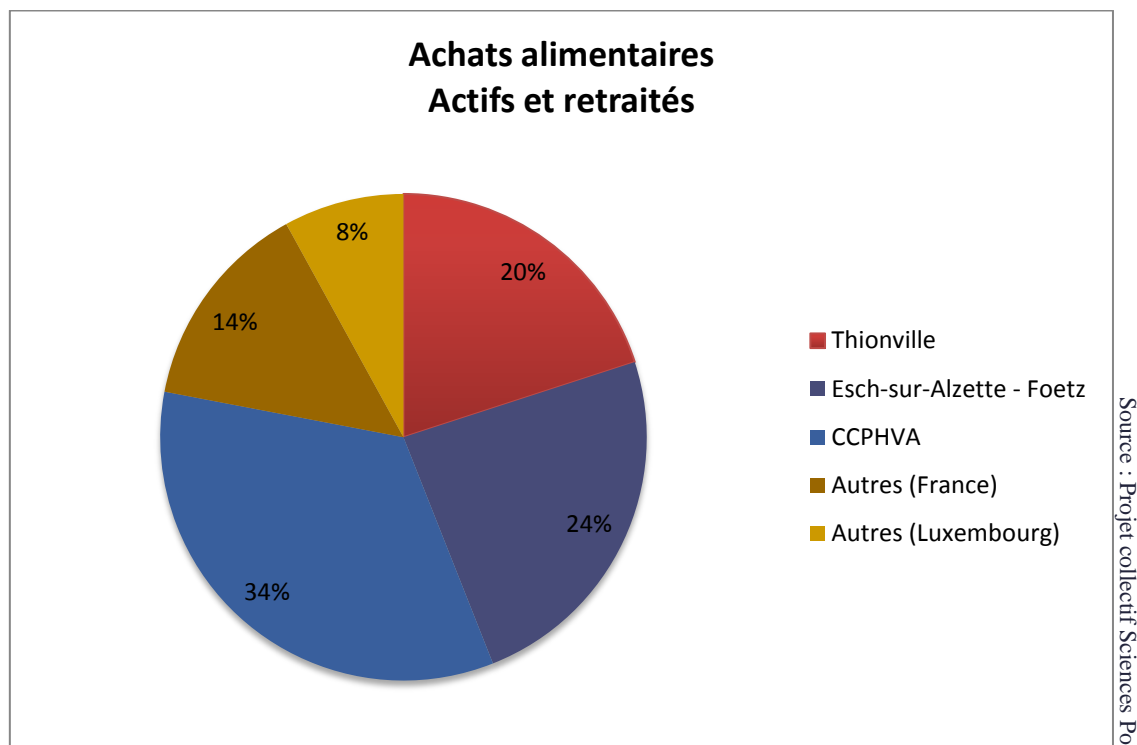
C'est drôle, parce qu'avec le Luxembourg, on a un cinéma tout près, c'est encore plus vrai à Rédange, on peut y aller à pied, mais on n'y va pas, on n'a pas l'habitude de passer la frontière pour les loisirs.

Ces habitudes se vérifient aussi pour tous les achats liés à la consommation courante, tels que l'alimentaire. Car si ce genre d'achats ne relève pas d'une activité qu'on pourrait qualifier de socialisante, ils se réalisent très souvent dans le cadre d'un déplacement connexe, lié à des obligations quotidiennes (aller chercher les enfants à l'école, avoir un rendez-vous chez le médecin ou une démarche administrative à remplir...). C'est dans ce contexte que se

forment des habitudes de consommation bien spécifiques, comme l'explique cette même habitante d'Audun-le-Tiche :

Pour l'alimentaire, je vais au Carrefour [d'Audun-le-Tiche]. Mais pour le reste, c'est Thionville. J'ai l'habitude, je connais bien Thionville, j'y ai fait le lycée. Pour les médecins, il n'y a pas de spécialistes ici (à part le dentiste), donc c'est à Thionville. Tout ce qui est administratif plus poussé, c'est Thionville ou Hayange. J'utilise très peu la zone commerciale d'ici, excepté pour l'alimentaire, parce que je trouve ça plus pratique. Mais si j'allais plus régulièrement à Thionville – j'y vais une à deux fois par semaine –, je pense que je m'organiserais pour faire mes courses alimentaires sur Thionville. [...] Je connais mal Esch en plus, je n'y vais pas souvent. Quand j'ai besoin de quelque chose et que je n'ai pas envie d'aller à Thionville, je vais à Esch.

Graphique 10



Autres : Longwy, Mont-Saint-Martin, Fameck, Fontoy, Luxembourg-Ville, Schifflange, Kayl

La définition du sillon mosellan comme le bassin de vie de la population de la CCPHVA, bien que motivée par des nécessités pratiques, s'explique donc grandement par des comportements et des représentations acquis bien plus en amont, dès le plus jeune âge. La questionnant sur les sorties scolaires de ses enfants, elle répond :

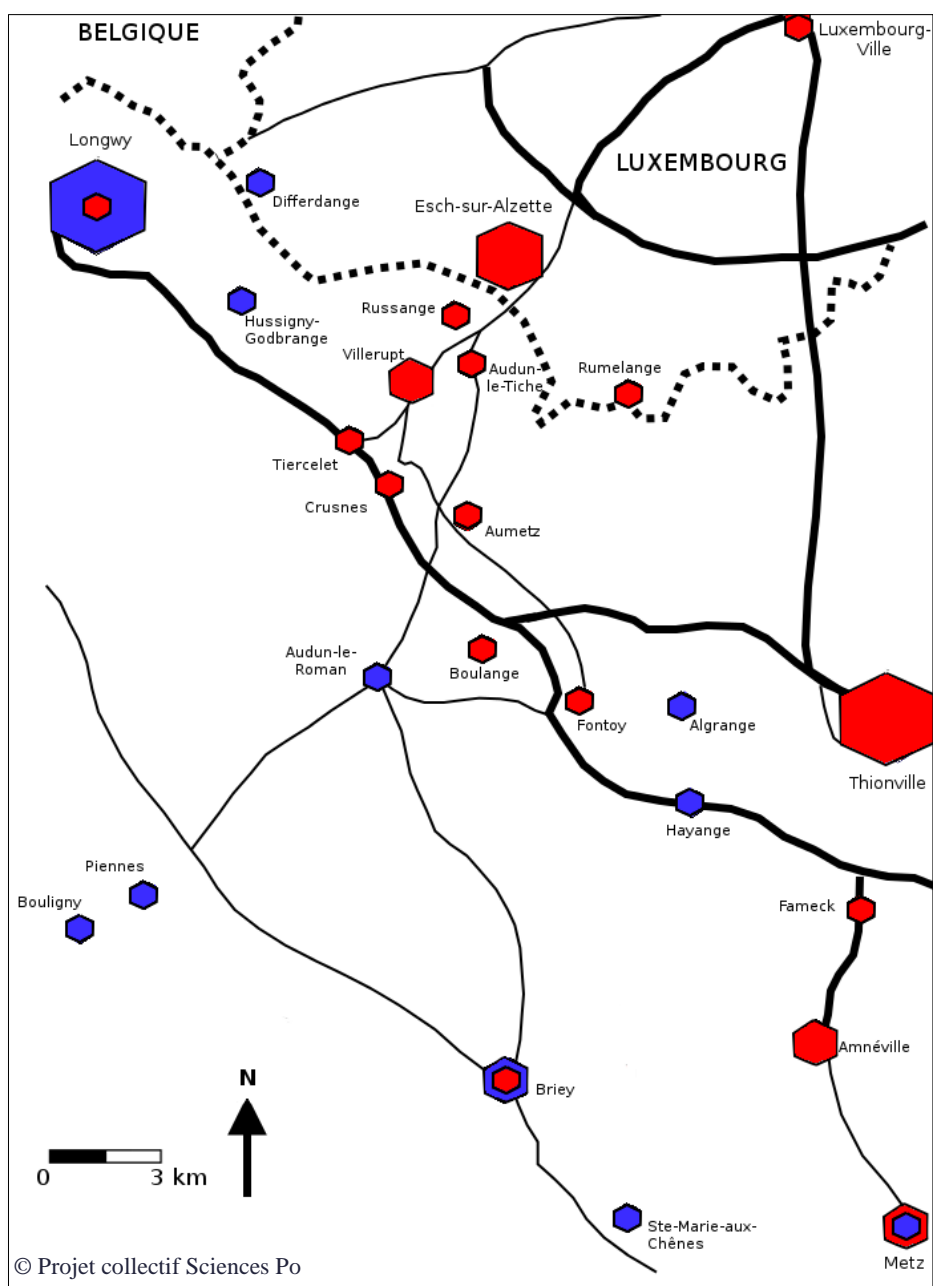
Assez bizarrement, ils ne vont pas à Esch, ils ne vont pas au Luxembourg, et pourtant Dieu sait qu'il y a des choses à voir. Jamais, jamais au Luxembourg. Moi, j'ai des fils qui sont allés une semaine à Loudun, une semaine à Birkenfeld. Au niveau des sorties

culturelles, il y a l'Arsenal à Metz, une carrière géologique à Metz, le salon du livre à Metz... Oui, à Metz, ils y vont beaucoup.

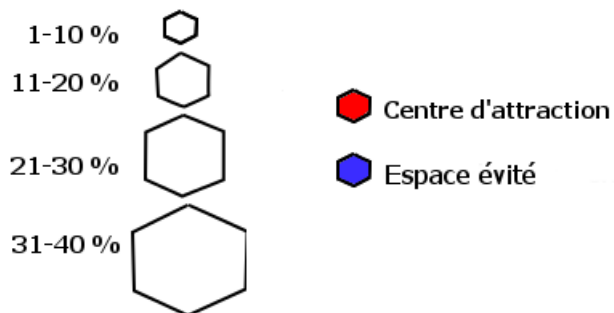
Inconsciemment ou non, l'école conditionne les mobilités des plus jeunes vers un espace considéré comme familier, culturellement proche, entretenant ainsi une frontière qui, malgré les flux qui la traversent, reste présente.

De ce fait, **le sillon mosellan s'impose en quelque sorte comme un axe exclusif, non seulement vis-à-vis du Luxembourg, mais également du reste du territoire lorrain.** Les questionnaires, et plus encore les cartes mentales élaborées au cours des entretiens, nous ont en effet permis d'établir une délimitation nette entre « deux Lorraine » : l'une, à l'est d'une ligne Esch-sur-Alzette/Thionville/Metz, fréquemment utilisée par les habitants de la communauté de communes ; l'autre, à l'ouest de cette ligne, au contraire délaissée. Cette rupture pratique, révélée par la confrontation des enquêtés à leur usage concret du territoire, correspond point par point à la séparation administrative entre Moselle et Meurthe-et-Moselle et à la frontière historique entre Lorraine française et Lorraine annexée par l'Allemagne. Comme nous l'avons évoqué dans notre rapport intermédiaire, cette rivalité perdue encore dans les esprits, de manière presque exacerbée dans cette communauté de communes interdépartementale. En revanche, les effets concrets de cette incompatibilité géographique, politique et historique ne nous étaient pas apparus de manière aussi franche durant la première phase de notre étude. Quelle que soit la commune de résidence des actifs et retraités interrogés (mosellane ou meurthe-et-mosellane), le constat d'un Nord meurthe-et-mosellan dégradé, voire dévasté, et donc inattiratif, est une constante dans le discours.

Carte 1 : Une population tournée vers le bassin thionvillois



Intensité de réponse (en % des réponses)



La ville de Longwy paie en grande partie les frais de l'image d'une zone en crise, incapable de rebondir suite au démantèlement de l'industrie sidérurgique. Malgré la présence d'équipements similaires (zone commerciale du Pôle Européen de Développement, complexe de cinéma Utopolis) et de services manquants au sein de la CCPHVA (médecins spécialistes), Thionville reste la destination privilégiée. Encore une fois, nombreux sont ceux qui ne parviennent pas à expliquer cette préférence, presque innée, naturellement induite. Un agent municipal de Villerupt nous confie :

Longwy, ça ne m'a pas attiré du tout. Ils ont fait une très belle zone industrielle derrière Auchan, mais la commune même... On s'est promenés plusieurs fois et puis... Le dimanche, le seul jour où je peux sortir, c'est mort, il n'y a rien, la même chose qu'à Villerupt. Alors que quand vous allez à Metz, il y a les bords de la Moselle, vous pouvez vous promener, il y a quelque chose.

Un professeur au collège d'Aumetz, originaire de Champagne, commente :

On ne va jamais à Longwy, en Meurthe-et-Moselle. C'est une ville de la même taille [que Thionville], les mêmes activités culturelles, et on n'y va pas. Je n'aime pas trop. C'est une ville très triste. Ça a énormément souffert. Idem pour Briey.

Un autre professeur explique :

Par exemple, Longwy, ça ne me plaît pas. Nous, ici, on a tendance à aller de l'autre côté. Ce n'est pas parce que c'est la Meurthe-et-Moselle, c'est comme ça... Même pour les rendez-vous chez les médecins, on n'a pas le réflexe d'aller chercher sur le secteur là-haut.

Si les représentations convergent, il convient toutefois de nuancer leur expression dans les activités quotidiennes des habitants de la communauté de communes. Si ceux résidant dans les communes du « 57 » maintiennent une préférence quasi-parfaite pour la partie mosellane, ceux habitant Villerupt et Thil se rendent bien plus souvent dans le Nord meurthe-et-mosellan, que ce soit pour des courses, des promenades en forêt et autres activités de plein air, ou pour des rencontres. La mobilité de ces habitants s'étend même parfois jusqu'en Belgique, ce que nous n'avons pas observé chez la population résidant en Moselle.

B. DES MOBILITES SELECTIVES ET OPPORTUNISTES : LE LUXEMBOURG

L'usage quasi-exclusif de l'axe Thionville-Metz implique des déplacements beaucoup plus ciblés vers le Luxembourg. Outre les mobilités pendulaires qui animent quotidiennement le Pays Haut, **les flux en direction du Luxembourg se restreignent à un nombre limité de biens et de services recherchés**. L'essence et les cigarettes figurent naturellement parmi les principales motivations de ces déplacements dans la zone frontalière, mais ce n'est pas tout. Une série d'activités plus occasionnelles semble davantage se pratiquer de l'autre côté de la frontière. C'est le cas du shopping, des sorties au restaurant et des promenades dans les parcs et jardins urbains. Le Luxembourg occupe un rang de modèle à suivre pour de nombreux habitants de la communauté de communes, conscients de la dépendance de leur territoire vis-à-vis d'un Etat où tout est mieux conçu, mieux aménagé, de meilleure qualité. Comme l'indique un retraité de la sidérurgie résidant à Audun-le-Tiche :

Sans le Luxembourg comme voisin, Audun ne serait pas la même : les communes aux alentours seraient pauvres, il n'y aurait rien. [...] On nous le fait souvent remarquer. « Vous avez une bonne retraite parce que vous avez travaillé au Luxembourg. » Nos voisins sont conscients de la situation. Parfois, ils regrettent d'avoir choisi de rester en France.

La réussite de certains frontaliers, parfois ostensible, suggère à l'ensemble de la population l'image d'un pays d'opulence et d'opportunités à saisir. La consommation permet de s'en rapprocher et devient de ce fait le moteur de certaines mobilités.

Il n'est donc pas rare de constater que la population de la CCPHVA tend à se déplacer à Esch-sur-Alzette ou Luxembourg-Ville pour les achats de vêtements, les sorties au restaurant et d'autres types d'activités que l'on pourrait qualifier « de plus haut standing » et d'affichage. Une lycéenne de 18 ans d'Aumetz nous explique pourquoi elle se rend au Luxembourg :

Vu que c'est plus près, je vais plus souvent au Luxembourg qu'ailleurs pour faire les boutiques. Je préfère y aller plutôt qu'à Metz, il y a plus de choses et c'est plus près. Et je ne sais pas, mais c'est le Luxembourg, c'est toujours mieux en général au Luxembourg.

De quoi saisir un peu de « rêve luxembourgeois », comme semble penser une bénévole associative de Russange :

Ce n'est pas le grand luxe à Russange. Quand on est allé de l'autre côté...

La recherche de la qualité justifie bien souvent les déplacements dans des espaces verts ou des piscines au Luxembourg. Le Parc Animalier Escher Déierepark, le Parc Municipal Gaalgebierg de Esch-sur-Alzette, le Parc Merveilleux de Bettembourg, ainsi que les nombreux jardins de la capitale, sont régulièrement cités comme des destinations de promenade le week-end, de même que la piscine d'Esch-sur-Alzette fait l'objet des faveurs de la population frontalière, qui regrette la vétusté de celle de Villerupt, la seule à desservir l'ensemble de la communauté de communes. Une habitante d'Audun-le-Tiche s'en amuse :

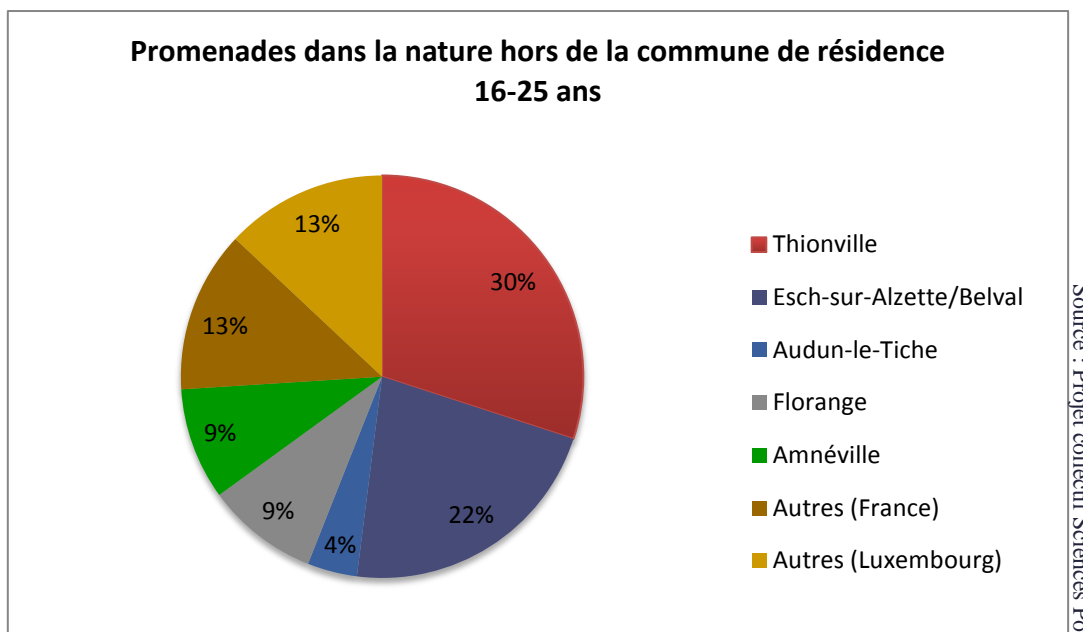
La piscine de Villerupt ? Ah non. Vous oubliez. Elle est vieille, elle est froide, l'hygiène n'est pas top. Pour dire, j'y allais quand j'étais à l'école, j'ai 48 ans maintenant : elle doit avoir 30, 35 ans.

Une habitante de Rédange raconte :

A Esch, il y a un toboggan, une piscine extérieure chauffée, des jeux quand vous en demandez, pas de problèmes de vols. On est à l'aise pour se changer ou pour changer nos enfants, on n'a pas à guetter nos affaires pour qu'elles ne tombent pas, les bancs ne sont pas minuscules...

Les statistiques dont nous disposons pour les 16-25 ans (*graphique 11*) indiquent à ce titre une tendance assez forte, avec près de 35% d'entre eux utilisant les espaces verts luxembourgeois.

Graphique 11



Autres (Luxembourg) : Luxembourg-Ville, Bettembourg

Mais comme mentionné précédemment, ce genre d'activités n'engage pas une sociabilité trop importante. Passer une demi-journée dans un parc, un centre commercial ou une piscine n'implique pas de maîtriser le luxembourgeois et de dialoguer avec la population du Grand-Duché, comme le supposeraient participer à un club de lecture ou jouer dans une équipe de football. En ce sens, les habitudes de consommation des habitants de la communauté de communes s'apparentent à des comportements opportunistes, car tirant la majorité de leurs revenus du Luxembourg pour n'y dépenser qu'une partie bien définie. Il s'agit avant tout de consommer sur le territoire plutôt que de s'y investir.

Peut-être est-ce dû à la crise économique actuelle qui frappe également le Luxembourg. Le Pays Haut prend malgré lui conscience de la fragilité d'un modèle basé sur le « tout Luxembourg ». Le chômage affecte un grand nombre de travailleurs frontaliers français, qui occupent pour la plupart des postes de travail sensibles aux conjonctures économiques (vente, services aux entreprises, industrie...) ¹⁰. Le renforcement de nouvelles barrières à l'entrée pour le travail intérimaire (maîtrise du luxembourgeois, exigences de

¹⁰ MOREAU Gérard et HOUNYEME Gilles, Une réévaluation du travail frontalier lorrain au Luxembourg : l'apport de données longitudinales, INSEE Lorraine, n°194-195, décembre 2009

formation et de spécialisation) rend l'accès, et surtout le maintien dans le marché du travail luxembourgeois, particulièrement difficiles. Toutes les catégories d'âge le ressentent, les actifs sans doute plus que les autres, menacés par la « préférence nationale » des employeurs luxembourgeois. C'est désormais la perception d'un **modèle au plafond de verre**, l'idée d'un âge d'or révolu qui s'installent dans les esprits. Une Villeruptienne travaillant dans le secteur de la vente au Luxembourg exprime son inquiétude en ces termes :

Ce qui bloque au Luxembourg, c'est la langue. Ils sont très racistes, germanisés. Moi, j'y travaille, mais les chefs, c'est obligatoirement des Luxembourgeois. Ils vous prennent de haut. Même les vieux Luxembourgeois, ils vous prennent de haut, ils parlent dans leur langue. J'ai l'impression qu'on est leurs Arabes. Moi, maintenant, je me sens l'Arabe du Luxembourg. C'est horrible d'en arriver là. Ils sont considérés comme un pays francophone, alors ils parlent français. Le luxembourgeois, c'est un patois, une langue parlée. Leur grammaire, elle a été inventée il y a vingt ans, à peine.

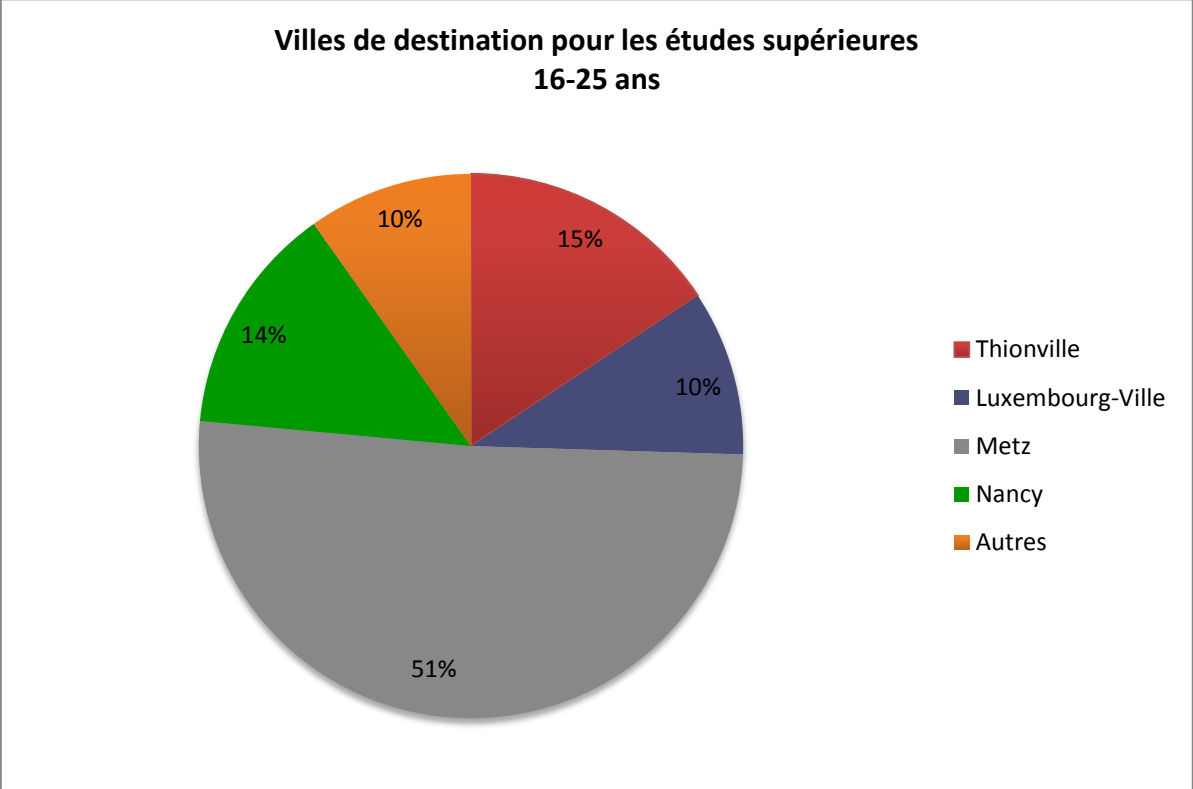
Des discours similaires se développent : l'idée d'une exploitation des Français par les Luxembourgeois, des sentiments de méfiance envers la main qui nourrit mais qui reprend. Les risques de fracture entre les populations des deux côtés de la frontière sont réels, d'autant plus avec l'arrivée massive de Portugais depuis le Luxembourg, qui donne l'impression de rejeter en France ceux dont il ne veut pas ou plus. Le Grand-Duché, de plus en plus perçu comme une corne d'abondance qui s'assèche, suscite donc des sentiments ambivalents auprès de la population de la CCPHVA.

C. INVESTIR QUEL TERRITOIRE ? SE FORMER EN FRANCE, TRAVAILLER AU LUXEMBOURG

Le phénomène de sélection des territoires selon les besoins et en fonction des barrières culturelles existantes ne se vérifie pas uniquement pour les activités qu'on pourrait qualifier de courantes. La population jeune de la communauté de communes semble privilégier l'axe mosellan également en termes d'études supérieures et de formation (*graphique 12*). Les 16-25 ans interrogés songent à 75% à s'orienter vers des cursus de trois ans maximum (*graphique 13*), du type licence, DUT, BTS ou DEUG, majoritairement proposés dans la capitale régionale (*graphique 14*). A titre d'exemples, les lycéens mentionnent fréquemment l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de Metz-Thionville, le BTS comptabilité du lycée Colbert de Thionville, les BTS hôtellerie-restauration ou communication de Metz et

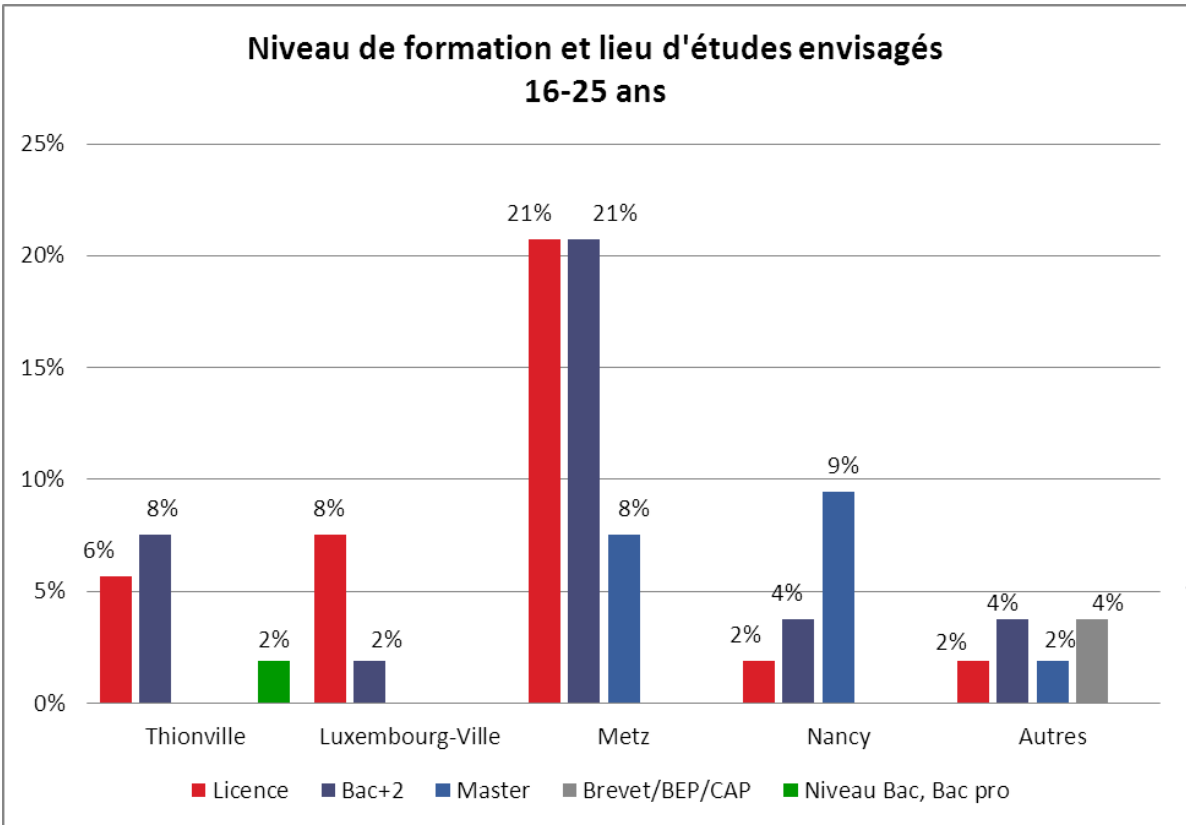
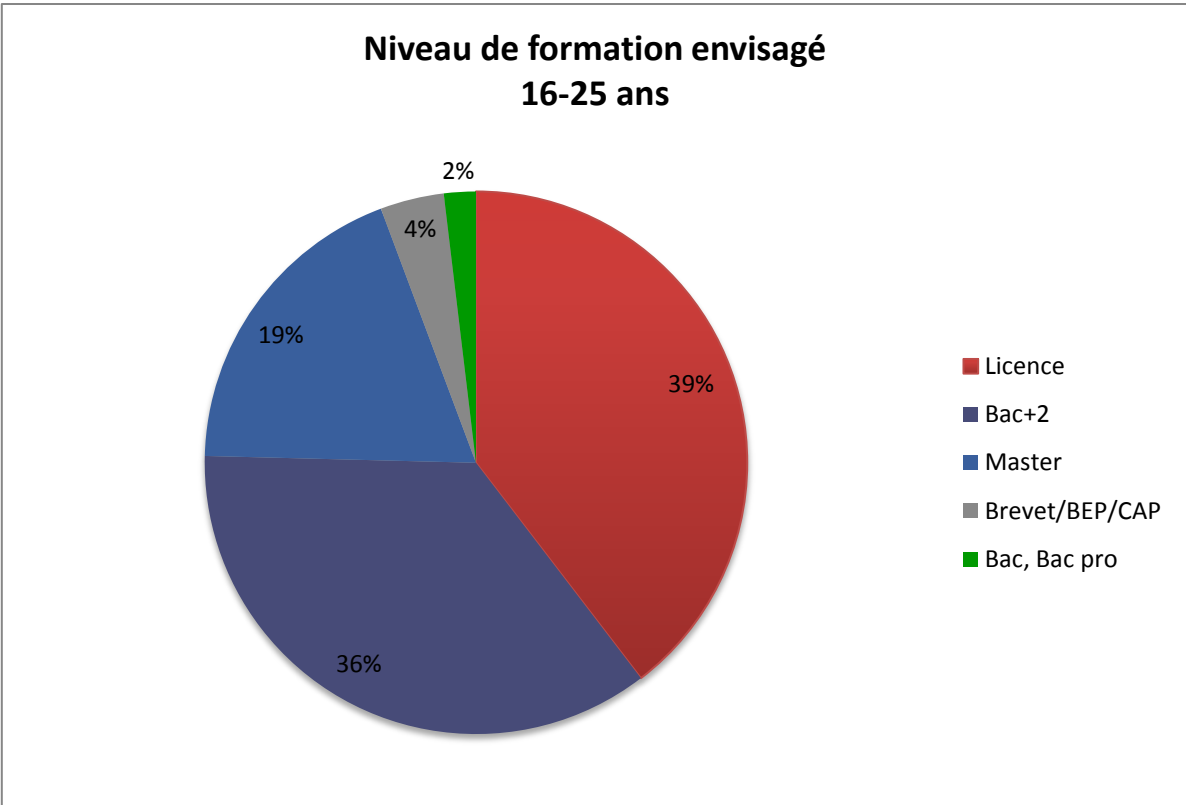
Thionville, ou encore les cursus Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de Metz et Nancy, comme étant des débouchés universitaires visés. Dans la mesure où 50% de ces jeunes adultes envisagent de trouver du travail au Luxembourg, la préférence accordée aux secteurs embauchant de nombreux frontaliers français (plus particulièrement les soins infirmiers et l'hôtellerie-restauration) n'est pas une surprise.

Graphiques 12, 13 et 14



Source : Projet collectif Sciences Po

Autres : Longwy, Yutz, Ottange, Algrange, Levallois-Perret



Autres : Longwy, Yutz, Ottange, Algrange, Levallois-Perret

Compte tenu de l'importance du Luxembourg dans les perspectives de carrières professionnelles, il est en revanche plus étonnant qu'il ne constitue pas une option davantage plébiscitée par les lycéens en termes d'études supérieures. La manière la plus efficace de s'adapter à un marché du travail serait en effet de suivre les formations qui lui sont spécifiques. Si la proximité géographique constitue pour eux (à 35,3%) l'atout principal d'un cursus au Luxembourg, les barrières culturelles s'interposent (à 52,2%) comme l'obstacle majeur à une mobilité universitaire de l'autre côté de la frontière. Les raisons de cette « incompatibilité culturelle » avancées par les jeunes de la communauté de communes sont multiples, mais semblent se regrouper autour de deux craintes : celles d'un rythme universitaire plus soutenu qu'en France et d'un enseignement multilingue (français/anglais/allemand) hors de portée de la majorité des élèves français de niveau baccalauréat. L'université luxembourgeoise porte ainsi l'image d'une institution élitiste et inaccessible aux frontaliers, un sentiment qui sort sans doute renforcé suite à l'introduction en 2010 d'une clause de résidence pour l'octroi des bourses d'études par le Grand-Duché.

Les jeunes adultes ne sont pas les seuls à formuler ce type de réticences. Leurs parents manifestent tout autant les mêmes préoccupations, et il ne serait pas exclu que les craintes des lycéens soient conditionnées par celles de leurs parents. Une habitante d'Audun-le-Tiche explique pourquoi ses enfants étudieront en France :

Moi, c'est simple, ce sera la France de toute manière, pour la bonne et simple raison qu'au Luxembourg – et ils ont sans doute raison –, les études se font en langue française la première année, mais avec une partie en anglais souvent. Et mes enfants ne sont pas assez costauds en anglais pour suivre un cours. Donc ce sera Thionville, Metz ou ailleurs en France s'il le faut.

Les barrières culturelles et linguistiques ne sont pas les seules entraves à une plus grande mobilité universitaire vers le Luxembourg. Les 16-25 ans interrogés placent (à 13%) l'inadaptation de l'offre de formation proposée au Grand-Duché au second rang des raisons pour lesquels ils n'envisagent pas d'y étudier. Une habitante de Rédange qui termine ses études à Thionville nous parle de sa situation personnelle :

De toute façon, les jeunes sont obligés de revenir en France. Mon neveu vit au Luxembourg et a un master en biologie. Il a dû partir à Strasbourg pour faire ses études, car elles n'existent pas au Luxembourg. Il n'y a pas d'écoles de médecine là-bas. Ma fille veut être biologiste aussi et elle ne pourra pas faire ses études au Luxembourg. J'ai voulu y faire mon école d'infirmière, mais c'est sur quatre ans,

alors que c'est trois ans ici, et il faut parler l'allemand et le luxembourgeois. Donc ce n'est pas accessible.

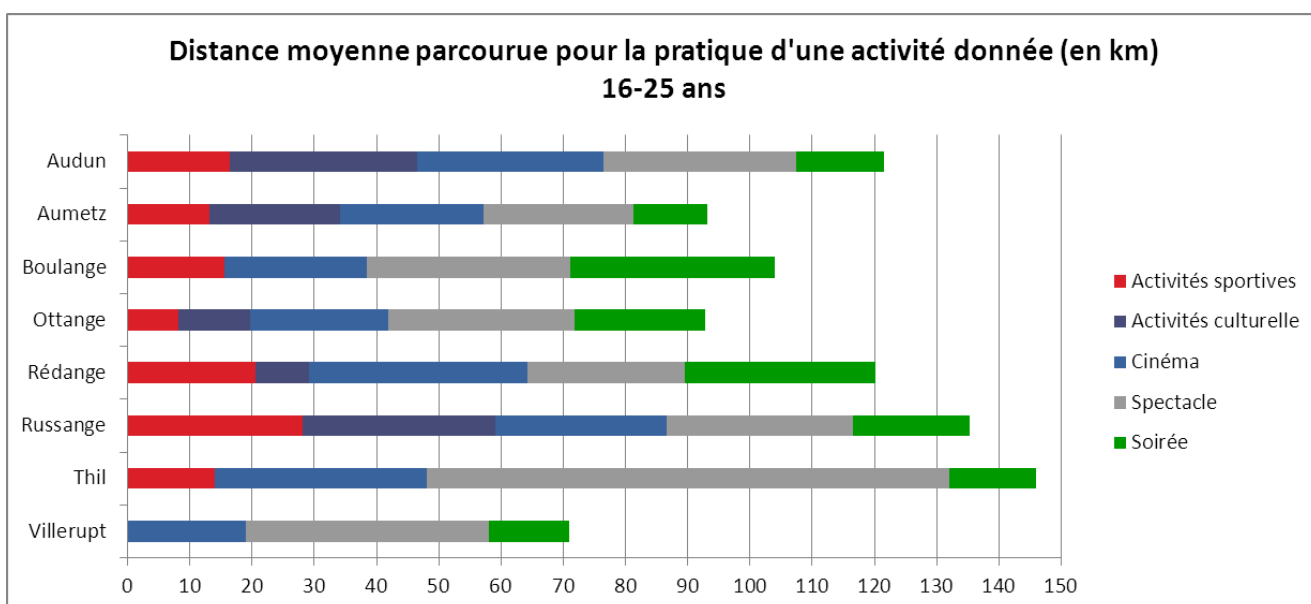
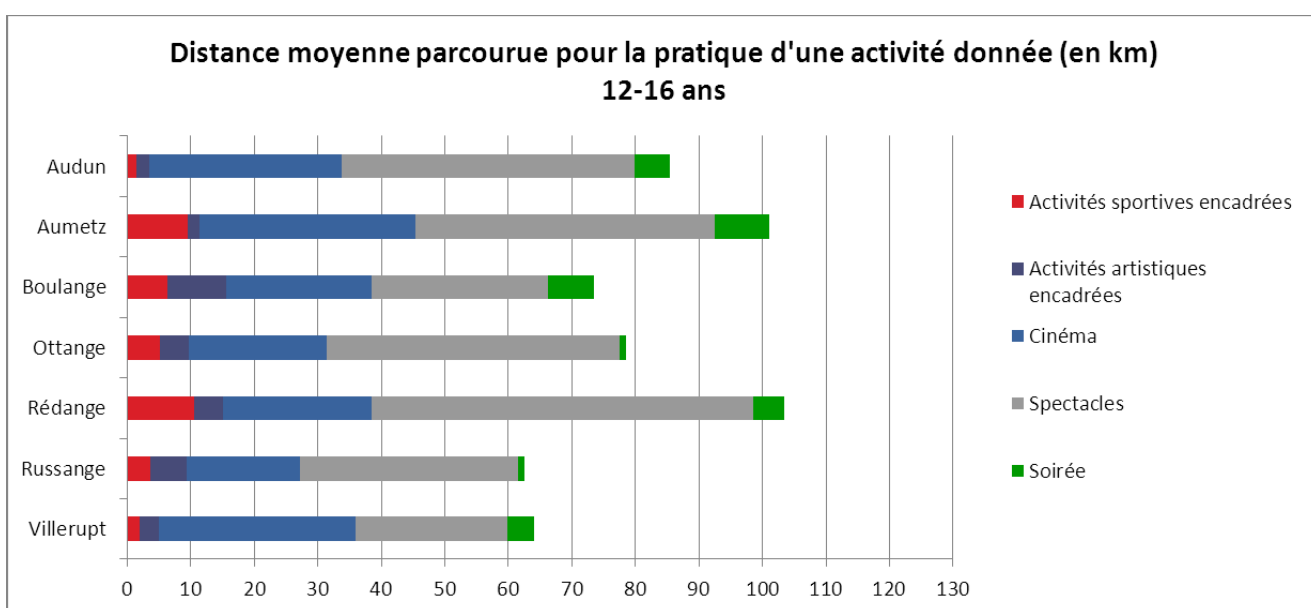
Le Luxembourg, du fait de sa superficie, ne peut bien évidemment accroître et diversifier son offre universitaire que dans une certaine mesure. Il serait vain d'essayer d'agir sur ce point. En revanche, surmonter les différences culturelles et réduire les freins aux ambitions universitaires des jeunes frontaliers français sont des champs d'action tout à fait envisageables. Ceci est d'autant plus crucial que la construction du campus de Belval, à proximité immédiate de la CCPHVA, peut se révéler particulièrement attractive pour des jeunes dans l'obligation de parcourir 30 kilomètres jusqu'à Thionville pour accéder à une offre de formation. Pour cela, il faut donner l'envie aux futurs étudiants de considérer le Pays Haut-Val d'Alzette comme une option universitaire à part entière en l'intégrant au campus de Belval. Pas uniquement en construisant des logements étudiants, qui aggraveraient l'image de cité-dortoir dont souffre déjà la communauté de communes, mais en proposant des services connexes peu disponibles du côté luxembourgeois et dont les étudiants pourraient avoir besoin, tels que de la restauration, des bibliothèques, des espaces de travail, des lieux de détente, avec un réseau de transports suffisants et réguliers pour permettre les mobilités transfrontalières entre et après les cours.

Une gestion intégrée de la zone Alzette-Belval autour de l'idée d'un campus universitaire transfrontalier permettrait non seulement d'introduire des flux à double-sens là où ce sont essentiellement des Français qui se rendent au Luxembourg, de créer une circulation d'étudiants non-originares du territoire dans l'ensemble de la CCPHVA, d'en améliorer l'image à la fois du côté luxembourgeois et auprès des habitants mêmes, et donc à terme de susciter l'intérêt des jeunes Français pour leur lieu d'habitat également sous le prisme des opportunités de formation. La communauté de communes pourrait, grâce à l'université de Belval, profiter du renouvellement cyclique de la population étudiante et du potentiel attractif que sa situation au carrefour de quatre pays constitue pour de jeunes adultes, mais aussi revaloriser ses atouts déjà existants auprès de l'ensemble des Luxembourgeois et des Lorrains grâce à la nouvelle dynamique étudiante.

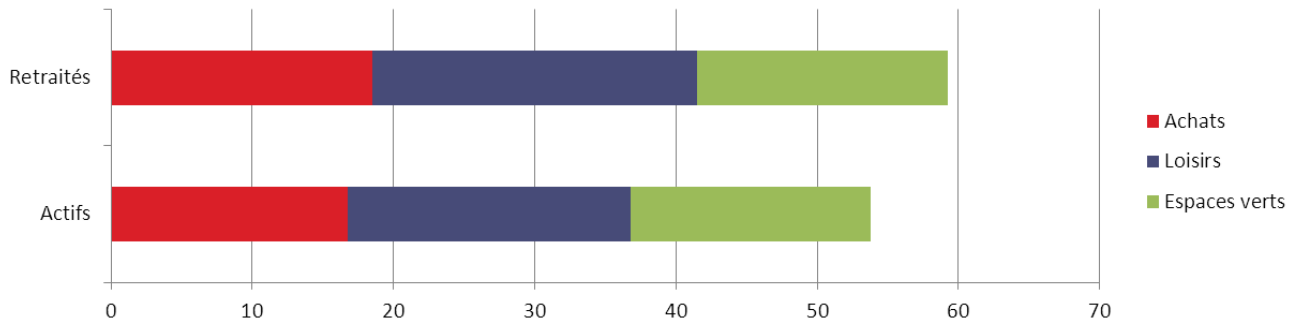
* * *

Au-delà de la répartition territoriale des pratiques et des activités, c'est l'**extrême mobilité des habitants** de la communauté de communes qui est mise en lumière par nos questionnaires et nos entretiens. Quels que soient l'âge des personnes ou la nature des déplacements (*graphiques 15, 16 et 17*), les distances parcourues sont importantes et soulignent une particularité saillante du mode de vie de ces habitants. Cette mobilité, qui se révèle très ancrée dans les habitudes, doit être prise en compte par l'EPA en toile de fond de son futur projet stratégique opérationnel. Il ne s'agit pas de la contredire, mais de proposer des alternatives cohérentes.

Graphiques 15, 16 et 17



**Distance moyenne parcourue pour la pratique d'une activité donnée
(hors-travail, en km)
Actifs et retraités**



Source : Projet collectif Sciences Po

PARTIE II : ADAPTER LES RESSOURCES COMMUNALES A L'USAGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

A. POSER LES BASES D'UNE GOUVERNANCE : INTEGRER LES CLIVAGES

La Communauté de Communes du Pays Haut-Val d'Alzette constitue un ensemble hétérogène et éclaté. La vocation première de tout établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est la réalisation conjointe d'un projet de territoire cohérent intégrant toutes les communes qui y prennent part. Toutefois, bien qu'elle dispose de nombreux atouts, l'intercommunalité du Pays Haut-Val d'Alzette peut encore améliorer sa cohérence interne pour atteindre une coopération plus efficace. Nous l'avons déjà mentionné, la CCPHVA s'étend sur deux départements distincts, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, dont l'histoire et les logiques administratives diffèrent et parfois s'opposent. Ceci ne facilite évidemment pas la coopération entre les communes de part et d'autre de la frontière départementale. Ces clivages trouvent des prolongements au sein de la vie sociale et associative de la communauté de communes, compliquant la réalisation de certains projets :

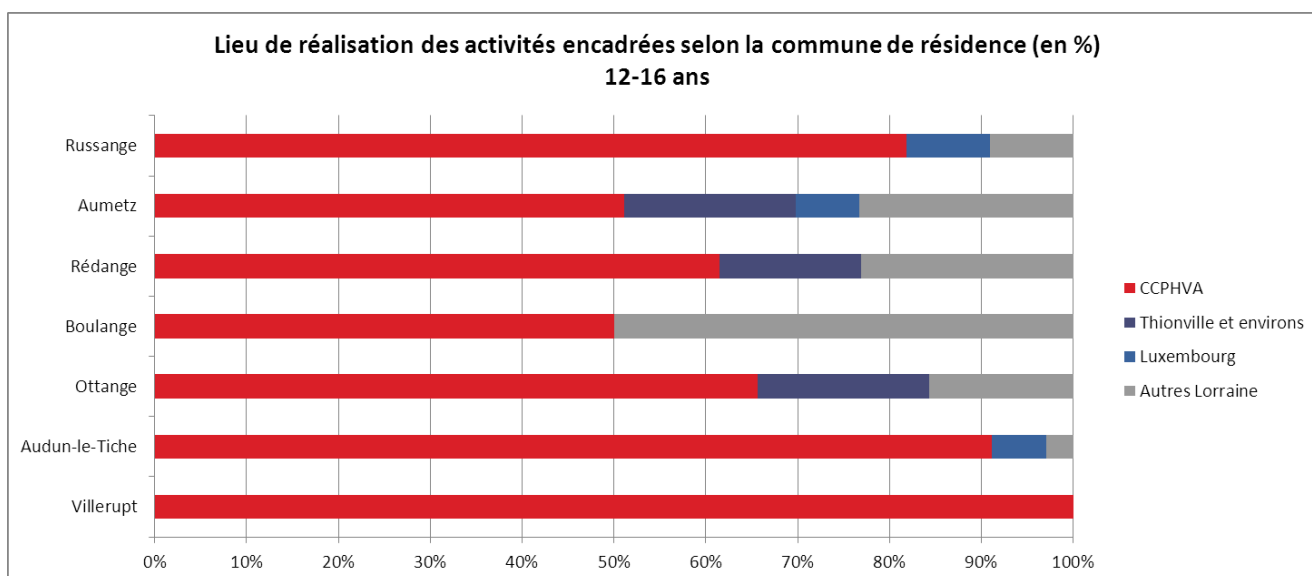
Il y a une autre école à Villerupt, mais pour faire quelque chose avec eux c'est compliqué, car c'est le 54. Ça change, c'est énorme, car la Moselle est un département du code civil local. Même si c'est la France, ce n'est pas les mêmes règles, donc pas les mêmes statuts, pas les mêmes modes de financement. Et il y a toujours eu cette barrière entre 54 et 57, qu'on essaye de faire tomber (une responsable associative).

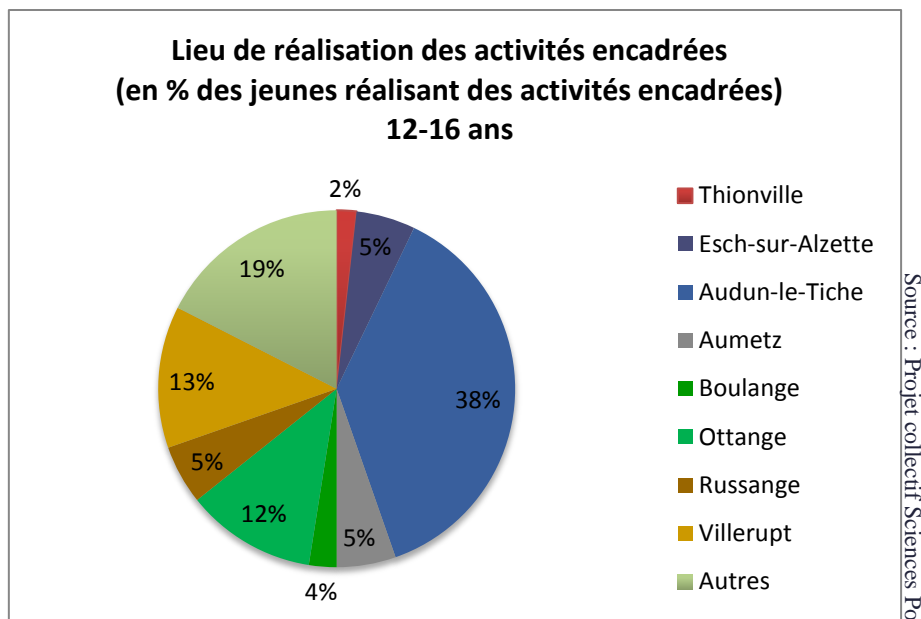
La réalisation de projets communs au sein de l'intercommunalité se heurte à une barrière administrative, mais aussi une barrière psychologique qui persiste entre les deux départements. De manière plus générale, on remarque que les élus ont du mal à raisonner à l'échelle intercommunale et ne facilitent pas toujours l'élaboration d'un projet de territoire. En manque de financements, la même responsable associative affirme vouloir solliciter la communauté de communes et déplore la réaction des maires refusant de *payer pour les enfants qui viennent de l'association d'à côté*. **La logique intercommunale ne semble donc pas être arrivée à maturité** dans l'esprit des acteurs politiques de la CCPHVA, rendant délicate la réalisation d'un projet de territoire cohérent et concerté. Ainsi, la cohésion entre les pouvoirs publics et le tissu associatif – pourtant dense – de la communauté de communes ne parvient pas à produire une action publique fédératrice. En effet, les acteurs associatifs, faute

de moyens financiers et de considérations politiques, s'essoufflent lentement au fil des années, ne pouvant pérenniser ou renouveler leur rôle.

En dépit de cette résistance politico-administrative, un nombre important d'équipements et d'activités variés sont proposés conjointement par les mairies et les associations de la CCPHVA, témoignant du fort potentiel de la région en termes de sports et de loisirs. En effet, la majeure partie des collégiens ne pratiquent pas leurs activités en dehors de la communauté de communes (*graphique 18*). Ceci s'explique en partie par la mobilité restreinte de cette catégorie d'âge contrainte de pratiquer ses loisirs à une distance raisonnable de son domicile, ainsi que par le faible pouvoir décisionnaire des adolescents dont le choix d'une activité est conditionné par l'approbation des parents. Il reste que ce constat nous permet d'affirmer que l'offre de loisirs sportifs et culturels encadrés sur la CCPHVA constitue un atout sur lequel doivent s'appuyer les acteurs locaux.

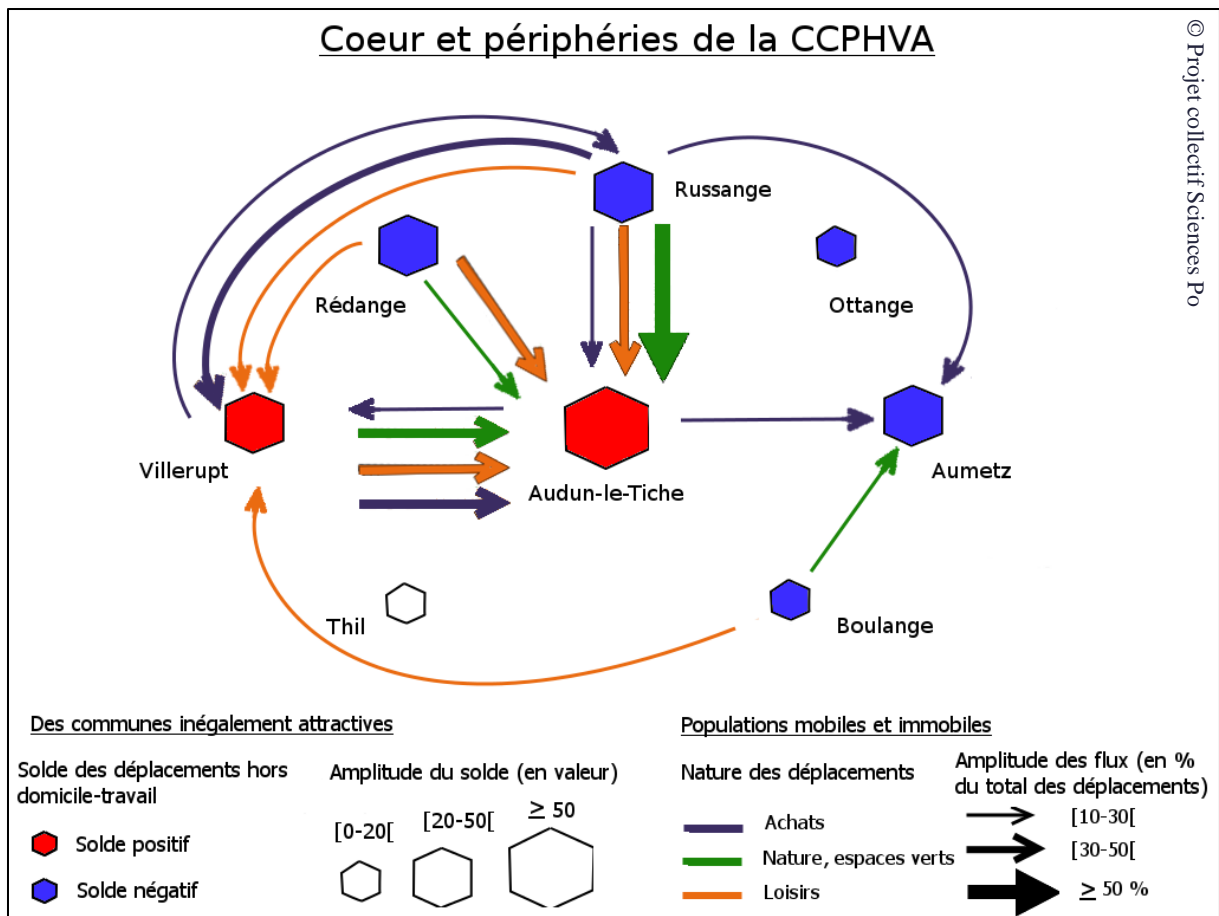
Graphiques 18 et 19





De nombreux équipements sont donc mis à disposition des jeunes de la CCPHVA. En ce sens, notre étude a montré que **des communes se spécialisent dans la production de certains loisirs sportifs et culturels**. C'est particulièrement le cas des deux centres les plus urbanisés de la zone, traduisant un usage sélectif par les habitants de certaines zones de la CCPHVA. Ainsi, Audun-le-Tiche, qui est la commune disposant du plus grand nombre d'équipements (*graphique 19*) semble se spécialiser dans la pratique des sports d'équipes et de combats. Parallèlement, l'essentiel de la pratique de la natation s'effectue pour les plus jeunes à Villerupt, où la piscine municipale est très largement fréquentée par des habitants provenant de toute l'intercommunalité (55% des 12-16 ans pratiquant la natation se rendent à Villerupt pour nager). Il existe donc une mobilité fonctionnelle de fait entre les communes de la CCPHVA. Celle-ci s'organise en fonction de l'offre de loisirs sportifs/culturels et du dynamisme de la vie associative de chaque commune (*schéma 1*). C'est pourquoi, il pourrait être intéressant de faciliter et d'optimiser cette mobilité par la mise en commun et la valorisation des ressources locales afin de dépasser les clivages politico-administratifs.

Schéma 1



Il apparaît en outre qu'un décloisonnement culturel et identitaire s'avère capital. En effet, l'analyse du discours a relevé la production d'une représentation sociale et culturelle entre les groupes, qui tendent au repli. Les personnes interrogées nous ont notamment fait part des difficultés relatives à l'intégration dans la vie sociale locale des nouveaux arrivants :

C'est que les belles routes qu'ils sont en train de construire, elles vont juste servir à faire repartir ces gens-là. On ne leur propose rien. C'est ce qu'on dit. Nous, on n'a pas de problème ici. On connaît tout le monde. [...] Donc oui, oui c'est dur pour les personnes qui n'ont pas ces liens. Y'a une vraie chaleur mais comme les gens se connaissent, ils ne vont pas chercher les étrangers (une responsable associative à Russange).

Ce cloisonnement est perceptible dans certaines associations actives sur le territoire, qui pratiquent « l'entre-soi » et limitent l'intégration des nouveaux arrivants. Un exemple est la promotion de la culture italienne par l'intermédiaire du Festival du Film Italien. Bien que cet événement soit considéré par beaucoup d'habitants comme un moteur du développement

local, certaines personnes interrogées considèrent qu'il est aujourd'hui au bord de l'essoufflement et a tendance à se refermer sur lui-même :

Ils sont restés sur l'Italie, ils n'arrivent pas à évoluer ! Ils sont restés sur le film italien et tout, mais ils n'ont pas intégré les gens qui viennent d'ailleurs. Tu vois beaucoup de Portugais ou d'Arabes qui vont à leurs réunions ? (une habitante de Villerupt).

Cette manifestation serait devenue sélective et peu accessible pour des franges entières de la population. Une responsable associative estime que le festival *a pris une évolution par rapport aux dernières années, il s'est embourgeoisé.* [...] *Il s'adresse vraiment maintenant à des cinéphiles avertis.* [...] *Beaucoup de Parisiens qui viennent...* Et ajoute : *Il faudrait vraiment qu'il y ait une osmose entre les commerçants, la ville et le festival. Parce que ceux qui font les bénéfices pendant ce temps-là, c'est le pôle de l'image et le festival en lui-même. Il n'y a pas de retombées autour.* Cet exemple montre que les habitants de la CCPHVA désirent être en situation de partager les ressources culturelles locales. Aussi, la restauration de l'attractivité de ce territoire passe inévitablement par l'élaboration de pratiques culturelles intégrantes et transversales à l'échelle intercommunale. Dans le cadre du Festival du Film Italien, on peut suggérer un élargissement de l'évènement par une plus grande ouverture des thèmes évoqués et du registre cinématographique choisi. On peut également proposer l'introduction d'ateliers vivants (écriture de *scenarii* par exemple) à destination des jeunes et/ou la mise en place d'un concours suivi et encadré pour les réalisateurs amateurs de la région. Ces activités doivent avoir lieu tout au long de l'année et s'étendre sur toutes les communes de la région transfrontalière pour produire efficacement une animation et une cohésion culturelles au sein de la CCPHVA.

B. DONNER LES MOYENS D'ENGAGER L'ACTION COLLECTIVE

Aménager des espaces de rencontre

Force est de constater que la zone étudiée n'est dépourvue ni en acteurs investis dans des missions locales, ni en bénévoles, ni même en volonté d'investissement dans l'espace local. Le territoire de la CCPHVA possède en effet de nombreuses associations qui touchent à des domaines vastes (culture, mémoire, loisirs, sports, activité économique, etc.). Pourtant, il nous a été possible de noter que ces associations fonctionnent en général avec très peu de structures d'accueil pour leurs activités. Elles doivent bien souvent partager les locaux avec le

reste de la population, qui en a un usage principalement festif (fêtes familiales et civiles). Les associations doivent donc se soumettre aux horaires contraignants des salles polyvalentes. Ce constat est valable pour la tenue d'évènements occasionnels, comme le souligne une Villeruptienne engagée dans une association culturelle :

La salle à Villerupt n'est pas très adaptée pour faire du théâtre. C'est une grande salle, il y a énormément de place, et les gens ne sont pas forcément bien assis. C'est formidable pour un repas dansant : c'est immense, il y a de la place, il y a de quoi danser, il y a une scène. Mais pour faire du théâtre, de petits spectacles, ce n'est pas du tout adapté.

Mais le manque de lieux pour l'exercice des activités associatives vaut également pour le fonctionnement quotidien de l'association, comme à Russange où l'école de musique possède une salle unique pour accueillir 70 élèves dans les temps non scolaires. La carence en lieux appartenant ou occupés à plein temps par les associations a donc nécessairement un impact sur leur visibilité aux yeux de la population. Elle restreint d'autre part leurs initiatives, influe sur leurs motivations à poursuivre leurs activités, alors même qu'elles contribuent à animer la vie sociale à tous les âges.

Par ailleurs, cette demande en espaces de rencontre émanant des membres d'associations déjà constituées l'est pour le reste de la population, qui regrette de ne pas avoir à sa disposition plus de lieux de convivialité accessibles à tous. Nous avons été nous-mêmes témoins de ce fait, lors de la prise de rendez-vous pour nos entretiens semi-directifs : les personnes nous ont bien souvent reçus à leur domicile, en raison du défaut d'espaces de rencontre ouverts et accueillants (cafés, foyers...). Au cours d'un entretien avec une association culturelle, trois membres interrogés se relaient pour noter cette absence de bars :

Pour les cafés, il n'y a plus rien.

Qu'est-ce qu'il reste comme cafés à Villerupt ? Il y a la Gaieté...

Le Rex...

Non, c'est fermé.

Et puis ce sont des vieux cafés, pas sympas.

Certaines de ces considérations pratiques sont toutefois à démêler de la nostalgie d'une période où la sidérurgie était florissante, les cafés beaucoup plus nombreux et faisaient partie

intégrante de la culture ouvrière – qui n'est pas celle des modes de vie actuels des frontaliers, cadres moyens inscrit dans des trajectoires plus individualistes.

Ces demandes doivent être néanmoins prises en compte, et notamment dans la mesure où elles sont réitérées par des personnes moins intégrées ou ayant moins d'attaches familiales dans la région. C'est ce que reconnaît par exemple une habitante d'Hussigny-Godbrange, originaire de Russange et travaillant au Luxembourg, qui reproche aux acteurs locaux de ne pas assez investir pour des espaces de rencontre :

On ne peut pas se rencontrer. Il n'y a nulle part pour rencontrer les gens. Dehors il pleut, donc il faut de l'intérieur.

Une habitante d'Audun-le-Tiche d'ascendance italienne reconnaît la difficulté d'intégration des populations « étrangères » à la région :

Moi, je suis née ici. Mes parents sont Italiens, sont venus ici pour du travail en 1958-60. Assez bizarrement, mon père n'a jamais travaillé au Luxembourg, mais il y avait du travail ailleurs en France à l'époque avec les mines. Donc je suis née à la clinique de Villerupt et j'habite à Audun depuis toujours. C'est chez moi et je ne partirai pas. Toi [à son amie installée dans la région depuis quelques années, dont le mari travaille au Luxembourg et qui s'apprête à y travailler elle aussi], c'est différent.

Il s'avère de surcroît que ce besoin de lieux de convivialité accessibles à tous se retrouve aussi dans les demandes d'équipements festifs et de loisirs :

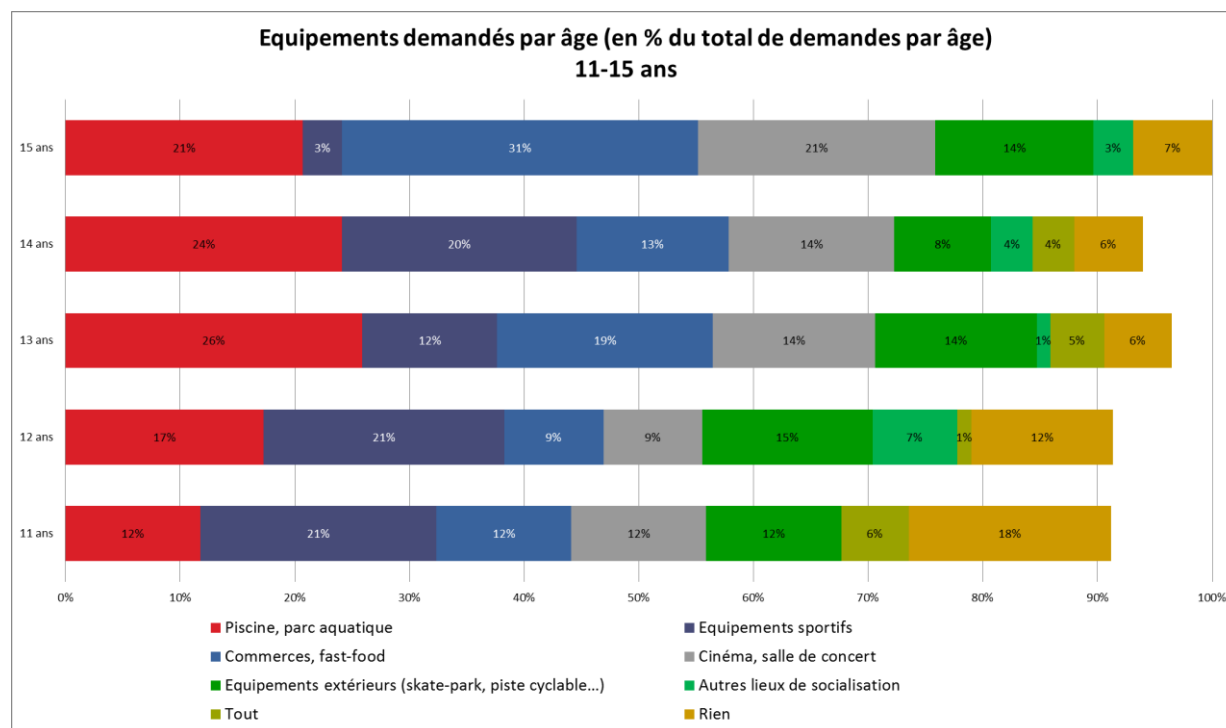
Là où j'habitais avant, on avait accès à la salle des fêtes. Il y avait une table de ping-pong, des jeux de société, les jeunes avaient un point de rencontre. Mais ça n'existe pas ici. Il y a la MJC, mais elle est à Audun. A Rédange, il n'y en a pas (des parents de la CCPHVA).

Ce **besoin de lieux collectifs pour discuter et échanger** en dehors des temps scolaires semble être aussi partagé par une frange plus jeune de la population. Nous avons constaté qu'il existait une revendication analogue des jeunes que nous avons plus spécifiquement enquêtés, à travers l'administration des questionnaires. En effet, de nombreuses demandes concernant la nature des équipements manquants ou aménagements souhaités sur la zone chez les jeunes de 11 à 15 ans (*graphique 20*) s'apparentent à une attente de lieux de rencontre pour jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes, une fois ôtées les

demandes de structures sportives (piscines et gymnases). Il en est ainsi des demandes de cinémas, de *fast-foods* – celui de la ZAC d'Audun-le-Tiche attire pour le moment beaucoup de jeunes pendant leur temps libre –, *skate-parks* ou *city-stades* qui sont à la fois des espaces de loisirs et de rencontre. Cette demande augmente avec l'âge, ce qui est normal pour des adolescents.

Le traitement des questionnaires sur les populations jeunes, couplé à l'analyse des entretiens semi-directifs révèlent une demande accrue pour la revitalisation d'un secteur d'hôtellerie-café de proximité. Si ce type de commerces se développe dans les espaces les plus urbanisés de la communauté de communes (ZAC d'Audun-le-Tiche, restauration rapide sur la place centrale du bas Villerupt), il serait économiquement difficile de les fixer dans les zones plus rurales de la CCPHVA. Dans ce sens, une réflexion sur les navettes de transports qui feraient lien entre des équipements communaux à mutualiser et des commerces de proximité serait à envisager.

Graphique 20



Développer l'offre de transports

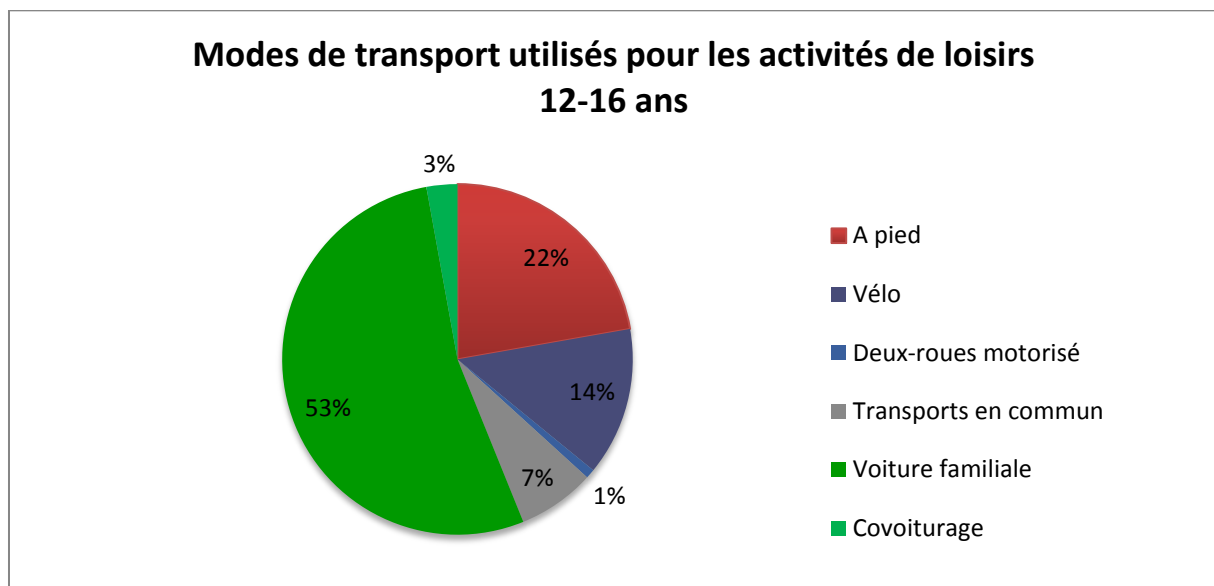
Après analyse des discours et des données quantitatives, il apparaît que plus qu'un besoin d'équipements, la CCPHVA souffre d'un manque de moyens permettant de faciliter les déplacements. Cette carence peut être fonctionnelle (transports) ou informationnelle (communication).

De nombreux résidents déplorent actuellement l'**inefficacité** ou l'**absence de transports intracommunaux**. Les transports en commun sont en effet souvent cités lorsque nous cherchons à savoir quels services devraient être intégrés au projet. Une habitante de Rédange nous fait part de quelques exemples :

Le cinéma de Villerupt a fonctionné pendant un temps, mais c'est fini. Et même si on le voulait, on ne pourrait pas y aller. Il y a un bus toutes les trois heures, et encore. Celui qui passe toutes les demi-heures, c'est celui d'Esch. C'est incroyable. Même pour les papis et mamies : je connais une mamie de Rédange qui prend le bus pour aller faire ses courses au Luxembourg avec sa petite retraite, j'en connais plein. Alors qu'on a le marché et tous ces équipements, mais on ne peut pas y accéder en bus.

De plus, alors même que les enfants de 12 à 16 ans résidant dans la communauté de communes réalisent leurs activités de loisirs quotidiennes (sportives ou culturelles) à moins de 10 km de chez eux, seuls 7 % d'entre eux utilisent les transports en commun (*graphique 21*) pour s'y rendre et 53 % ont recours au véhicule familial.

Graphique 21



Le manque de transports en commun est toutefois une donnée à prendre en compte lorsque l'on se préoccupe des problèmes de congestion automobile de la zone, mais aussi lorsque l'on s'intéresse à l'évolution démographique actuelle et envisagée de la CCPHVA. Les populations vieillissantes¹¹, plus dépendantes en termes de transport (car de moins en moins aptes à conduire) sont en forte augmentation, ainsi que les populations que l'on pourrait qualifier de périurbaines (on remarque en effet que les communes qui ont gagné le plus d'habitants entre 1999 et 2008 sont principalement des communes situées dans des espaces périurbains¹²), qui engendrent une augmentation des besoins en moyens de transport.

Certaines personnes interrogées entrevoient par ailleurs une réflexion beaucoup plus globale sur l'organisation des transports, qui pourrait reposer sur la disponibilité des moyens de transport des particuliers et l'accès à l'information en matière de déplacements, comme cette membre d'une chorale associative d'Audun-le-Tiche :

Je pense que ça serait bien de faire un grand site pour le transfrontalier, pour faciliter les choses. Il y a beaucoup de gens qui utilisent internet. Pour le train, pour l'avion, pour les gens qui n'ont plus de voiture. Si c'était regroupé, ça serait génial. Recherche d'emploi, horaires de bus... tout quoi.

Cette remarque amène à reconsidérer les modes de déplacement des résidents de la CCPHVA dans un tout autre système d'organisation des dessertes. A titre d'exemple, il faut compter en moyenne trois heures de train de Thionville pour rejoindre l'aéroport Charles-De-Gaulle, à peine une heure pour LuxAirport, et seul le site ferroviaire de la compagnie allemande Deutsche Bahn permet cette comparaison.

L'analyse des données qualitatives souligne ainsi la nécessité de fluidifier et d'augmenter la cadence en termes de transports collectifs ou semi-collectifs (auto-partage ou minibus), qui reposerait sur une plateforme informative, interactive et fonctionnelle à l'échelle de la communauté de communes, mais aussi de l'espace transfrontalier. Ainsi, au-delà de la mise en place de supports de réseaux pour une population éclatée, la congestion des axes routiers liée aux flux pendulaires doit également être prise en compte. Dans ce contexte, l'EPA

¹¹ AGAPE, *Alzette 2015*, Démographie, mars 2006

¹² BERRARD Pierre-Yves et DEBARD Philippe, *Nord lorrain : rebond démographique tiré par la dynamique luxembourgeoise*, INSEE Lorraine, n° 257, avril 2011

Alzette-Belval pourrait se démarquer sur le point des mobilités et innover en matière d'infrastructures, d'information, de qualité et de confort des usagers. A titre d'exemple, une réflexion sur l'aménagement des zones de covoiturage, actuellement austères, pourrait être menée dans le but de concevoir des plateformes-échangeurs plus commodes, conviviales et proposant des services fonctionnels pour les usagers (retrait de colis, point de restauration, services automobiles...) ¹³.

Soutenir les réseaux de communication

Ce manque de circulation au sein de la communauté de communes est également dû à un déficit de relais d'information (associatif, d'actualités...). Comme nous l'avons déjà souligné, la coupure administrative Moselle/Meurthe-et-Moselle peut être un frein à la circulation des informations. A titre d'exemple, l'édition du journal local, *Le Républicain Lorrain*, distingue les rubriques « Meurthe-et-Moselle », contenant la catégorie « Villerupt et environs », et « Thionville/Hayange », qui contient la catégorie « Audun et ses environs ».

D'autres freins en matière d'information sont apparus au cours des entretiens, et notamment *via* les associations culturelles, qui déplorent le manque de relais médiatiques au-delà de leur département d'action ou le manque d'espaces d'affichage dans la commune comme nous l'explique une responsable d'une association musicale :

[Pour l'] affichage, il n'y a pas grand-chose. En plus, il pleut tout le temps ici. On ne met pas à disposition des choses. Très peu de gens ont un site. Avec Facebook, ça bouge un peu. Et puis, il y a toujours cette barrière avec Villerupt. De ce côté, ça va circuler, mais passé Villerupt, ça ne circulera pas.

Quel que soit le niveau de demande, il apparaît nécessaire de développer une offre de transports performante en termes d'accessibilité et d'information à l'échelle de la CCPHVA, en tenant également compte de l'espace transfrontalier.

¹³ CERTU (Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions publiques), *Le covoiturage dynamique* – étude préalable avant expérimentation, janvier 2009

La situation actuelle met des barrières à la circulation des populations, et contribue à la fuite des habitants vers d'autres centres mieux desservis et plus fonctionnels. De plus, ce manque de connexions entre les communes limite l'action collective de personnes, pourtant voisines, qui pourraient contribuer à l'animation du territoire :

Nous, on nous dit : « Mais pourquoi vous ne faites pas de listes entre vous ? » Mais nous, on se dit : « Il y a tellement de travail, pour se faire connaître, et le boulot pour faire de ça quelque chose de potable. » On a envie de se dire : « On fait notre vie là et on se taille. » Il y a un tel avatar au niveau de l'aménagement qui n'a jamais été fait que tout est à faire depuis l'homme de pierre jusque maintenant. Et puis il faut être spécialisé dans tout. C'est toujours pareil. Pour monter ça, il faut du lien, des lieux pour se rencontrer, il faut des endroits où on a envie de faire des choses en commun (une ancienne habitante de Russange).

C. METTRE EN VALEUR LES ATOUS DU TERRITOIRE, FAVORISER SON ATTRACTIVITE

Notre étude sociologique a montré que les représentations du territoire de la CCPHVA sont hétérogènes et varient en fonction des communes et des groupes d'individus. Dans la continuité de la division entre Meurthe-et-Moselle et Moselle, il existe un décalage entre la représentation faite de Villerupt par rapport au reste de la CCPHVA. Elle est notamment régulièrement associée, par ceux qui y vivent comme ceux qui n'y vivent pas, à la pauvreté, au mal-être social et l'incivilité :

Moi, je ne veux pas prendre parti, mais à Villerupt, il y a aussi des personnes dans ma rue, tout le monde touche le RSA, c'est les pompiers qui viennent à toute heure du jour et de la nuit parce qu'il y a des bagarres. C'est un peu la zone, alors que c'est des immeubles quoi, c'est pas une ZUP ! Il y a une image sur Villerupt. C'est les pauvres, c'est les drogués, voilà. Je crois que ce n'est pas forcément vrai. Mais il doit y avoir une proportion plus importante sur Villerupt que sur Audun (une retraitée vivant à Villerupt).

On peut élargir ce propos au reste de la CCPHVA, dont l'image dégradée pousse les habitants à se détacher des atouts potentiels de leur territoire. Alors que nous évoquions plus tôt la réminiscence d'une forme de nostalgie du passé sidérurgique de la région, il apparaît que ce patrimoine est aujourd'hui peu mis en valeur au sein de la communauté de communes. Sur ce point, il demeure un décalage entre la perception que les habitants se font de leur

territoire et celle qu'ils se font du Luxembourg. Les personnes que nous avons interrogées estiment pour beaucoup que les Luxembourgeois sont parvenus à tirer profit à et valoriser leur patrimoine, alors que cela n'a pas été possible du côté français de la frontière :

On va au Luxembourg. Car là-bas, ils ont réussi à faire quelque-chose de vraiment bien avec une carrière à ciel ouvert, de faire une réserve naturelle, à Fond-de-Gras. Ils ont fait un petit paradis. Il y a plein d'espèces d'oiseaux et on peut se promener sans camion (une responsable associative de Russange).

Aussi l'appropriation des habitants de la CCPHVA du potentiel patrimonial de leur territoire doit nécessairement passer par une **restauration de l'image** que les populations en ont. De plus, la valorisation du patrimoine de la région doit être conçue de façon fonctionnelle et non folklorique. Les habitants s'opposent à la muséification passive et inerte de la mémoire sidérurgique locale et préfèrent l'aménagement de lieux patrimoniaux facilement accessibles, pouvant être investis régulièrement et facilement par la population. Si la restauration de la ligne de chemin de fer Audun-Fontoy semble aujourd'hui difficilement réalisable, l'aménagement de parcours de promenade balisés (pour piétons ou cyclistes), le long desquels l'accès aux lieux patrimoniaux serait assuré semble être une option tangible qui prendrait en compte les demandes des jeunes (*graphique 22*) et des moins jeunes. Il s'agit ici de faire prendre activement conscience aux habitants de l'existence d'un patrimoine de qualité dans la région pour en redorer l'image, atténuer le traumatisme de la fin de la sidérurgie et réconcilier les populations avec le passé :

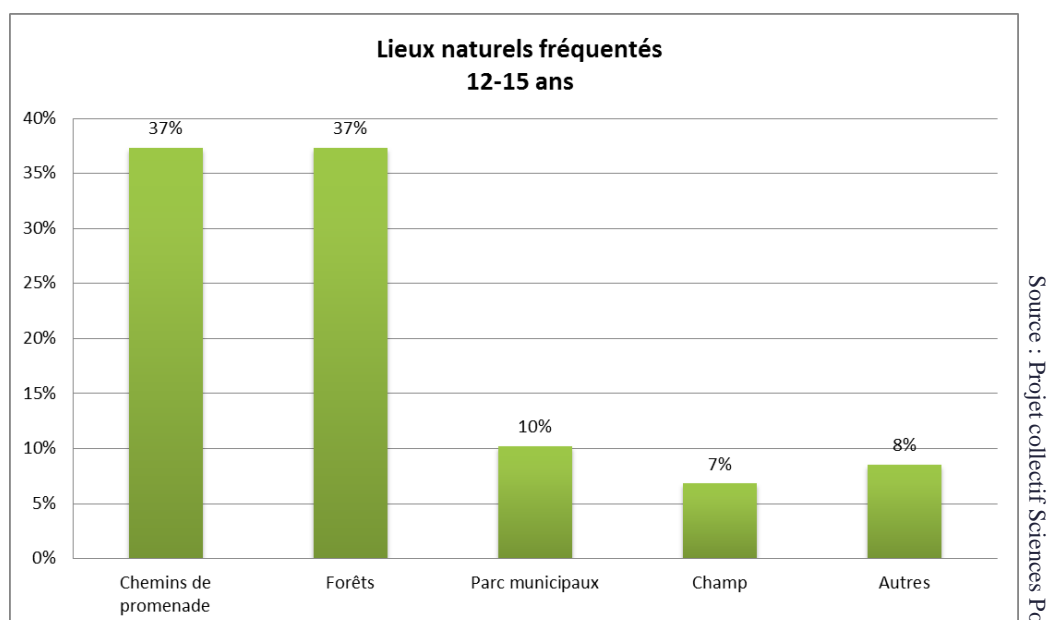
A Differdange, il y a des sentiers miniers, des mines à ciel ouvert. Mais ici, je crois que les gens ont été vraiment anéantis par la disparition de la sidérurgie. [...]. A Villerupt, il n'y a plus aucune trace de la sidérurgie, quelqu'un qui ne connaît pas la région, il ne peut pas deviner ce qui s'y est passé (un retraité et responsable associatif).

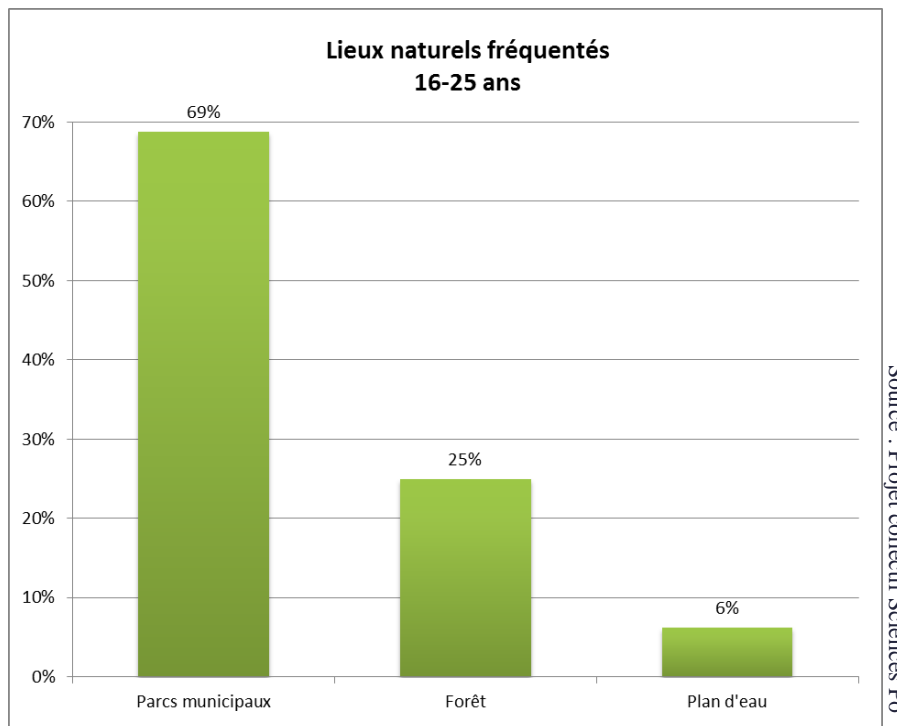
La valorisation du patrimoine culturel, identitaire et historique de la CCPHVA est donc un moyen d'exploiter les atouts du territoire et de mettre fin au déficit d'image dont il fait l'objet par rapport aux régions voisines.

Par ailleurs, ce manque d'attractivité se retrouve dans le rapport à l'environnement naturel des habitants. Les questionnaires ont montré que les jeunes sont nombreux à fréquenter la nature : 83% des collégiens et 63% des lycéens répondants déclarent se rendre

régulièrement dans des lieux naturels. Si la grande majorité des 12-16 ans (85%) fréquentent ceux situés dans leur propre commune, les jeunes plus âgés (16-25 ans) se rendent à 78% à l'extérieur de leur commune d'origine pour profiter des espaces naturels. La mobilité accrue des 16-25 ans peut être considérée comme l'une des raisons de cette différence, tout comme le fait que les lycéens interrogés soient en grande partie scolarisés dans des villes extérieures à la CCPHVA. En effet, on peut facilement imaginer que des lycéens internes scolarisés à Thionville ont plus tendance à fréquenter les parcs de la ville car ils sont pour eux les seules espaces naturels disponibles à proximité immédiate. Toutefois, une analyse détaillée de la fréquentation des espaces naturels par les jeunes nous permet de nuancer ce propos.

Graphiques 22 et 23





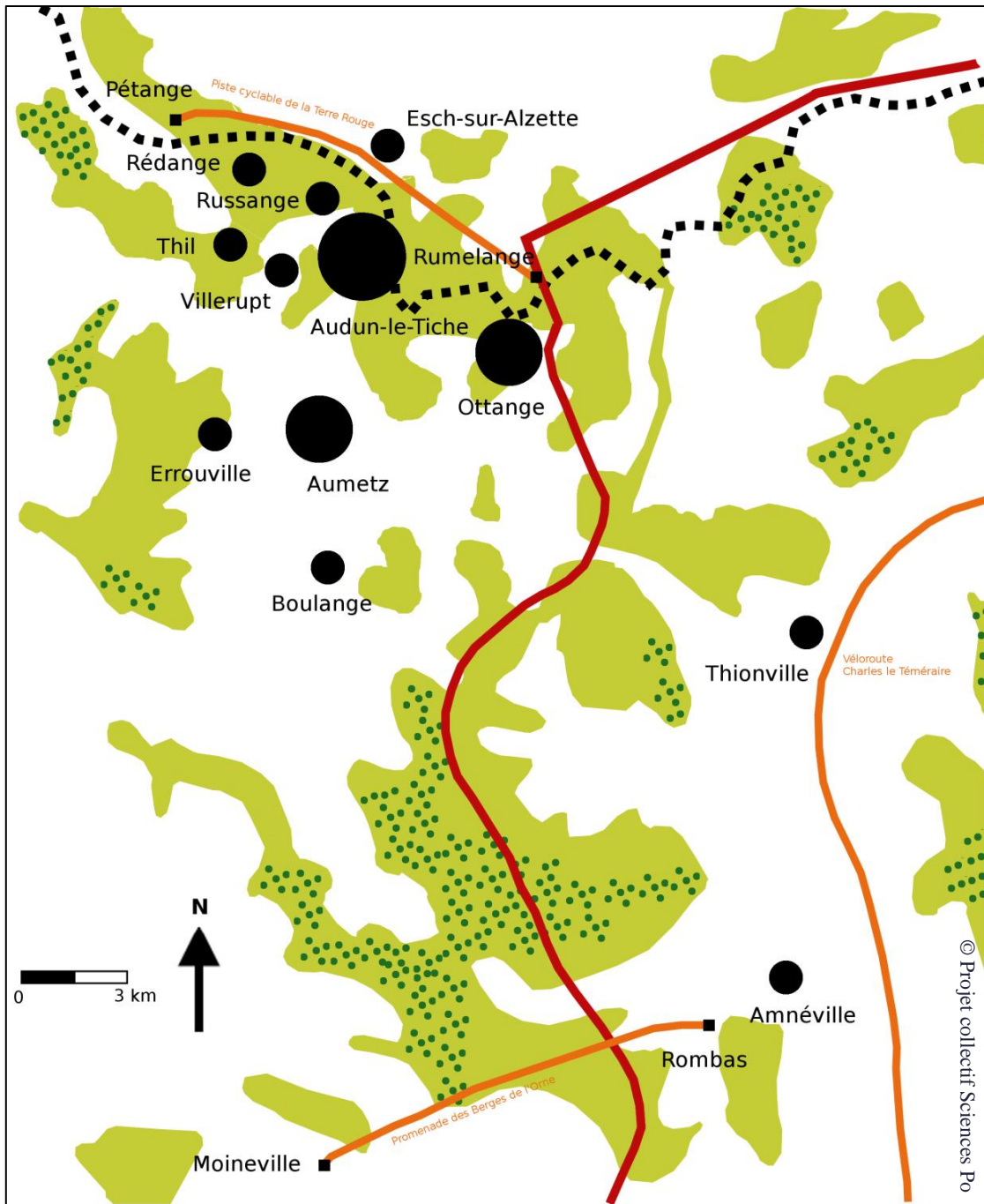
On remarque en effet que contrairement aux collégiens, les jeunes adultes fréquentent essentiellement des espaces naturels situés dans les centres urbains proches même s'ils n'y sont pas scolarisés (22% des 16-25 ans interrogés spécifient fréquenter des espaces naturels à Esch-sur-Alzette, ville dans laquelle aucun des répondants n'est inscrit dans un lycée – *graphique 11*). Le lieu de scolarisation n'est donc pas le seul facteur influençant les pratiques naturelles des jeunes adultes. Ainsi, contrairement aux 12-16 ans qui parcourent des chemins de promenade ou explorent les espaces boisés, les 16-25 ans préfèrent majoritairement se rendre dans les parcs aménagés (*graphiques 22 et 23*). On peut donc penser que plus les jeunes sont âgés, plus ils tendent à préférer des espaces naturels structurés dans un cadre urbain agréable. Autrement dit, la pratique citadine des jeunes adultes influence grandement leur rapport à l'environnement naturel. En conséquence, on peut dire que **si la CCPHVA dispose de nombreux espaces verts de qualité, elle manque de lieux naturels structurés et mis en valeur**. Les populations regrettent le manque d'entretien des sentiers actuels – comme le parcours santé dans la forêt d'Audun-le-Tiche – mais aussi le non-aménagement de ces sentiers pour la marche :

Sur Aumetz, par exemple, l'ancienne route d'Ottange est fort accidentée : même pour marcher c'est difficile (une habitante d'Aumetz).

Les mêmes remarques sont étayées à propos du vélo :

Nous, on y allait souvent en vélo [sur le site de Micheville], mais avec les filles, il fallait des pistes cyclables. Mais c'est uniquement au Luxembourg, ici il n'y en a pas et c'est trop dangereux. De Rédange, on monte sur le crassier à Belvaux et on arrive directement à Differdange, ça va loin. On peut aller jusqu'à Pétange et Rodange tout en haut, il y a des kilomètres de pistes cyclables bien faites et sécurisées. Mais c'est seulement le Luxembourg, c'est dommage (une habitante de Rédange).

Carte 2 : Un potentiel naturel à valoriser

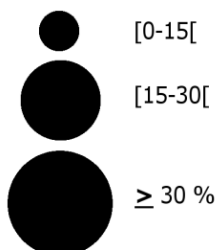


Sources : carte routière Michelin 1/200.000^e, Association Française de développement des Véloroutes et Voies vertes (AF3V), Administration des Ponts et Chaussées du Luxembourg

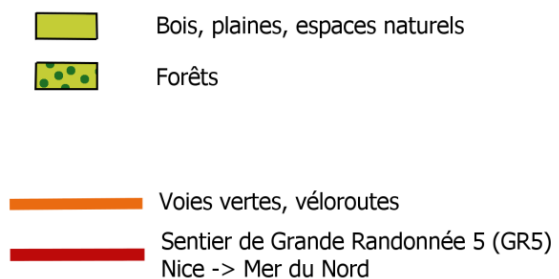
© Projet collectif Sciences Po

Fréquentation de la nature à proximité

Espaces naturels les plus fréquentés, toutes classes d'âge confondues (en % des interrogés)



Une situation privilégiée à proximité des circuits verts



Il est donc nécessaire de repérer au sein de la communauté de communes les espaces naturels susceptibles de faire l'objet d'aménagements et d'améliorations qui ne semblent pas pour le moment être intégrés dans le projet de la communauté de communes. De surcroît, des opérations indépendantes ou non concertées des communes sur ces sentiers pourraient nuire à l'intégration de la CCPHVA et sa future éco-agglomération dans les circuits pédestres et cyclistes européens. Le réaménagement pratique de voies pourrait également contribuer à la mise en valeur d'espaces utilisés par défaut par les résidents à l'heure actuelle, dans l'intention de les rendre de nouveau attractifs aux yeux des populations locales.

PARTIE III : UN PROJET SOURCE D'INQUIETUDES, LA CONFIANCE D'UNE POPULATION A REGAGNER

L'EPA vient de débiter la phase d'échange avec la population de la communauté de communes dans le cadre de l'élaboration de son projet stratégique opérationnel (PSO). Les réunions publiques, liées à l'obligation de concertation des grandes opérations d'aménagement urbain, seront l'occasion pour les habitants de rencontrer les porteurs du projet Alzette-Belval, de mieux en saisir les mécanismes et enjeux, et de faire part de leurs opinions et propositions pour le développement de leur territoire. C'est une étape fondamentale et particulièrement délicate qui vise à établir un projet d'aménagement co-construit, afin de susciter l'adhésion de ses destinataires directs. Elle a également pour objectif d'informer et de rassurer une population qui manifeste des appréhensions quant à l'avenir économique et social de la zone frontalière. Le contexte de crise exacerbe les sentiments de crainte et d'incertitude habituellement générés par les opérations de requalification urbaine de grande ampleur. Les personnes que nous avons rencontrées, par l'action conjuguée de ces deux facteurs, se retrouvent parfois en proie aux fantasmes, si bien que nous avons jugé important de les mentionner et de les analyser.

A. LE PROJET ALZETTE-BELVAL : UNE REALITE INCOMPRISE

A chaque entretien mené auprès des habitants de la communauté de communes, nous avons fait en sorte d'évaluer le degré d'information et de réception du projet d'aménagement de la friche de Micheville en terminant la discussion par des questions spécifiques. Bien que chacun ait formulé une réponse propre, il nous a été possible de discerner plusieurs tendances fortes dans les discours et les représentations du projet. L'un des premiers résultats de l'enquête a été de constater que **le projet Alzette-Belval est régulièrement confondu** avec les travaux du contournement routier d'Audun-le-Tiche, voire même avec son homologue luxembourgeois Esch-Belval. Ainsi, à la question « Qu'avez-vous entendu ou lu sur le projet d'aménagement de Micheville ? », une habitante de Rédange répond :

Moi, j'ai hâte de voir ce que ça va être. Je sais juste que là-haut, il va y avoir une route de contournement. Et des logements qui devraient sortir de terre. [...] Au début, les logements n'étaient pas prévus sur Micheville, mais derrière chez moi, sur Belval. Maintenant, c'est reporté sur Micheville.

Cette confusion avec le contournement d'Audun-le-Tiche se double d'une certaine exaspération vis-à-vis d'un projet routier non seulement attendu depuis vingt à trente ans selon les dires des habitants, mais par ailleurs mis en doute en raison de problèmes de conception présumés en matière de desserte et de tracé. Pour certains donc, le contournement serait en quelque sorte anachronique et inadapté à la structure des flux pendulaires locaux. Un retraité d'Audun-le-Tiche commente l'opération :

Les gens qui vont travailler en voiture au Luxembourg, ça m'étonnerait qu'ils prennent le contournement. Une partie pourra y passer. Ceux qui viennent de Longwy et du coin, oui, ils auront intérêt à prendre le contournement. Au niveau de Tiercelet, il y a un rond-point, les gens auront intérêt à prendre la 4 voies plutôt que de passer par Thil. Eux, ils seront avantagés. Par contre, ceux qui viennent de Briey, Audun-le-Roman, je ne sais pas si c'est intéressant pour eux, c'est un grand détour.

Ceci traduit un **manque préoccupant d'information envers la population locale**, finalement très peu au fait de la requalification des friches industrielles. *Informés, informés... c'est beaucoup dire*, nous livre une bénévoles associative. Les articles au sujet de l'OIN qui paraissent dans la presse locale, notamment depuis le lancement de la phase de concertation, sont loin de suffire pour combler les incertitudes, d'autant plus lorsqu'ils contemplent le projet d'un œil sarcastique ou mentionnent presque systématiquement les projets déçus de la communauté de communes en trame de fond, tels une évidence de l'échec programmé de l'opération¹⁴. Ces projets avortés ponctuent régulièrement le discours, accroissant les doutes sur le succès d'un projet qui, pour l'instant, ne semble pour les habitants se distinguer en rien des précédents. Elle poursuit :

Vous savez, il y a plein de choses qui ont été dites, et rien ne sort au final, rien ne sort... Alors je me dis pourquoi ? [...] Ils avaient un projet de centre Leclerc. Et ça a échoué. Pourquoi ça a échoué ? Quand on en a entendu parler, on était tous très contents : ça avait l'air d'être important. Et puis ça a échoué. Pourquoi ? On n'en sait rien...

¹⁴ MAILLARD Bernard, « Alzette-Belval, l'écocité du Grand-Duché », article paru dans *Le Républicain Lorrain* le 20/04/2013
PEROTTO Patrick, « La Lorraine veut y croire », article paru dans *L'Est Républicain* le 24/04/2013

Au-delà de l'amalgame et des incertitudes, c'est le concept même d'éco-cité ou d'éco-agglomération qui semble être totalement étranger ou mal compris par les personnes interrogées. Certains l'apparentent aux façades d'inspiration bois caractéristiques de la ZAC de l'Alzette. Un retraité de la sidérurgie d'Audun-le-Tiche s'interroge :

Ils vont nous mettre des éoliennes ?

Le fait que le développement de la friche de Micheville s'organise selon une démarche affichée comme écologique relève presque pour certains de la contradiction en raison de la pollution des sols, que beaucoup considèrent à tort ou à raison comme une évidence. La trame environnementale de l'aménagement du site n'est donc pas considérée comme une priorité à mettre en œuvre par la communauté de communes, appelée à concentrer ses efforts avant tout sur la redynamisation économique du territoire. Ce même retraité s'indigne :

Moi je dis : d'abord du travail ! Il faut d'abord penser à l'économie, et après passer au reste. C'est bien gentil tout ça, mais s'il n'y a pas de travail autour... S'il y a une entreprise qui embauche 200 personnes dans le coin, là ça vaudra le coup.

Ce genre de remarques revient souvent parmi les retraités, qui entretiennent le souvenir de la mono-industrie sidérurgique qui nourrissait et offrait des emplois à toute une région. Dans l'imaginaire de certains, le salut du Pays Haut ne viendrait donc que de l'implantation d'un site industriel massif, seul type d'activité susceptible de relancer l'économie locale et de porter dans le même élan toute une population. Cette représentation fait écho à l'organisation hautement structurante et sécurisante du paternalisme ouvrier. Majoritaire auprès des seniors, cette vision du développement de la zone frontalière n'est en revanche pas du tout véhiculée par les actifs. Elevés dans l'ère post-sidérurgique consacrant le passage du secteur secondaire au secteur tertiaire, ils sont conscients que l'avenir du Val d'Alzette passe par la création d'unités entrepreneuriales plus petites tournées vers les services, notamment les services à la personne. Une active engagée dans la vie associative regrette que cette approche du développement économique ne soit pas plus mise en avant par les acteurs politiques locaux :

Je pense qu'on a vraiment des politiques qui en sont restés au « faut mettre des usines, des usines ». Ils sont restés là-dedans et on ne leur a jamais dit que c'était fini, qu'il fallait passer à autre chose.

A ce titre, un élu de la communauté de communes nous a fait part de l'opportunité que pouvait représenter le projet TerraLorraine¹⁵ pour le Pays Haut avec la possible implantation des activités d'assemblage, de logistique, de sous-traitance et de conditionnement sur le friche de Micheville.

L'enquête montre que l'éco-cité – lorsqu'elle évoque quelque chose dans l'imaginaire – n'est pas du tout perçue comme un projet à vocation économique, capable d'insuffler une dynamique entrepreneuriale autour du développement durable. Il ne s'agirait plutôt que d'une simple opération immobilière visant à convertir le site de Micheville en cité-dortoir, source de taxe d'habitation et de taxe foncière pour les élus locaux, et potentiellement génératrice de nouveaux problèmes. C'est ce que laisse entendre un commerçant d'Audun-le-Tiche :

Les projets d'aménagement, je ne suis pas sûr qu'ils soient bien calculés, on est en train d'en faire des villes-dortoirs, on va devenir des banlieues du Luxembourg et on accueillera les gens uniquement pour dormir.

Ou encore un retraité d'Audun-le-Tiche :

Ce qui nous inquiète, c'est de nous retrouver avec des gens sans travail, coincés là, comme s'ils étaient parqués, comme du bétail.

B. ECO-CITE ET NOUVELLE POPULATION : LA CRAINTE D'UNE DIVISION SOCIALE, SPATIALE ET CULTURELLE

Les malentendus et les quiproquos existant à propos de la nature du projet Alzette-Belval ne constituent toutefois que la partie visible de l'iceberg. La construction de 7000 à 9000 logements, échelle couramment annoncée par la presse écrite locale, n'est pas sans susciter la défiance **des habitants qui craignent pour l'équilibre social de leur territoire**. Les éco-quartiers ou éco-cités sont fréquemment synonymes d'habitations « haut de gamme », de bâtiments « basse consommation » dont le coût de construction, plus élevé, se répercute sur les niveaux de loyer, ne rendant ces logements accessibles qu'à une frange aisée des ménages.

¹⁵ Futur pôle d'affaires et d'activités technologiques entre la Chine et l'Europe, sur une superficie de 130 hectares à Illange-Bertrange, près de Thionville

La hausse potentielle du coût du foncier dans l'ensemble de la communauté de communes – prix de l'immobilier qui ont déjà connu des hausses régulières et soutenues à partir de la fin des années 1990¹⁶, puis une stabilisation depuis la fin des années 2000 –, par le biais des externalités et aménités urbaines, est redoutée par les habitants les plus modestes, qui s'imaginent déjà exclus de leur zone d'habitat. La venue d'une population plus riche n'est pas leur unique préoccupation. Une opération immobilière de cette envergure implique d'y intégrer une part de logements sociaux ou à loyers modérés, donc la venue d'une population plus défavorisée. Dans un contexte de hausse du chômage chez les frontaliers, l'anxiété face à une possible paupérisation de la zone est bien réelle. Les réactions des personnes interrogées sont particulièrement explicites à ce sujet. Sans dynamique économique préalable et pérenne, il serait malvenu de construire en grande quantité de l'immobilier à usage d'habitations, comme l'indique un retraité d'Audun-le-Tiche :

On a lu qu'ils vont faire beaucoup de logements, des logements sociaux. Ils vont faire une petite ville. [...] Alors la question, c'est est-ce que c'est intéressant ou pas ? Pour moi, je pense que ça va apporter de la population, de la vie. Mais il faut voir ce que ça va donner. [...] A l'avenir, est-ce que ça va tenir ? On est quand même dans un contexte de crise. Les commerçants font tous une tête comme ça, parce qu'il n'y a plus de clients. Mon cousin est allé cette semaine au Centre Usine à Talange pour acheter deux chemises, le gérant lui a dit qu'il était le premier à lui acheter quelque chose depuis deux jours. Alors est-ce que toute cette population va apporter un renouveau aux commerces, ou est-ce que les logements vont rester vides ? C'est ça le souci. Donc moi je dis : l'avenir ! [...] Si on fait des logements mais qu'ils restent vides parce qu'il n'y a plus de travail, ça ne sert à rien. Ils auraient dû se demander, avant de faire des logements, s'il y aurait assez de travail pour les nouveaux habitants. Je ne sais pas ce qu'ils pensent, mais la seule chose qui m'inquiète, c'est l'avenir. Si la crise continue, ça va poser problème.

Ce type de discours est loin d'être anodin. L'arrivée massive depuis quelques années de Portugais transitant par le Luxembourg, recherchant un prix du foncier plus abordable du côté français, est venue bouleverser une identité locale forgée par d'anciennes générations d'immigrés. Maîtrisant encore peu la langue française, ces nouveaux arrivants forment une

¹⁶ AGAPE (Agence d'urbanisme Lorraine Nord), *Les actes de mutation sur l'Agglomération de Villerupt entre 1997 et 1999*, InfObservatoire n°9, avril 2002
AGAPE, *Les transactions bâties et non bâties dans l'Agglomération de Longwy-Villerupt entre 1997-2001 – Une agglomération en mutation*, InfObservatoire n°15 – V2, juillet 2004

communauté conséquente qui a également tendance à se regrouper dans des quartiers, comme dans quelques rues du bas Villerupt. Conscients d'un phénomène qui gagne en importance de jour en jour, les habitants imaginent difficilement leur commune être en mesure d'accueillir une nouvelle vague de population. Une habitante d'Audun-le-Tiche s'en inquiète :

Santé, éducation, social, personnes âgées... Micheville n'est pas construite, et déjà, avec les Portugais, ça craque aux entournares. On ne sait pas les accueillir ces gens, et du coup, on commence à dire : « Les Portugais ceci, les Portugais cela... » Mais les Portugais, ils sont comme tout le monde, ils veulent manger, ils veulent vivre. Mettez là-dessus une ville de 1000, 1500 habitants...

Il en va de même pour une habitante de Rédange :

Il faut voir comment ça a été réfléchi. Je ne sais pas s'ils ont réfléchi à l'impact de l'autre côté, sur les sous que les communes vont devoir mettre derrière. A Rédange, ils ont revendu la régie EDF, ça a fait un tollé avec le prix des factures après... On parle de prétendue richesse, mais allez voir la rue de Belvaux, il n'y a que des vieux. Il n'y a que cinq couples qui travaillent. Au niveau de l'accès, il y a aussi du boulot. La fibre optique qui passe pour aller au Luxembourg, nous, on en rêve.

Les incertitudes vis-à-vis de l'avenir et celles vis-à-vis du peuplement, de la qualité et de la quantité des logements construits témoignent d'un **fort sentiment d'attachement des résidents à leur lieu d'habitat**. Elles se conjuguent et font émerger un sentiment de méfiance, teinté d'insécurité, à l'égard des nouveaux arrivants. Certaines communes souffrent plus que d'autres d'une image dépréciée, d'une réputation de ville à taux de violence et de délinquance importants. C'est le cas de Villerupt, dont la porte en verre de la mairie, brisée depuis des mois, symbolise la dégradation progressive du cadre de vie et fait écho à la théorie de la vitre brisée de J. Wilson et G. Kelling¹⁷.

De même, la friche de Micheville, qui a abrité des campements de Roms, suggère aux habitants l'idée d'une zone de non-droit. La venue de ménages défavorisés pourrait potentiellement exacerber les tensions déjà présentes, comme le suggère une habitante d'Audun-le-Tiche :

¹⁷ WILSON James Q. et KELLING George L., « Broken Windows – The police and neighborhood safety », article paru dans The Atlantic Monthly le 01/03/1982

Déjà, à Rédange, le fait que des familles plus modestes s'installent à côté... Je connais un peu les Rédangeois, je pense que ça va faire un tollé. Il faut sûrement primer la mixité sociale. Et faire ça avec bon sens. Ne pas faire de ghettos.

Ce que complète une habitante de Rédange :

On s'est déjà fait cambrioler à Rédange, alors oui, on a peur. Quand on voit un peu les arrivages qu'il peut y avoir sur Micheville, tout de suite, on a cette appréhension. Sans exagérer, cinq personnes sur dix ont une alarme sur Rédange.

A terme, c'est plus encore la question des services publics qui préoccupe les habitants. Comment faire pour procurer les services nécessaires à la nouvelle population sans saturer l'offre existante ou réduire leur qualité ? Et surtout à qui reviendra la charge des nouveaux services à mettre en place ? Compte tenu de la possibilité d'un profil modeste des nouveaux arrivants et de l'inadaptation de certains services à l'heure actuelle, la population redoute d'avoir à en supporter les coûts, que ce soit en termes fiscaux ou d'accès à une offre satisfaisante, et fantasme sur la perte de la qualité de vie. Une habitante d'Audun-le-Tiche soulève la question de la qualité de l'enseignement scolaire :

Les moyens pour accueillir les moins de deux ans, ils ne les ont pas, et les effectifs augmentent, avec la proximité du Luxembourg. Il y a énormément de Portugais qui arrivent en flot continu depuis deux ans. Les effectifs gonflent, donc on se retrouve avec des classes à trente gosses. C'est pourquoi la mairie a pris la décision de ne pas accueillir les deux ans.

Une habitante de Rédange élargit la sphère des problèmes à l'ensemble des services :

Tout va être plein : pharmacie, médecin... Au niveau des médecins de famille, ils refusent déjà des patients. Monsieur Guiliani, c'est sur rendez-vous ; Blondin, il est près de la retraite et il garde ses patients. On a deux dentistes sur Audun-le-Tiche. On est limités. Si le projet est aussi gros, il va falloir mettre des choses autour : transports, école, collège. Ils vont aller où les gosses ? S'ils font un nouveau site à Micheville, sur Rédange et Russange, ils ne pourront pas déverser, il n'y a plus de place. Sur Rédange, ils ont déjà fait un container pour ajouter une classe, car ils n'ont pas les moyens de faire du dur. Visitez cette école, on en reparle après... Si de ce côté-là, ils aménagent tout neuf, tout beau, alors que nous, on attend depuis des années, avec nos impôts locaux en plus, je vous dis que ça va faire un tollé. A Rédange, il va y avoir la révolution ! Et on va demander des explications ! Il va falloir que les choses se mettent en place avec douceur.

Au-delà de la question sociale, la continuité spatiale du territoire avec l'aménagement du site de Micheville soulève tout autant des interrogations. Déjà confrontés à des ruptures inter et intracommunales (cas de Villerupt avec le bas Villerupt et le haut Villerupt-Cantebonne) importantes, les habitants ne souhaitent pas voir la future éco-cité coupée de son environnement urbain immédiat. Les difficultés de circulation que connaît déjà Audun-le-Tiche – et que le futur contournement, pour plusieurs personnes que nous avons interrogées, ne pourra pas entièrement résoudre – seraient de plus aggravées par les véhicules des nouveaux habitants, qui congestionneraient durablement le trafic. La problématique de l'intégration des nouveaux aménagements au tissu urbain existant à partir de la question de la mobilité est donc bien présente à l'esprit de la population, comme le montre ce retraité d'Audun-le-Tiche :

Il faudrait tout d'abord des transports. Si vous mettez 6000 logements, il faut qu'il y ait des transports en commun. Généralement, dans chaque famille, il y a deux voitures. Vous faites le compte : 12 000 voitures, ça fait du monde. De toute façon, il y a trop de voitures, on ne peut plus se garer en ville. [...] Et encore heureux que le Luxembourg ait remis la ligne de chemin de fer en service ! Ils auraient dû la continuer jusqu'à Villerupt. Les bus, c'est la même chose, c'est le Luxembourg.

Enfin, c'est la légitimité de cette nouvelle population à être attachée au territoire que questionnent les habitants. Quel attachement pourraient-ils montrer à un territoire dont ils ne sont ni originaires ni familiers ? Les personnes interrogées soulignent les efforts d'embellissement menés par la municipalité d'Esch-sur-Alzette avec sa principale rue commerçante, qui draine des clients venus de tout l'espace transfrontalier, et le peu d'attrait que peut susciter la ZAC d'Audun-le-Tiche par rapport à la diversité des boutiques eschoises. L'option luxembourgeoise pourrait alors se révéler plus attractive pour les arrivants, rendant l'éco-cité plus profitable économiquement et socialement au Luxembourg qu'à la vie locale et renforçant les flux à sens unique qui animent la zone frontalière.

C. LA PHASE DE CONCERTATION : SORTIR DE L'AMBIGÜITE ET MOBILISER LES HABITANTS

Les inquiétudes concernant le projet Alzette-Belval sont donc multiples, tant sur la conception du projet, son contenu, sa viabilité et ses répercussions en termes de peuplement et

d'équilibre socio-territorial. Bien qu'exacerbées par le contexte actuel de crise économique et de réduction des dépenses publiques, elles sont avant tout dues à une information déficitaire, voire déformée. Il est donc crucial pour l'EPA de saisir ce problème et d'engager une phase de dialogue susceptible de fédérer la population autour du futur aménagement de leur environnement. Pour cela, **l'implication des habitants dans le projet Alzette-Belval ne doit pas se limiter à la simple consultation ou à l'unique recueil d'assentiments**. La maîtrise d'usage de la population, dont nous avons présenté l'utilisation du territoire, doit être valorisée et intégrée à l'élaboration du projet stratégique opérationnel.

Les opérations d'intérêt national en cours (telles qu'Euratlantique ou le Plateau de Saclay¹⁸) procèdent de manière identique en termes de concertation et de débat public, dont les principes sont définis par la Commission nationale du débat public. Elles respectent un certain nombre d'étapes : l'annonce de l'engagement de la concertation dans les mairies, dans la presse locale et sur les sites internet des communes, la création d'un site internet dédié à l'OIN, l'organisation de réunions publiques et d'expositions sur le projet, et l'ouverture d'un registre d'observations à disposition des habitants dans les mairies.

La question de la diffusion de l'information doit être investie par l'EPA, plus particulièrement en raison de l'éclatement de la communauté de communes et des difficultés de circulation des actualités entre les deux départements, problématique que nous avons évoquée précédemment. Il serait intéressant de mettre à contribution le tissu associatif dense de la CCPHVA, en mesure d'atteindre une population de tous les âges, statuts socio-économiques et origines grâce à ses membres. Certaines catégories de population présentent une certaine imperméabilité aux canaux d'information traditionnels ou plus modernes, et exigent que l'on investisse leurs réseaux de sociabilité.

En ce qui concerne la première réunion organisée autour du projet sur le thème « De Micheville à Alzette-Belval »¹⁹, l'évènement a été relayé sur le réseau Facebook (par l'intermédiaire de l'association Empreinte Positive) et annoncé sur le site internet de

¹⁸ EPA Paris-Saclay, Bilan de la concertation préalable à la ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique, janvier 2012
EPA Bordeaux-Euratlantique, Charte de concertation de l'opération d'intérêt national Bordeaux-Euratlantique, décembre 2010

¹⁹ Soirée thématique organisée par l'AGAPE (Agence d'urbanisme Lorraine Nord) le 24/05/2013 au cinéma Le Rio de Villerupt, avec projection du film L'anniversaire de Thomas et table ronde « Alzette-Belval : les acteurs du renouveau » en présence de la CCPHVA, de l'EPA Alzette-Belval, du GECT Alzette-Belval et de l'Ecole d'Architecture de Nancy

l'AGAPE (Agence d'urbanisme Lorraine Nord), ainsi que dans la version numérique du *Républicain Lorrain* (édition du 21/05/2013). L'initiation de la phase de concertation a quant à elle trouvé un écho dans au moins trois quotidiens locaux (*L'Est Républicain*, *Le Républicain Lorrain*, l'édition numérique du journal luxembourgeois *Le Quotidien*) courant avril, mais de façon relativement succincte et sans toujours spécifier la personne ou l'organisme à contacter pour plus d'informations. Pour ce qui est de la diffusion de l'annonce par les partenaires institutionnels impliqués, les sites internet des communes de Villerupt et d'Audun-le-Tiche ne la mentionnent pas. La communication des réunions publiques doit donc être améliorée, notamment en ce qui concerne la précision des informations et leur relais par l'ensemble des acteurs concernés.

La création d'un site internet dédié au projet Alzette-Belval est également une nécessité pour procéder de manière plus interactive à la communication de l'avancée de l'OIN et au recueil des avis et suggestions. L'utilisation d'internet se généralise continuellement et la voie numérique peut s'avérer l'unique option pour intégrer les actifs et les jeunes adultes au processus décisionnel lorsque ceux-ci, du fait des flux pendulaires, ne peuvent prendre part aux réunions publiques.

L'aboutissement de ce processus informationnel est la réunion publique, première prise de contact entre les habitants et les porteurs de projet. L'enjeu est conséquent : parvenir à présenter de manière claire et concise les lignes directrices de l'OIN, rassurer la population et lui laisser la possibilité de formuler une opinion et des propositions. La présentation doit offrir un contenu didactique propre à informer et expliquer. Il est par ailleurs indispensable de réserver une partie suffisante à l'expression libre du public, point notamment soulevé par certaines personnes en référence à la concertation organisée par l'EPA Paris-Saclay. Dans ce contexte, il est impératif d'adapter le discours technique de l'urbanisme afin de le rendre compréhensible pour la population profane. Cette exigence peut s'accompagner en parallèle d'ateliers de sensibilisation aux principes de l'aménagement et de l'urbanisme pour les plus intéressés de façon à générer une participation active et efficace du public.

Ce type de précautions quant au degré de compréhension de la population est également à considérer dans le cadre des expositions publiques sur le projet. Exposer les plans des opérations est un outil permettant aux habitants de saisir la dimension spatiale de l'aménagement. Néanmoins, nous avons pu tirer un enseignement de l'élaboration des cartes mentales auprès des actifs et retraités interrogés : de manière générale, les personnes

interrogées se sont révélées peu familiarisées avec les représentations géographiques standards – nous avons utilisé une carte routière disponible dans le commerce comme fond de carte – et en difficulté pour dessiner leur zone d’habitat, même de façon très schématique. Nous considérons que l’organisation de visites de terrain et de promenades sur site est essentielle pour replacer le territoire au cœur des questionnements des habitants, favoriser leurs facultés d’observation et de diagnostic. L’enjeu est de donner les moyens à la population de comprendre et d’évaluer la situation de la communauté de communes. Une fois ces outils en main, les capacités de description et d’expertise des habitants pourraient être mises à profit sous forme d’ateliers de participation.

Cette participation ne doit pas se limiter à l’unique initiative de l’EPA en tant qu’autorité de réalisation des opérations d’aménagement. Le conseil régional et les conseils généraux, la communauté de communes et les communes, comme membres du conseil d’administration de l’EPA, peuvent agir en leur nom et mettre en place des actions de concertation qui pourraient trouver un plus large public du fait de leur meilleure visibilité auprès des citoyens, avantage dont ne dispose pas l’établissement public, encore trop récent.

Il nous paraît enfin nécessaire, à la lumière de ce que nous avons évoqué plus haut – l’inscription territoriale de la CCPHVA entre le Luxembourg et le sillon mosellan –, d’élargir la concertation aux non-résidents sur le périmètre de l’OIN, acteurs tout autant concernés par le devenir de la zone frontalière. Les communes luxembourgeoises constituant le groupement européen de coopération territoriale (GECT) Alzette-Belval – c’est-à-dire Esch-sur-Alzette, Mondercange, Sanem et Schiffange – doivent connaître les réflexions en cours, et il en est de même pour l’agglomération thionvilloise. Les réunions publiques devraient donc pouvoir être ouvertes à l’ensemble de ces personnes pour favoriser le débat à l’échelle supralocale. Les échanges qui en émergeront constitueront la base d’un espace transfrontalier intégré en devenir.

CONCLUSION

La seconde phase de notre étude nous a permis de vérifier certaines hypothèses de travail élaborées au cours de nos recherches documentaires et de nos premiers entretiens avec les acteurs institutionnels. L'image d'un territoire désœuvré, dans l'impasse, qui vit exclusivement au rythme du Luxembourg – représentation largement admise – doit être fortement nuancée. La CCPHVA dispose de nombreuses ressources investies par l'ensemble des habitants, quelle que soit la classe d'âge. Clubs sportifs et culturels, associations et espaces verts sont autant de richesses mobilisées par une population désireuse d'opter pour les facilités locales avant d'élargir son cercle d'activité et investir d'autres territoires. Toutefois, cette préférence n'entrave pas les mobilités extracommunautaires (en dehors de l'EPCI) pour la consommation et les services non-disponibles à l'échelle communale, surtout lorsque ces besoins impliquent des mobilités plus aisées que les déplacements intracommunautaires. Les flux se tournent alors majoritairement vers le sillon mosellan, plus particulièrement l'agglomération thionvilloise, axe considéré comme « naturel » et « familial ». Les mobilités vers le Luxembourg (en dehors du travail) sont en revanche plus restreintes et concernent des activités peu socialisantes, structurées autour de la consommation de biens et de loisirs jouissant d'un certain prestige auprès de la population. L'espace de vie des habitants du Pays Haut s'étend donc bien au-delà de ses limites pour englober une zone transfrontalière élargie.

Il convient de ce fait de changer de focale et de replacer la communauté de communes dans une réflexion à la fois interne et externe au territoire visant à accroître son attractivité pour ceux qui y habitent et ceux qui n'y résident pas. Ceci consiste tout d'abord à améliorer leur cadre de vie. L'objectif d'un meilleur « vivre-ensemble » exige de mettre en place des outils permettant la rencontre et le dialogue, la circulation des idées et des informations dans un espace encore éclaté. Les lieux d'échanges formels (salles polyvalentes) et informels (bars) sont à ce titre indispensables et malheureusement assez rares pour favoriser davantage l'initiative et la cohésion au sein de la population. Les lieux d'échanges et les équipements doivent être connectés entre eux, ce qui nécessite un réseau de transports collectifs intracommunautaire suffisant et régulier pour équilibrer et redistribuer les flux entre les communes. La circulation des informations doit par ailleurs être améliorée afin de favoriser un mode de gouvernance de rang intercommunal pour la CCPHVA. La régénération du fonctionnement interne constitue un préalable impératif à la mise en œuvre d'opérations

propres à redynamiser le territoire et à recouvrer une visibilité externe qui fait aujourd'hui défaut.

Dans ce contexte, nous suggérons deux orientations pour le territoire :

- La première repose sur la mise en valeur d'une ressource abondante de la communauté de communes : les espaces naturels. Notre enquête a permis de saisir des comportements portés sur leur utilisation, quelle que soit la tranche d'âge. Leur manque d'entretien conduit néanmoins les habitants à les délaisser pour fréquenter des parcs, sentiers et pistes cyclables aménagés au Luxembourg et dans le secteur de Thionville. La situation privilégiée de la CCPHVA, au croisement de circuits verts nationaux et européens, appelle à une prise en compte sérieuse de ce potentiel en termes de loisirs et de tourisme. De plus, cette revalorisation du patrimoine naturel comblerait le déficit d'image de la région et participerait à une réduction du sentiment d'insécurité en progression.
- La seconde concerne l'ouverture prochaine de l'université de Belval, qui attirera une population jeune conséquente. La communauté de communes doit se saisir de cette opportunité pour proposer un ensemble de services aux étudiants susceptibles d'intégrer la zone frontalière française à un campus universitaire luxembourgeois qui a vocation à devenir international. Le but à moyen terme serait non seulement d'introduire une mobilité à double-sens grâce aux déplacements des étudiants inscrits à Belval, mais plus encore de susciter l'intérêt de la jeunesse locale, voire régionale, pour une offre de formation dans le périmètre immédiat du Pays Haut.

Le projet Alzette-Belval, à vocation transfrontalière, implique de façonner un nouveau profil économique et urbanistique pour la CCPHVA. Depuis l'annonce publique de l'instauration de l'opération et le début des travaux du contournement routier d'Audun-le-Tiche, les habitants ont pris conscience des bouleversements qui pourraient porter atteinte à leur environnement. Dans un contexte de tensions économiques et sociales, les incertitudes quant à la viabilité et la continuité des services publics tendent à se renforcer. Le manque d'informations à propos de l'action de l'EPA sur ce territoire remémore la conduite des projets antérieurs, source de frustrations. Il est à ce titre fondamental de développer une

stratégie de communication soutenue et régulière utilisant tout type de réseaux d'information (officiels, associatifs, numériques) afin de susciter l'intérêt du public, qui a témoigné au cours de ces entretiens un fort attachement à sa région. L'EPA devra ainsi tenir compte de ce sentiment dans l'inclusion des habitants au processus décisionnel du projet d'aménagement. La phase de concertation avec les populations sera essentielle à l'élaboration du projet stratégique opérationnel et devra mettre en œuvre des instruments permettant la compréhension et l'implication d'acteurs locaux plus nombreux.

TABLE DES FIGURES

- p.12 : **Graphique 1** : Age des répondants – 12-16 ans
- p.13 : **Graphique 2** : Commune de résidence des répondants – 12-16 ans
- p.14 : **Graphique 3** : Age des répondants – 16-25 ans
- p.14 : **Graphique 4** : Commune de résidence des répondants – 16-25 ans
- p.16 : **Graphique 5** : Age des personnes rencontrées – Actifs et retraités
- p.16 : **Graphique 6** : Commune de résidence des personnes rencontrés – Actifs et retraités
- p.17 : **Graphique 7** : CSP des personnes rencontrées – Actifs et retraités
- p.19 : **Graphique 8** : Fréquentation des cinémas – 12-16 ans
- p.20 : **Graphique 9** : Fréquentation des concerts et spectacles – 12-16 ans
- p.21 : **Graphique 10** : Achats alimentaires – Actifs et retraités
- p.23 : **Carte 1** : Une population tournée vers le bassin thionvillois
- p.27 : **Graphique 11** : Promenades dans la nature hors de la commune de résidence – 16-25 ans
- p.29 : **Graphique 12** : Villes de destination pour les études supérieures – 16-25 ans
- p.30 : **Graphique 13** : Niveau de formation envisagé – 16-25 ans
- p.30 : **Graphique 14** : Niveau de formation et lieu d'étude envisagés – 16-25 ans
- p.33 : **Graphique 15** : Distance moyenne parcourue pour la pratique d'une activité donnée (en km) – 12-16 ans
- p.33 : **Graphique 16** : Distance moyenne parcourue pour la pratique d'une activité donnée (en km) – 16-25 ans

p.34 : **Graphique 17** : Distance moyenne parcourue pour la pratique d'une activité donnée (hors-travail, en km) – Actifs et retraités

p.36 : **Graphique 18** : Lieu de réalisation des activités encadrées selon la commune de résidence (en %) – 12-16 ans

p.37 : **Graphique 19** : Lieu de réalisation des activités encadrées (en % des jeunes réalisant des activités encadrées) – 12-16 ans

p.38 : **Schéma 1** : Mobilités et circulations au sein de la Communauté de Communes du Pays Haut-Val d'Alzette

p.42 : **Graphique 20** : Equipements demandés par âge (en % du total de demandes par âge) – 11-15 ans

p.43 : **Graphique 21** : Modes de transport utilisés pour les activités de loisirs – 12-16 ans

p.48 : **Graphique 22** : Lieux naturels fréquentés – 12-15 ans

p.49 : **Graphique 23** : Lieux naturels fréquentés – 16-25 ans

p.51 : **Carte 2** : Un potentiel naturel à valoriser

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AGAPE : Agence d'Urbanisme et de Développement durable Lorraine Nord

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CCPHVA : Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette

CSP : Catégorie socio-professionnelle

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

EPA : Etablissement Public d'Aménagement

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

GECT : Groupement Européen de Coopération Transfrontalière

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

OIN : Opération d'Intérêt National

PSO : Projet Stratégique Opérationnel

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

BIBLIOGRAPHIE

FRICHES ET RECONVERSION INDUSTRIELLE

CHARASSE David, « A propos des friches industrielles en Lorraine du fer », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 96, numéro 2, 1989, pp.223-232

DAVIET Sylvie et VALIN Jean-Luc, « En marge des métropoles, le carreau Wendel en Lorraine: de la friche industrielle au projet culturel », dans *Méditerranée* 114/2010, le 30 septembre 2012

DEL BIONDO Lucas, « Esch-Belval : de la reconversion d'une friche sidérurgique luxembourgeoise à la recomposition d'une agglomération transfrontalière », dans *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 87e année, 2010-3

DEL BIONDO Lucas, « La conversion des friches sidérurgiques à la frontière franco-luxembourgeoise : un enjeu transfrontalier », dans *L'information géographique*, 2009-3, vol.73

ERNST & YOUNG, *Etude de valorisation économique du Bassin de l'Alzette*, Document de synthèse pour commentaire en vue de la finalisation du rapport CIADT, 2002

JANIN Claude et ANDRES Lauren, « Les friches : espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? », dans *Annales de géographie*, 2008/5 n°663, p.62-81

MAILLARD Bernard, « Alzette-Belval, l'écocité du Grand-Duché », article paru dans *Le Républicain Lorrain* le 20/04/2013

ORIGO Nadia, *Approche socio-spatiale de la réhabilitation des sites industriels pollués*, Géographie, Thèse de Doctorat de Géographie, Paris, Université Paris IV-Sorbonne, 2008

PEROTTO Patrick, « La Lorraine veut y croire », article paru dans *L'Est Républicain* le 24/04/2013

RASPADO Sabrina, *La reconversion des friches industrielles de Belval-Ouest : Quel avenir pour la passé industriel ?*, ENSA Nancy, 2009

RENARD-GRANDMONTAGNE Colette, « Le bassin sidérurgique de Longwy : nouvelle reconversion, nouveaux acteurs », dans *Revue Géographique de l'Est*, vol.46/3-4/2006, le 18 décembre 2009

TANGUY Lucie, « Reconversion industrielle ou conversion culturelle dans un bassin minier de Lorraine au milieu des années 1960 », dans *Sociétés contemporaines* n°35, 1999, pp.43-70

TORNATORE Jean-Louis, « Beau comme un haut fourneau – Sur le traitement en monument des restes industriels », dans *L'Homme*, 2004/2 n°170, p.79-116

TORNATORE Jean-Louis, « L'invention de la Lorraine industrielle – Note sur un processus en cours », dans *Ethnologie française*, 2005/4 vol.35, p.679-689

TORNATORE Jean-Louis, « Trou de mémoire. Une perspective post-industrielle de la 'Lorraine sidérurgique' », publié dans DAUMAS, Jean-Claude (dir.), *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*, Cahiers de la MSH Ledoux, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p.49-80

HISTOIRE DU BASSIN, PATRIMOINE, IDENTITE ET MEMOIRE COLLECTIVE

BELIN François, *Les houillères du bassin de Lorraine, survol historique*, Metz, Académie Nationale de Metz, 2000

BELKACEM Rachid, BORSENBERGER Monique et PIGERON-PIROTH Isabelle, « Les travailleurs frontaliers lorrains », dans *Travail et emploi*, n°106, 04-06/2006

CASTELLANI Céline, *Villerupt: "Quand la sidérurgie ne peut se faire oublier"*, Etude de géographie humaine et économique, Mémoire de l'UFR de Sciences historiques et géographiques de l'Université Nancy 2, sous la direction de Claude Seyer, octobre 1996

DAMBRON Patrick, *Patrimoine industriel & développement local*, éditions Jean Delaville, Paris, 2004

NEZOSI Gilles, « Vie et Mort d'une identité professionnelle, L'idéologie de l'Homme du fer sur le bassin sidérurgique de Longwy », dans *Revue française de science politique*, 48e année, n°5, 1998. pp.625-644

NOIRIEL G., TRIPIER M., LEQUIN Y.-C. et MARTELLI R., « Débat autour d'un livre : 'Longwy, immigrés et prolétaires' de Gérard NOIRIEL », publication numérique, dans *Société Française*, numéro 16 - 3 trimestre 1985

Préfiguration de l'OIN Alzette-Belval, Rapport de Mission, septembre 2010

TORNATORE Jean Louis, « La dette des fils », dans *Terrain*, 50/2008, 15 mars 2012

TORNATORE Jean-Louis, « L'esprit de patrimoine », dans *Terrain*, 55/2010, le 30 août 2010

VESCHAMBRE Vincent, *Traces et mémoires urbaines - Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, collection Géographie sociale, 2008

VOLLOT Michaël, *Géohistoire des cités ouvrières du bassin de Longwy (Meurthe-et-Moselle) : de l'habitat ouvrier aux stratégies actuelles de requalification*, Mémoire de maîtrise de Géographie-Aménagement à l'UFR de Sciences historiques et géographiques de l'Université Nancy 2, sous la direction de Simon Edelblutte, juin 2003

POPULATION, EMPLOI ET LOGEMENT, DYNAMIQUE TERRITORIALE

AGAPE, CCPHVA, *Chiffres-clés des intercommunalités*, janvier 2009

AGAPE, *Les actes de mutation sur l'Agglomération de Villerupt entre 1997 et 1999*, InfObservatoire n°9, avril 2002

AGAPE, *Les transactions bâties et non bâties dans l'Agglomération de Longwy-Villerupt entre 1997-2001 – Une agglomération en mutation*, InfObservatoire n°15 – V2, juillet 2004

BELKACEM Rachid, « L'espace économique transfrontalier Lorrain-Sarrois-Luxembourgeois-Belge - Faits et interrogations », dans *Les cahiers de Préludes*, n°3 – 1997

BELKACEM Rachid, CHARLIER Myriam, DESHAYES Jean-Luc et HIRLET Philippe, *Les intermédiaires de l'emploi dans le bassin transfrontalier de Longwy*, Rapport final, Convention n° L 3025, mars 1999

BORDERE F. et ARNOULD O., *Analyse de la DTA des bassins miniers Nord Lorrains*, CETE Lyon, DRE Lorraine, rapport, mars 2008

CCPHVA :

- « *Démographie* », *Alzette 2015*, mars 2006
- « *Activité et Emploi* », *Alzette 2015*, mars 2006

CERTU (Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions publiques), *Le covoiturage dynamique – étude préalable avant expérimentation*, janvier 2009

CESEL, *Alzette-Belval, l'émergence d'une éco-agglomération au cœur de la Grande Région*, Communication, janvier 2012

CLARENNE Aurélie, *L'employabilité : une notion clé dans la gestion du chômage de longue durée sur la zone d'emploi de Briey*, Mémoire de maîtrise de Sociologie à l'UFR de Connaissance de l'homme de l'Université Nancy 2, sous la direction d'Ali Boulayoune, juin 2003

Commission des communautés européennes, "Grand-Duché de Luxembourg", Office des publications officielles des Communautés européennes, 1990

DAVEZIES Laurent et TALENDIER Magali - OEIL, *L'émergence de systèmes territoriaux productivo-résidentiels : territoires productifs, territoires résidentiels : quelles interactions ?*, rapport pour la DATAR, juillet 2011

DIOP Lanciné, « Métropolisation transfrontalière et spécialisation sociale à Luxembourg. La concentration spatiale des actifs métropolitains supérieurs », dans *L'Espace géographique*, 2011/4 (Tome 40)

EUROPEAN EMPLOYMENT SERVICES - Observatoire interrégional de l'Emploi, Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière - Actes du Séminaire Transfrontalier EURES-Oie, Luxembourg-Kirchberg, 14 et 15 mars 2005

INSEE :

- « *Déplacements des actifs du Nord lorrain vers le Luxembourg : pour une mobilité transfrontalière durable* », dans *Economie Lorraine*, n°294, octobre 2012
- « *2011, l'année des recensements dans la Grande Région* », dans *Économie Lorraine* n° 246, janvier 2011
- « *Crises territoires, une des régions qui ont le plus souffert de la crise* », dans *Economie Lorraine*, n°217, mai 2010
- « *Enquêtes annuelles de recensement : la cellule familiale traditionnelle en question* », dans *Economie Lorraine*, n°117, février 2008
- « *La Lorraine, une économie tournée vers le présentiel* », dans *Economie Lorraine*, n°240-241, décembre 2010
- « *La population active lorraine à l'horizon 2020 : des inflexions à soutenir pour enrayer une baisse engagée dès 2006* », dans *Economie Lorraine*, n°178, juillet 2009
- « *Le logement des Lorrains en 2006 : une forte dynamique malgré une population stagnante* », dans *Économie Lorraine*, n°176, juillet 2009
- « *Le travail frontalier lorrain au diapason des économies limitrophes* », dans *Economie Lorraine*, n°233, septembre 2010
- « *Migrations résidentielles : la Lorraine, peu attractive pour les jeunes actifs qualifiés* », dans *Economie Lorraine*, n°179, juillet 2009
- « *Migrations résidentielles en Lorraine : 7 profils-types du nouvel arrivant* », dans *Economie Lorraine*, n°233, janvier 2012
- « *Nord lorrain : rebond démographique tiré par la dynamique luxembourgeoise* », dans *Economie Lorraine*, n°257, avril 2011
- « *S'employer ici et ailleurs : dynamiques des zones d'emploi en Lorraine* », dans *Economie Lorraine*, n°92, juillet 2007
- « *Une réévaluation du travail frontalier lorrain au Luxembourg : l'apport de données longitudinales* », dans *Economie Lorraine*, n°194-195, décembre 2009
- « *Vivre et vieillir en Lorraine* », dans *Economie Lorraine*, n°155, février 2009

NONN Henri, « Interdépendances territoriales et résiliaires en France de l'Est », dans *Revue Géographique de l'Est*, vol.44, 3-4, 2004

OREFQ, « Le bassin houiller Lorrain », n°1, mai 2009

STATEC, « Les dynamiques de l'emploi dans la Grande Région Saar-Lor-Lux », dans *Bulletins*, n°4-09, mai 2009

ENVIRONNEMENT ET ECOQUARTIERS

ARENE ILE-DE-FRANCE, *Comment concevoir des quartiers durables ?*, Actes du forum régional HQE du 9 novembre 2004

ARENE ILE-DE-FRANCE, IMBE, *Quartiers durables. Guide d'expériences européennes*. avril 2005

BETRAND Vincent, *Les espaces rurbains en Lorraine : du paysage au système géographique. L'exemple du Lunévillois*, Sciences historiques et géographiques, Thèse de doctorat de Géographie, Nancy, Université Nancy II, 1999

CCPHVA, *Ecocité Alzette-Belval*, Dossier, mars 2009

CHARMES E. et SOUAMI T., *Villes rêvées, villes durables ?* Paris, Gallimard, 2009.

DUBOST Françoise, « Les paysagistes sous la bannière de l'écologie urbaine », dans *Ethnologie française*, 2010/4 vol.40, p.629-638

EMELIANOFF C., « Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ? », dans *Urbia - les cahiers du développement urbain durable*, n°4, juin 2007, UNIL, pp.11-30

LEVY J.P. et COUTARD O. (eds.), *Ecologie urbaine*, Anthropos, 2009

LIZET B., « Du terrain vague à la friche paysagée, le square Juliette-Dodu (Paris, Xe) » publié dans BONNIN P. et CLAVEL M. (dir), *La nature urbanisée, Revue ethnologie française*, n°4, Paris, PUF, 2010

SOUAMI Taoufik « Ecoquartiers et urbanisme durable », dans *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation Française, n°981, février 2011

SOUAMI Taoufik, *Construction durable et renouvellement urbain en Europe. Démarches et projets pilotes. Quels recherches, partenariats et expérimentations pour demain ?*, Paris, PUCA, CSTB, 2006

LUXEMBOURG ET QUESTION TRANSFRONTALIERE

BERTRAND Laurence, « Le Grand Est : l'intégration transfrontalière, une nouvelle voie ? », dans *Revue Géographique de l'Est*, vol.44, 3-4, 2004

CARPENTIER Samuel, *Mobilité quotidienne et ancrage résidentiel. Différenciation des pratiques spatiales et des représentations sociales selon la structure urbaine. L'exemple du Luxembourg*, thèse de doctorat de Géographie, Strasbourg, Université Louis Pasteur Strasbourg I, 2007

DIOP, Lanciné - CEAPS INSTEAD, *Luxembourg : les marchés fonciers et immobiliers transfrontaliers à l'épreuve de la métropolisation*, Working Paper n°2011/48, octobre 2011

DURAND Alex, « Le chômage structurel dans une petite économie ouverte : application au Luxembourg », dans *Economie & prévision*, 2005/3-4-5 n°169-170-171, p.105-126

LANGINIER Hélène, *Intégration des cadres internationaux dans l'environnement multiculturel luxembourgeois*, Gestion, Thèse de doctorat de Sciences de Gestion, Nancy, Université de Lorraine, 2012

SCHMITZ Frédéric, DREVON Guillaume et GERBER Philippe (dir.) - CEPS INSTEAD, « La mobilité des frontaliers du Luxembourg : dynamiques et perspectives », dans *Les Cahiers du Ceps/Instead*

SOHN Christophe et WALTHER Olivier - CEPS/INSTEAD, « Géographie des activités économiques métropolitaines au Luxembourg », dans *Population et Territoire* n°14, juin 2008

SOHN Christophe et WALTHER, Olivier, « Métropolisation et intégration transfrontalière : le paradoxe luxembourgeois », dans *Espaces et sociétés*, 2009/3 n°138, p.51-67

TIBESAR Arthur - EURES, « Le travail frontalier franco-luxembourgeois », dans *Les cahiers transfrontaliers de l'EURES*, n°1/2009

WEALER Robert, *Une identité paysagère du Luxembourg ?*, Géographie, Thèse de doctorat Géographie, Nancy, Université Nancy II, 2010

METHODOLOGIE

LYNCH Kevin, *L'image de la Cité*, trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard de *The Image of the City* (1960), Dunod, Paris, 1999, 221 p.

PAULET Jean-Pierre, *Les représentations mentales en géographie*, Anthropos, Paris, 2002, 152 p.

TABLE DES ANNEXES

- p.78 : **Annexe 1** : Méthode pour l'élaboration des cartes mentales
- p.80 : **Annexe 2** : Nomenclature de codage des cartes mentales
- p.81 : **Annexe 3** : Questionnaire à destination des 12-16 ans
- p.85 : **Annexe 4** : Questionnaire à destination des 16-25 ans
- p.89 : **Annexe 5** : Nomenclature de codage des communes
- p.91 : **Annexe 6** : Nomenclature des kilométrages
- p.92 : **Annexe 7** : Nomenclature de codage des activités de loisirs
- p.95 : **Annexe 8** : Autres nomenclatures de codage
- p.97 : **Annexe 9** : Méthode pour l'élaboration des entretiens semi-directifs

ANNEXE 1 : GRILLE POUR L'ELABORATION DES CARTES MENTALES

Présentation de l'interrogé : Quelle est sa situation (sexe, âge, profession, situation familiale, etc.) ? Où vit-il ?

1. Représentation globale du territoire

1. A quel territoire, espace, région vous rattachez-vous ? Que suggère immédiatement à votre esprit le terme « Pays Haut » ou « Communauté de communes du Pays Haut-Val d'Alzette »? Rapidement, comment décririez-vous géographiquement et physiquement le Pays Haut ?
2. Pouvez-vous esquisser grossièrement cette représentation sur une feuille blanche en situant votre domicile ? Dessinez ce plan comme si vous souhaitiez présenter le Pays Haut à un inconnu qui n'est pas de la région.

2. Représentation des itinéraires et mobilités

3. Nous allons vous présenter une série de trajets. Pouvez-vous les représenter sur votre plan avec à chaque fois, comme point de départ, votre domicile ? A nouveau, dessinez ces trajets comme si vous souhaitiez les présenter à un inconnu. N'hésitez pas à représenter tous les lieux qui vous servent de repères géographiques pour vous orienter.

Les questions D, E et F doivent être répétées pour chacun des trajets (a, b, c, d et e) définis ci-dessous.

1. Le trajet pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail (si la personne est active)
2. Le trajet pour vous rendre sur votre lieu d'études (si la personne est un scolaire)
3. Le(s) déplacements(s) effectué(s) pour les achats
4. Le(s) déplacements(s) effectué(s) pour les loisirs
5. Les déplacements que vous effectuez le week-end et les espaces où vous vous promenez. Y a-t-il des lieux qui vous marquent tout particulièrement, qui vous restent en mémoire ?
4. Combien de temps en moyenne dure ce trajet ?
5. Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour effectuer ce trajet ?

3. Usage personnel du territoire

6. Pouvez-vous situer et délimiter sur la carte vos lieux de socialisation ? (Si ceux-ci sont lointains, on peut éventuellement demander à l'interrogé de tracer un itinéraire.)
7. Y a-t-il des lieux, des communes, des quartiers, des axes routiers que vous évitez volontairement, pour lesquels vous n'avez pas d'attrait?

Les questions a et b doivent être répétées pour chacun des lieux évoqués en H en cas de réponse positive.

- a. Pour quelles raisons ?
- b. Pouvez-vous situer et délimiter ces lieux sur la carte ?

Questions complémentaires

8. Rencontrez-vous des difficultés lors de vos déplacements ? Si oui, lesquelles ?
9. Vous plaisez-vous dans votre lieu de vie ?
 - a. Si oui, qu'est-ce qui vous procure ce sentiment ?
 - b. Si non, quels sont les éléments qui vous dérangent ?
10. Rencontrez-vous des difficultés lors de vos déplacements ? Si oui, lesquelles ?
11. Vous plaisez-vous dans votre lieu de vie ?
 - a. Si oui, qu'est-ce qui vous procure ce sentiment ?
 - b. Si non, quels sont les éléments qui vous dérangent ?

ANNEXE 2 : NOMENCLATURE DE CODAGE DES CARTES MENTALES

Codes de couleur :

CRAYON PAPIER : Indication du domicile

NOIR : Trajets domicile-travail / domicile-lieu d'études

BLEU : Trajets pour les achats

ROUGE : Trajets pour les loisirs

VERT : Trajets pour les sorties de week-end et dans la nature

STABILO ORANGE : lieux de socialisation

STABILO BLEU : lieux d'évitement

Classement des cartes :

Objectif : pouvoir classer facilement les calques et fonds de carte tracés

Nomenclature en quatre figurés, séparés par des tirets

a. Numéro de catégorie

I : 12-16 ans

II : 16-25 ans

III : Actifs

IV : Plus de 60 ans

a. Date

D'un seul tenant (ex : 210313 pour le 21 mars 2013)

3. Numéro de l'entretien dans la journée

Numéro indiquant de quel entretien de la journée il s'agit *dans cette catégorie*

1 : premier entretien de la journée dans cette catégorie

2 : deuxième entretien de la journée dans cette catégorie

etc.

4. Lettre de la nature de la carte

A : carte dessinée par la cible sur fond blanc

B : carte dessinée par la cible sur calque à l'échelle transfrontalière

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES 12-16 ANS

1) Sexe : masculin féminin

2) Âge : _____ ans

3) Commune de résidence : _____

Culture / loisirs

4) Quel moyen de transport utilises-tu le plus pour tes activités culturelles ou de loisirs ? (une seule réponse possible)

- marche à pied vélo deux-roues motorisé
 transports en commun voiture familiale covoiturage

5) Si tu pratiques des activités sportives encadrées (c'est-à-dire dans une structure appropriée, avec un animateur), quelles sont-elles et dans quelle ville les pratiques-tu ?

6) A quelle fréquence les pratiques-tu ? (une seule réponse possible)

- plusieurs fois par semaine une fois par semaine
 seulement pendant les vacances

7) Si tu pratiques des activités culturelles / artistiques encadrées, quelles sont-elles et dans quelle ville les pratiques-tu ?

8) A quelle fréquence les pratiques-tu ? (une seule réponse possible)

- plusieurs fois par semaine une fois par semaine

seulement pendant les vacances

9) Si tu ne pratiques pas d'activités encadrées, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

Tu préfères pratiquer des activités sans encadrement, avec plus de liberté.

Tes parents ne le souhaitent pas.

Tu manques d'argent pour pouvoir y participer.

Les activités ne t'intéressent pas.

Ta ville ne propose pas suffisamment de possibilités.

Les activités que tu souhaites pratiquer sont éloignées de ton domicile.

Tu manques d'information sur l'offre de loisirs à proximité de chez toi.

autre

10) Quelles sont les activités non encadrées que tu pratiques seul et dans quelle ville les pratiques-tu ?

11) Quelles sont les activités non encadrées que tu pratiques avec ta famille ou tes amis, et dans quelle ville les pratiques-tu ?

12) Assistes-tu à des concerts / spectacles ? oui non

Dans quelle ville ? Avec ta famille ou tes amis ?

13) Vas-tu au cinéma ? oui non

Dans quelle ville ? Avec ta famille ou tes amis ?

14) Te promènes-tu dans la nature ? oui non

Dans quelle ville ? Avec ta famille ou tes amis ?

15) Quelles sont les activités que tu souhaiterais pratiquer, mais pour lesquelles il n'existe aucune possibilité près de chez toi ?

16) Rentres-tu chez toi à la pause déjeuner ? oui non

17) A quelle heure arrives-tu chez toi le soir après les cours ? Au plus tard.

18) D'après toi, quelles sont les activités / quels sont les équipements qui manquent dans ta ville ?

19) Décris-nous en quelques lignes tes activités / sorties culturelles ou de loisirs habituelles en soirée, en indiquant, dans la mesure du possible :

- a. dans quelle ville tu les pratiques ;
- b. si tu les pratiques seul, en famille ou entre amis ;
- c. comment tu t'y rends si elles impliquent un déplacement.

Nous aimerions ainsi connaître ta « soirée type ».

20) Décris-nous en quelques lignes tes activités / sorties culturelles ou de loisirs habituelles le week-end, en indiquant, dans la mesure du possible :

- a. dans quelle ville tu les pratiques ;
- b. si tu les pratiques seul, en famille ou entre amis ;
- c. comment tu t'y rends si elles impliquent un déplacement.

Nous aimerions ainsi connaître ton « week-end type ».

Parcours scolaire

21) Tu es : interne externe / demi-pensionnaire

22) Comment te rends-tu dans ton établissement scolaire ?

marche à pied vélo deux-roues motorisé

- transports en commun voiture familiale covoiturage

Si tu utilises plusieurs moyens de transport, explique dans quels cas.

23) A quelle heure pars-tu de chez toi le matin pour te rendre au collège ? Au plus tôt.

24) Si tu envisages d'aller au lycée, dans lequel souhaiterais-tu aller ?

25) Pourquoi ? (une seule réponse possible)

- C'est le seul établissement à proximité de chez moi.
- Cet établissement propose des options spécifiques que je veux choisir. Lesquelles ? Cet établissement a meilleure réputation / de meilleurs résultats au bac que les autres.
- Tous mes amis vont s'y inscrire.
- autre

26) Dans quelle filière ? générale technologique professionnelle

27) Si tu n'envisages pas d'aller au lycée, que feras-tu ?

28) Accepterais-tu de nous accorder un entretien et de nous laisser tes coordonnées (adresse-mail et/ou numéro de téléphone) ?

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES 16-25 ANS

1) Sexe : masculin féminin

2) Âge : _____ ans

3) Commune de résidence : _____

4) Votre activité : lycéen étudiant salarié en recherche d'emploi

Culture / loisirs

5) Quel moyen de transport utilisez-vous le plus pour vos activités culturelles ou de loisirs ?
(une seule réponse possible)

- marche à pied vélo deux-roues motorisé
 transports en commun voiture familiale covoiturage

6) Si vous pratiquez des activités sportives, quelles sont-elles et dans quelle ville les pratiquez-vous ?

7) A quelle fréquence les pratiquez-vous ? (une seule réponse possible)

- plusieurs fois par semaine une fois par semaine
 seulement pendant les vacances

8) Si vous pratiquez des activités culturelles / artistiques, quelles sont-elles et dans quelle ville les pratiquez-vous ?

9) A quelle fréquence les pratiquez-vous ? (une seule réponse possible)

- plusieurs fois par semaine une fois par semaine
 seulement pendant les vacances

10) Allez-vous au cinéma ? oui non

Si oui, dans quelle ville le plus souvent ?

Avec qui y allez-vous le plus souvent ? (une seule réponse possible)

- seul
 avec vos amis
 avec votre famille

11) Assistez-vous à des concerts / spectacles ? oui non

Si oui, dans quelle ville le plus souvent ?

Avec qui y allez-vous le plus souvent ? (une seule réponse possible)

- seul
 avec vos amis
 avec votre famille

12) Sortez-vous le soir ? oui non

Si oui, dans quelle ville le plus souvent ?

Avec qui y allez-vous le plus souvent ? (une seule réponse possible)

- seul
 avec vos amis
 avec votre famille

13) Allez-vous dans des espaces naturels (parcs, forêts...) ? oui non

Si oui, lesquels ?

Qu'y faites-vous le plus souvent ? (une seule réponse possible)

- ballade
- vélo
- jogging
- autre

14) Si vous ne pratiquez pas d'activités de loisirs, quelles en sont les raisons ?

- Vous n'avez pas le temps.
- Elles sont trop onéreuses.
- Elles sont trop éloignées.
- Cela ne vous intéresse pas.
- autre

15) Quelles sont les activités que vous souhaiteriez pratiquer, mais pour lesquelles n'existe aucune possibilité près de votre domicile ?

16) Décrivez-nous en quelques lignes vos activités classiques du week-end, en indiquant, dans la mesure du possible :

- a. dans quelle ville vous les pratiquez ;
- b. avec qui vous les pratiquez ;
- c. comment vous vous y rendez si elles impliquent un déplacement.

Le but de cette question est de pouvoir nous représenter votre « week-end type ».

Formation

17) Comment vous rendez-vous à votre lieu d'études ?

- marche à pied
- vélo
- deux-roues motorisé
- transports en commun
- voiture familiale
- covoiturage

18) A quelle heure quittez-vous votre domicile le matin? Au plus tôt.

19) A quelle heure rentrez-vous chez vous le soir? Au plus tard.

20) Si vous envisagez de poursuivre vos études après votre formation actuelle, quelles sont-elles et où sont-elles localisées ?

21) Pourquoi ? (une seule réponse possible)

- C'est le seul établissement à proximité de chez moi.
- Cet établissement propose des options / formations spécifiques que je veux choisir. Lesquelles ?
- Cet établissement a meilleure réputation / de meilleurs résultats que les autres.
- Tous mes amis vont s'y inscrire.
- autre

22) Si vous en aviez l'opportunité, voudriez-vous poursuivre vos études ou suivre une formation sur le Pays Haut ? oui non

Pourquoi ?

23) Si vous en aviez l'opportunité, voudriez-vous poursuivre vos études ou suivre une formation au Luxembourg ? oui non

Pourquoi ?

24) Si vous envisagez d'arrêter vos études à l'issue de votre formation actuelle, que ferez-vous ?

25) Dans quelle région pensez-vous pouvoir trouver du travail ?

ANNEXE 5 : NOMENCLATURE DE CODAGE DES COMMUNES

(en rose : Communauté de communes du Pays Haut-Val d'Alzette)

Luxembourg	0
Belgique	0b
Allemagne	0c
France	1
Villerupt	2
Audun-le-Tiche	3
Thil	4
Ottange	5
Boulangé	6
Rédange	7
Aumetz	8
Thionville	9
Esch-sur-Alzette / Belval	10
Luxembourg-Ville	11
Paris	12
Ludelage	13
Nancy	14
Metz	15
Bettembourg	16
Longwy	17
Amnéville	18
Algrange	19
Russange	20
Bertrange	21
Hussigny-Godbrange	22
La Rochelle	23
Pont-à-Mousson	24
Foetz	25
Yutz	26
Belvaux	27
Bascharage	28
Echternach	29
Trèves	30
Mondercange	31
Tiercelet	32
Narbonne	33
Bettainvillers	34
Saarlouis	35
Joeuf	36
Bréhain-la-ville	37
Langres	38
Strassen	39
Vagney	40
Metzervisse	41
Breistroff-la-Grande	42
Errouville	43
Rumelange	44
Fontoy	45
Hayange	46
Cernay	47

Homécourt	48
Kanfen	49
Bure	50
Florange	51
Villers-la-Montagne	52
Volmerange-les-Mines	53
Crusnes	54
Mance	55
Tressange	56
Rosselange	57
Serémange-Erzange	58
Trieux	59
Angevillers	60
Dudelange	61
Hettange-Grande	62
Gérardmer	63
Zoufftgen	64
Split	65
Hagondange	66
Levallois-Perret	67
Mairy-Mainville	68
Kayl	69
Remich	70
Talange	71
Mont-Saint-Martin	72
Sainte-Marie-aux-Chênes	73
Sierck-les-Bains	74
Rombas	75
Uckange	76
Longuyon	77
Puttelange-lès-Thionville	78
Briey	79
Pierrepont	80
Piennes	81
Fameck	82
Audun-le-Roman	83
Boulogny	84
Jarny	85
Etain	86
Schifflange	87
Differdange	88
Villiers-la-Chèvre	89
Cutry	90
Saint-Pancré	91
Lyon	92
Moyeuvre-Grande	93

ANNEXE 6 : NOMENCLATURE DES KILOMETRAGES

	Villerupt	Audun-le-Tiche	Thil	Ottange	Boulaage	Russange	Rédange	Aumetz	Thionville	Annéville	Metz	Nancy	Esch-sur-Alzette	Luxembourg	Longwy	Briey
Villerupt	0															
Audun-le-Tiche	3	0														
Thil	3	3	0													
Ottange	12	10	15	0												
Boulaage	16	13	20	9	0											
Russange	9	2	2	11	14	0										
Rédange	4	6	4	15	18	4	0									
Aumetz	11	8	11	10	6	9	13	0								
Thionville	32	30	34	22	23	22	31	35	0							
Annéville	40	38	40	36	27	39	43	33	17							
Metz	56	55	56	50	44	56	60	49	31	22						
Nancy	109	108	109	103	98	109	113	102	85	75	59	0				
Esch-sur-Alzette	7	5	9	10	18	5	9	12	35	48	62	117	0			
Luxembourg Vlle	27	25	29	30	44	25	25	33	36	50	63	118	19	0		
Longwy	21	27	17	28	29	28	19	21	44	50	65	120	26	42	0	
Briey	32	30	32	32	22	31	35	25	26	19	42	97	34	52	42	0

ANNEXE 7 : NOMENCLATURE DE CODAGE DES ACTIVITES DE LOISIRS (BASEE SUR LA NOMENCLATURE DES LOISIRS DE L'INSEE)

MULTIMEDIA

Regarder la télévision	634
Regarder une vidéo / un DVD	635
Jeux-vidéo	635b
Programmation informatique	635c
Lecture simple	631
Lecture de livres	632
Lecture de journaux	633
Bibliothèque et médiathèque	656

RADIO ET MUSIQUE

Ecouter la radio	636
Ecouter de la musique enregistrée / enregistrer de la musique	637
Ecouter de la musique	638

SPORT

Course à pied, jogging, footing	612
Vélo et glisse non aquatique : ski, skate board, patinage, patins...	613
Jeux de balles et ballons : bowling, foot, rugby, pétanque, tennis...	614
Gymnastique et culture physique hors domicile : musculation, aérobic, yoga...	615
Gymnastique et culture physique à domicile	616
Sports d'eau : natation, voile, surf, aviron...	617
Arts de combat : escrime, arts martiaux, boxe, catch...	618
Sports avec les animaux : équitation...	618b
Sports « extrêmes » : saut en parachute, saut à l'élastique, escalade, paraglissade...	618c
Autres sports et « sport » sans autre indication	619

PROMENADES

Promenades hors domicile, randonnées	621
Promenades à domicile (jardin)	622
Plage et camping	625
Promenades motorisées : bateau, deux-roues à moteur	627
Promenades avec les animaux	627b
Shopping, achats, restaurants, promenades en ville	628

CHASSE ET TRADITION

Cueillette de plantes ou champignons	624
Pêche et chasse	623

SPECTACLES

Assister à un événement sportif	651
Cinéma	653
Musées et expositions	654
Spectacles : théâtre, opéra, concert, spectacle de rues...	655
Autres visites ou manifestations culturelles ou commerciales	658

DETENTE

Ne rien faire, se détendre, fumer, se reposer	641
---	-----

RENCONTRES

Réceptions et sorties associatives	510
Visites chez des amis et la famille hors ménage et hors repas	511
Recevoir chez soi des amis et de la famille hors ménage et hors repas	512
Autres sorties avec au moins une personne hors famille à l'extérieur : cafés, « squat » dans les rues	513
Autres sorties avec sa famille uniquement hors promenade	514
Sorties festives de soirée : bars, boîtes de nuit	515

SOCIABILITE

Conversation	521
Autres contacts et sociabilité : petit-e ami-e	524
Cimetière et enterrement	532
Cérémonies civiles et fêtes de familles : anniversaires, réveillons, baptêmes...	533
Jeux de société : échecs, cartes...	534

SOCIABILITE A DISTANCE

Téléphone hors professionnel	522
Courrier personnel	523
Communication internet : chat, Skype, Facebook...	674

RELIGION

Pratiques et lectures religieuses	531
-----------------------------------	-----

ASSOCIATIONS, CIVISME

Activités civiques et politiques	541
Réunions et rencontres à responsabilités dans une association	542

ETUDES

Devoirs et études	262
Aide aux devoirs, cours à domicile	263

PRATIQUES MANUELLES ET ARTISTIQUES

Dessin, peinture et travaux graphiques hors domicile	700
Dessin, peinture et travaux graphiques chez soi	701
Théâtre, cirque	702
Danse hors domicile	703
Danse chez soi	704
Faire de la photo ou du cinéma	705
Faire de la musique	706
Chant	707
Activités culinaires	708

ANNEXE 8 : AUTRES NOMENCLATURES DE CODAGE

MODES DE TRANSPORT

Marche à pied	0
Vélo	1
Voiture	2
Covoiturage	3
Transports en commun	4
Deux-roues motorisé	5

NIVEAUX DE FORMATION (NOMENCLATURE INSEE)

Pas de diplôme, abandon avant la troisième	6
Abandon pendant le lycée (brevet, BEP, CAP)	5
Niveau Baccalauréat ou brevets professionnels (apprentissage)	4
Niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, formations sanitaires et sociales)	3
Niveau Licence	2
Niveau Master et plus (ingénieur, médecine...)	1

EQUIPEMENTS DEMANDES

Espaces commerciaux

Centre commercial	1
Commerces de proximité	2

Equipements culturels

Librairie	3
Bibliothèque / médiathèque	4
Salle de concert / conservatoire	5
Cinéma	6
Zoo	7

Equipements sportifs

Patinoire	8
Piscine, parc aquatique	9
Gymnase / stade	10
Centre équestre	11
Sentier, piste cyclable...	12
	12b

Lieux de socialisation adolescente

Skate-parc, city-park...	13
Discothèque	14
Autres lieux de socialisation adolescente (centre jeunesse...)	15

Equipements de restauration

Fast-food	16
Restaurant exotique (chinois, mexicain...)	17
Autre restaurant	18

Equipements scolaires	
Crèche	19
Maternelle, primaire	20
Collège	21
Lycée	22
Université	23
Equipements associatifs	
Local de pompiers	24
Equipements naturels	
Espaces verts	25
Accro-branches	26

**PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES
(NOMENCLATURE INSEE)**

Agriculteurs exploitants	1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3
Professions Intermédiaires	4
Employés	5
Ouvriers	6
Retraités	7
Autres personnes sans activité professionnelle	8

ANNEXE 9 : GRILLE D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Cette grille d'entretien a été notre support de travail. Elle a été à chaque fois adaptée selon la personne interrogée (âge, fonction, connaissance du territoire..). Ici sont répertoriés les thèmes les plus couramment sondés.

Présentation de la personne

- commune de résidence
- date d'arrivée
- âge
- fonction
- catégorie socioprofessionnelle
- famille
- description du lieu de vie
- socialisation et intégration

Présentation de l'association

- date de création
- nombre et description des bénévoles (tranche d'âge, lieu de résidence, catégorie socioprofessionnelle...)
- nature de l'activité et des actions menées
- fonctionnement de la structure
- moyens

Emploi et formation

- offre de formation
- situation de l'emploi local et frontalier
- conditions de travail dans une perspective comparative et évolutive avec le Luxembourg

Communauté de communes

- connaissance de la CCPHVA
- cadre de vie
- urbanisme
- gouvernance
- projets en cours
- équipements
- services
- transports

Rapport à l'environnement

- pratiques
- description de l'environnement local

Mémoire et culture

- rapport au passé de la région
- place de la sidérurgie aujourd'hui
- Festival du film italien
- sorties culturelles
- rapport au Luxembourg du point de vue culturel

Projet d'éco-agglomération

- utilisation de Micheville
- connaissance du projet
- implication
- interrogation sur l'éco-agglomération

- comparaison avec le projet Esch-Belval
- ce qu'il faut ou ne pas faire pour l'aménagement de la zone
- besoins en équipements et en services
- vision du territoire à long terme